

# BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale



nouvelle série n° 28

2012

**EN COUVERTURE**

**Mairie et Eglise de Sceaux (milieu XIX<sup>e</sup> siècle)**

**Lithographie – J. Arnoud, d'après Chapuy  
de gauche à droit : entrée du jardin de la Ménagerie  
ancienne Mairie, bâtiment de la gare, corps de garde,  
église avant la reconstruction de la flèche**

# BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

NOUVELLE SÉRIE N° 28

2012

## SOMMAIRE

### TRAVAUX ET RECHERCHES

- La chapelle de l'ancien château de Sceaux*..... p. 1  
Marianne de Meyenbourg
- Quand Sceaux s'ouvre à l'enseignement supérieur*..... p. 44  
Maud Espérou
- Naissance des Offices de tourisme : 150 ans de tourisme en France* ..... p. 52  
Liliane Sillon
- De la paroisse à la commune. De la commune à la sous-préfecture (1787-1800)*  
Jean-Luc Gourdin ..... p. 60

### COMPTE RENDU DE VISITE

- La Galerie Dorée de la Banque de France*..... p. 79  
Jacqueline Combarous

### NOTES DE LECTURE ET LIVRES REÇUS

- ..... p. 83  
Maud Espérou

- ÉPHÉMÉRIDES ..... p. 86

### VIE DE L'ASSOCIATION

- Rapport moral 2011* ..... p. 89  
Martine Grigaut

# LES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale fondée en 1924

*La société des Amis de Sceaux a pour objet de rechercher, de recueillir, d'inventorier tous documents, témoignages, souvenirs concernant la ville de Sceaux et sa région et de les mettre à la disposition du public.*

*Elle a son siège à la Bibliothèque municipale, 7, rue Honoré de Balzac, 92330. Tél. 01 41 13 77 98. lesamisdesceaux@orange.fr - amis-de-sceaux.org.*

---

Présidente d'honneur	Thérèse Pila
Présidente	Martine Grigaut
Vice-présidentes	Jacqueline Combarnous, Micheline Henry
Secrétaire générale	Hélène Frechin
Secrétaire générale adjointe	Claire Balland
Trésorier	Jean-Bernard Festal
Membres d'honneur	Erwin Guldner †, Renée Lemaitre †
Membre de droit	Jean-Philippe Allardi

## Conseil d'administration

Claire Balland, Jeanne Beaugrand, Jean-Pierre Bornet, Jacqueline Combarnous, Thierry Dindeleux, Maud Espérou, Bernard Festal, Françoise Flot, Hélène Frechin, François Garapon, Jean-Luc Gourdin, Martine Grigaut, Micheline Henry, Pierre Jaillard, Annie Marsh, Marianne de Meyenbourg, Germaine Pelegrin, Françoise Petit, Bruno Philippe, Thérèse Pila, Catherine Rhein, Monique Saunois.

## Cotisation

Membre bienfaiteur	Par couple	Individuelle
A partir de 40 €	30 €	25 €

Une permanence de l'Association est ouverte, dans la salle du fonds local de la Bibliothèque municipale, les premier et troisième samedis de 14 h. à 17 h. et les jeudis de 17 h. à 19 h., excepté pendant les vacances scolaires.



**Bulletin des Amis de Sceaux**  
Revue annuelle paraissant au printemps

ISSN 0758-8151

**Directeur de la publication** Martine GRIGAUT  
**Composition et mise en page** MICRO UNIVERSITE  
**Impression** ABON COPIES 127, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris

**Prix au numéro : 12 €**

*Le Bulletin est servi gratuitement à tous les adhérents*

---

## LA CHAPELLE DE L'ANCIEN CHÂTEAU DE SCEAUX<sup>1</sup>

---

La statue en marbre qui décore, aujourd'hui le cœur de l'église paroissiale de Sceaux est le dernier vestige qui subsiste de la chapelle de l'ancien château de Sceaux. Aménagé pour Jean-Baptiste Colbert, ce château fut entièrement détruit au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle par le nouveau propriétaire du domaine, Jean-François Hippolyte Lecomte.

### L'architecture de la chapelle de l'ancien château de Sceaux

Jean Baptiste Colbert (Reims 1619-Paris 1683), puissant ministre du roi Louis XIV<sup>2</sup>, fit l'acquisition de la seigneurie et du domaine de Sceaux, le 11 avril 1670<sup>3</sup>. Le domaine couvrait, à cette époque une cinquantaine d'hectares (exactement 119 arpents et 43 perches). Le parc, clos de murs, était composé de taillis, de bois de haute futaie, de prés, de vergers et d'un potager.

Une longue allée de deux rangs d'ormes conduisait, depuis le « grand chemin de Paris à Orléans », à un château construit par les Potier de Gesvres probablement au début du XVII<sup>e</sup>.<sup>4</sup>

Le château dominait, à l'ouest, des parterres en terrasse et un grand bassin rectangulaire.

Avant d'acquérir le château, Colbert avait eu soin de demander une expertise pour connaître l'état du bâtiment<sup>5</sup>. Celui-ci n'était pas en très bon état. La toiture était à refaire, nombre de croisées devaient être réparées ou changées, certains

---

<sup>1</sup> Ce texte fait suite à la conférence donnée aux écuries du château de Sceaux, le 17 avril 2011 par Jean-Michel Cuzin et Marianne de Meyenbourg avec la collaboration active de Delphine Courtial

<sup>2</sup> Colbert cumula les charges : Ministre d'État, intendant des Finances (1661) puis contrôleur général des Finances (1665), protecteur de l'Académie (1662), Surintendant des Bâtiments du roi, arts et manufactures (1664), secrétaire d'État à la Maison du roi (1669), secrétaire d'État à la Marine (1669). Il fut aussi surintendant des Postes (1661), membre de l'Académie française (1667), Grand-Maître des mines et minières de France (1670), surintendant des Eaux et Forêts (1671).

<sup>3</sup> Voir Marianne de Meyenbourg, Jean-Michel Cuzin, *Domianialité et maîtrise d'œuvre, André Le Nôtre, fragments d'un paysage culturel, institution, arts & techniques*, sous la direction de Georges Farhat, édition du Musée de l'Île-de-France, 2006, p. 48-61.

Voir aussi Archives nationales, Minutier central des notaires parisiens, ET (étude) XCV, 35).

<sup>4</sup> Le château actuel, construit sous le Second Empire par le duc et la duchesse de Trévise, occupe toujours le même emplacement et semble avoir les mêmes dimensions que le château des Potier de Gesvres.

<sup>5</sup> *Procès-verbal de visite du château de Sceaux*, Archives nationales, Greffiers des bâtiments, Minutes Z<sup>n</sup> 306. Voir Michaël Decrossas, « Les premiers travaux de Colbert à Sceaux », *Revue de l'Art*, n° 151 / 2006-1, p. 41-50.

parquets étaient pourris, mais le bâtiment était encore solide et Colbert, dans un souci d'économie, décida de le conserver. Il le fit agrandir, à partir de 1671, par un architecte qui aujourd'hui reste encore inconnu.<sup>1</sup> En 1673 le gros œuvre était terminé.

Le château des Potier de Gesvres était composé de cinq pavillons. Chaque pavillon était coiffé d'une toiture indépendante avec un étage en galetas, éclairé par des lucarnes. Colbert fit agrandir les deux pavillons latéraux et fit construire deux ailes en retour terminées par des pavillons. L'aile nord abritait les offices, la cuisine et la conciergerie, l'aile sud une orangerie et dans le pavillon la chapelle.

### L'architecture de la chapelle

Une série de dessins conservée au Nationalmuseum de Stockholm<sup>2</sup> montre les différents projets de restauration du château et en particulier du pavillon de l'aile sud du château, pavillon qui abritera la chapelle.

Dès les premiers projets on constate que l'on a déjà choisi de placer la chapelle dans le pavillon, à l'extrémité de l'aile sud. Dans la plupart des plans, on distingue un autel adossé à la façade Est du pavillon.

Le premier projet montre que les deux ailes en retour du corps de logis, qui devaient encadrer la cour d'honneur, intégraient les deux anciens pavillons qui commandaient autrefois l'entrée du domaine<sup>3</sup>. Ces pavillons, de forme quadrangulaire, furent néanmoins détruits et plusieurs projets furent imaginés pour les remplacer, ce qui donna lieu à de nombreuses tergiversations.

On imagina de curieux pavillons circulaires, sorte de tourelles raccordées à l'aile sud par des salles de plan rectangulaire<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> On a longtemps attribué à Claude Perrault l'ensemble de la restauration du château, or celui n'est cité que pour avoir travaillé à la chapelle. Les noms des deux entrepreneurs, Jean Girard et Maurice Gabriel, ont été retrouvés grâce aux recherches de Jean-Michel Cuzin. Comme les deux hommes travaillaient régulièrement avec l'architecte Antoine Le Pautre (1621-1679), certains attribuent aujourd'hui la restauration du château de Sceaux à cet architecte dont, cependant, le nom n'apparaît dans aucun document. *Op. cit.* Marianne de Meyenbourg, Jean-Michel Cuzin, *Domanialité et maîtrise d'œuvre*.

<sup>2</sup> Sur les différentes phases des projets d'aménagement des bâtiments voir Michael Petzet « *Planungen für Sceaux, das Schloss Colberts* », *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, 4, Munich, 1986, p. 502-555. M. Petzet a reproduit et décrit ces dessins. Son étude a été largement reprise par Gérard Rousset-Charny pour *Sceaux, Architectures pour un domaine de Colbert à nos jours*, volume 1, *le château et l'orangerie*, CG92-MIDF, 2006.

<sup>3</sup> *Plan Duchasteau Deseaux ainsy quil sexecute*, Plan du rez-de-chaussée et du premier étage du château, de l'orangerie et des anciens pavillons d'entrée du domaine, Nationalmuseum de Stockholm, THC 1534.

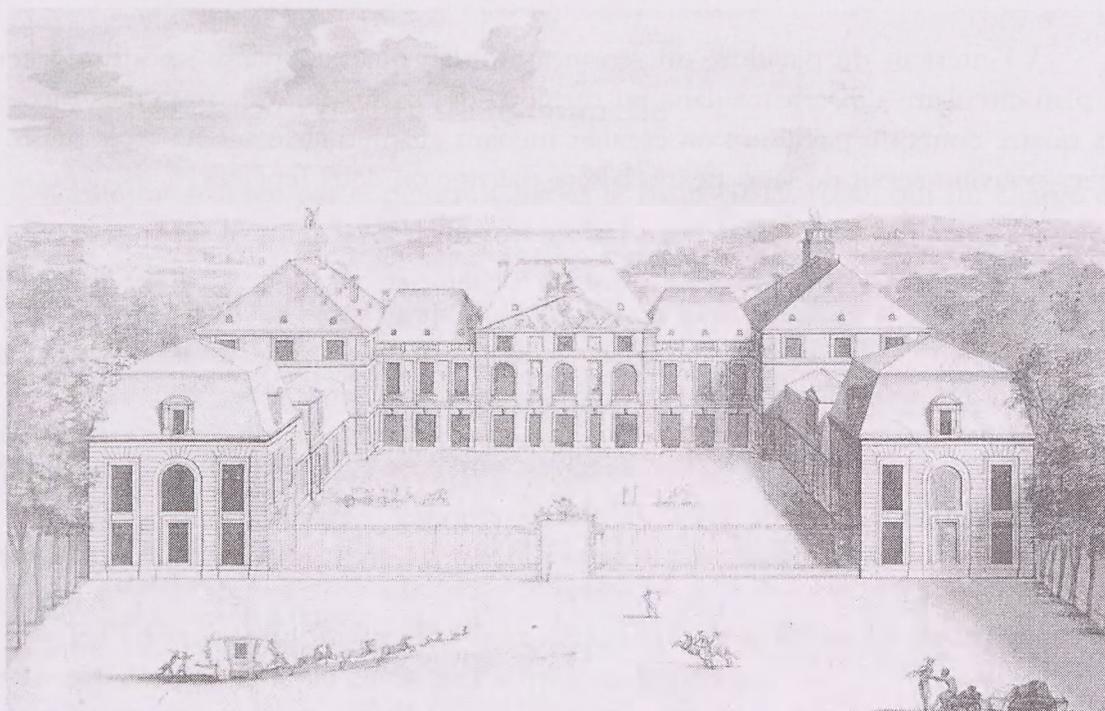
<sup>4</sup> Plan masse du château, des écuries et de l'entrée d'honneur, Nationalmuseum de Stockholm, CC 2172.

On imagina également des pavillons au toit à quatre frontons, ornés de pots à feu, en tout point identiques au toit des pavillons de l'entrée d'honneur<sup>1</sup>.

Deux autres plans témoignent des hésitations qui ont précédé le choix définitif. Alors que l'ensemble des différentes pièces du château sont bien dessinées, le pavillon sud est à peine esquissé<sup>2</sup>.

C'est probablement en raison de ces hésitations que Claude Perrault (1613-1688) est intervenu comme « donneur d'idées ».

Il fut, enfin, décidé de construire un pavillon parfaitement identique au pavillon de la conciergerie pour préserver la symétrie des bâtiments de la cour d'honneur.



*Le château de Sceaux, dessin anonyme, 17<sup>ème</sup> siècle.*

Musée du Louvre, département des arts graphiques, inv. 34251. DR.  
La chapelle est dans le pavillon, à gauche de l'image. Rien ne la distingue du pavillon de la conciergerie.

Une petite croix au sommet du pavillon était le seul signe distinctif de la chapelle. Le bâtiment de plan carré communiquait, au rez-de-chaussée, avec l'orangerie et, au premier étage, avec une galerie qui permettait aux maîtres de maison d'accéder directement de leurs appartements à la tribune de la chapelle.

<sup>1</sup> Coupe axiale depuis le corps de logis jusqu'à l'esplanade, élévation de l'aile nord et des écuries, Nationalmuseum de Stockholm, CC 139.

<sup>2</sup> Plan du rez-de-chaussée du château, des écuries et de l'entrée d'honneur, Nationalmuseum de Stockholm, CC2 126 et THC 1533.

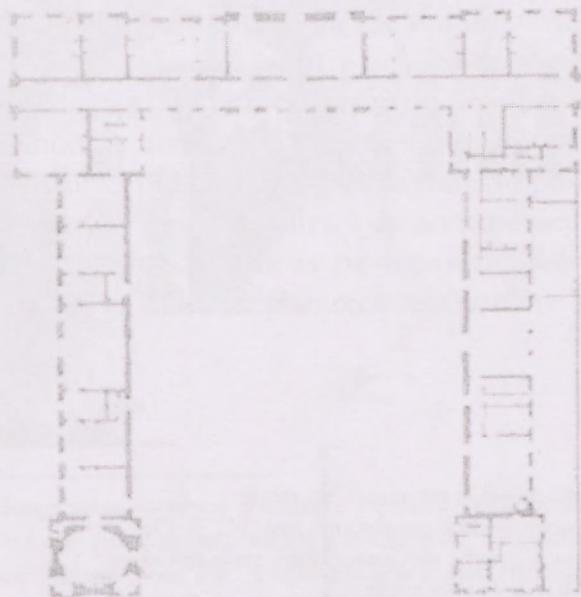
Les façades étaient constituées de trois travées. Des lignes de refends encadraient des baies rectangulaires. Au premier étage les baies centrales présentaient une forme cintrée au nord, à l'est et au sud.

Le pavillon était couvert d'un comble brisé, percé d'une lucarne sur chacune des faces.

On accédait à la chapelle, soit par la cour d'honneur (façade nord), soit par l'orangerie (rez-de-chaussée de la façade ouest), soit encore par la galerie ménagée dans le comble de l'aile sud<sup>1</sup>.

### La décoration intérieure de la chapelle

A l'intérieur du pavillon, on renonça au plan quadrangulaire<sup>2</sup>, pour adopter un plan circulaire s'inscrivant dans un carré, ce qui ménageait quatre petites pièces aux quatre coins du pavillon : un escalier menant au premier étage, et trois petites pièces pouvant servir de sacristies, éclairées par une ou deux fenêtres.



*Plan du rez-de-chaussée du château de Sceaux en 1700, dessin anonyme.*

Nationalmuseum de Stockholm, THC 6334. DR

On voit nettement sur ce dessin le plan circulaire de la chapelle.

<sup>1</sup> Vue cavalière du château de Sceaux prise du côté de l'entrée, Dessin anonyme, fin XVII<sup>e</sup>, Département des arts graphiques, Musée du Louvre, inv. 34.251.

Elévation de l'aile sud du côté de la cour d'honneur, dessin, Stockholm, National Museum, THC 6560.

Elévation de la façade sud du château depuis le corps de logis jusqu'à la chapelle, dessin, Stockholm, National Museum, THC 6753.

<sup>2</sup> Plan du rez-de-chaussée du château, Nationalmuseum de Stockholm, CC 2175.

Plan du rez-de-chaussée du château, Stockholm, National Museum, CC 2175 et Plan du premier étage du château, Stockholm, National Museum, CC2176.

On abandonna également le projet de décorer la chapelle de paires de colonnes engagées, et d'un autel précédé de trois marches chantournées. On se contenta de boiseries.

Dès 1674-1675, on peut observer les premiers aménagements du parc et des bâtiments grâce à un beau plan coloré attribué à Jean Leblond<sup>1</sup>. La chapelle de plan circulaire y apparaît clairement. D'autre part un plan de 1700<sup>2</sup> montre un plan précis de la chapelle : on voit nettement l'entrée sur la cour d'honneur avec son perron à trois volées, le passage vers l'orangerie, et le maître autel adossé à la façade est. La hauteur sous plafond était de trente coudées soit 12 à 15 mètres de haut<sup>3</sup>. Le pavement de marbre à compartiments de couleur avait été fait par le marbrier Minon<sup>4</sup>.

### La décoration peinte de la chapelle

Elle fut réalisée par le peintre Charles le Brun (1619-1690) qui fut chargé de la décoration et du programme allégorique du parc et des bâtiments où il peignit quatre plafonds :

« *Persée monté sur Pégase punissant Atlas du refus de le recevoir, en le changeant en rocher par la vertu du chef de Méduse* » pour le grand escalier du château.

« *Junon ordonnant à Iris de déchaîner les vents contre la flotte d'Enée* » pour le pavillon des Quatre vents qui se trouvait à la limite sud-est du parc dominant la plaine d'Antony (pavillon détruit au XVIII<sup>ème</sup> siècle).

« *Le lever de l'Aurore* » toujours visible au Pavillon de l'Aurore, à l'Est du domaine. « *L'ancienne Loi, accomplie par la nouvelle* », pour la coupole de la chapelle du château.

En l'honneur du maître des lieux, Jean-Baptiste Colbert, Le Brun choisit de représenter le Baptême du Christ par saint Jean-Baptiste.

Ce thème du Baptême de Christ fut très souvent représenté : tandis que Jean (Jean le Baptiste) baptise Jésus, Dieu le Père apparaît dans les nuées entouré des nombreuses figures allégoriques, tandis que la colombe du Saint-Esprit descend vers le Christ.

---

<sup>1</sup> *Plan du Chateau et parc de Seaux*, Stockholm, National Museum, THC 7946.

<sup>2</sup> *Plan du Redo chauséde Siau fait 1700* ./ . Stockholm, National Museum, THC 6334.

<sup>3</sup> *Description de la chapelle de Seaux*, poème de Mlle de Saint-André, 1676.

Comme toutes les mesures d'Ancien Régime, la coudée avait une dimension variable selon les régions. D'après le dictionnaire Petit Robert, la coudée valait 50cm.

<sup>4</sup> *Lettre de l'ecclésiastique à un gentilhomme de province*, p. 10.



Vannini, Ottavio (Florence 1585-Florence 1644), *Baptême du Christ*, 17<sup>ème</sup> s.,  
huile sur toile, dépôt de l'État au musée des beaux-arts de Nantes. DR  
Le baptême du Christ a souvent été représenté ainsi, avec Dieu dans les nuées  
et l'Esprit saint qui descend vers le Christ sous la forme d'une colombe.  
Le Brun a repris cette disposition avec trois techniques différentes :  
sculpture, vitrail et peinture.

L'originalité de Le Brun fut de réaliser cette scène avec trois techniques artistiques différentes :

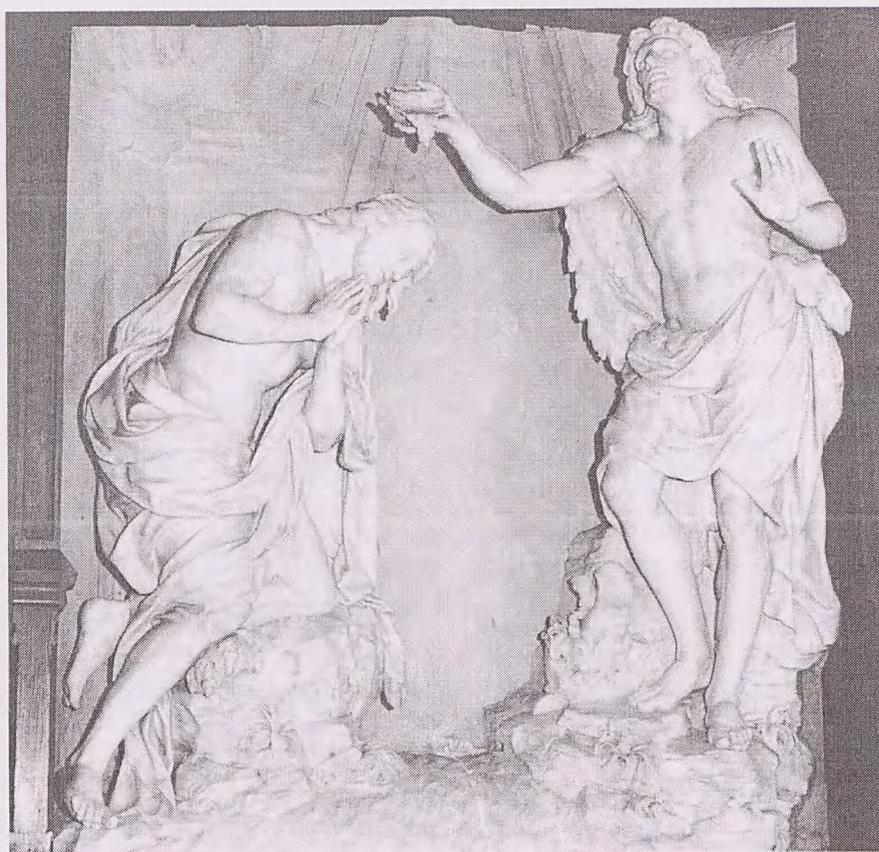
- une sculpture de Jean-Baptiste Tuby : *le Baptême du Christ par saint Jean-Baptiste*.
- un vitrail représentant la *Colombe du Saint-Esprit*.
- une peinture pour la coupole : *l'Ancienne Loi accomplie par la Nouvelle*.

De plus, installés autour de l'autel « à la romaine », des panneaux peints puis sculptés pour certains, représentaient : *Les Patriarches et les Prophètes sortant des Limbes* (2 panneaux) *et la vie de saint Jean-Baptiste* (5 panneaux)

### La sculpture représentant *Le Baptême du Christ par Saint-Jean-Baptiste*

L'autel de la chapelle du château était surmonté de la sculpture de Jean-Baptiste Tuby.

Cette belle sculpture en marbre blanc est aujourd'hui visible au dessus du maître autel de l'église paroissiale de Sceaux.



*Le Baptême du Christ*, sculpture de Jean-Baptiste Tuby, entre 1675 et 1680. DR.  
La statue est aujourd'hui visible dans l'église de Sceaux.

Jean-Baptiste Tuby (Rome vers 1635 – Paris 1700) participa à plusieurs reprises à la décoration du domaine de Sceaux sous la direction de Charles Le Brun : il travailla aux sculptures de la grande cascade (vers 1675) et, vers 1690, il réalisa une sculpture des Dioscures, *Castor et Pollux*, pour le bassin de l'octogone. Originaire d'Italie, il s'installa en France vers 1660 et fut naturalisé en 1672. Il travailla sous les ordres de Le Brun pour les jardins de Versailles et pour la manufacture des Gobelins. Il fut le collaborateur de Coysevox pour le tombeau de Colbert que l'on peut voir encore aujourd'hui dans l'église Saint-Eustache à Paris (statue représentant la Piété).

Jésus, agenouillé sur un rocher d'où sortent des fleurs et du lierre, torse nu, pieds nus, la tête penchée et inclinée sur la droite, les mains jointes adopte une attitude de recueillement et d'humilité. Il se prépare au baptême que va lui administrer Jean-Baptiste en versant sur sa tête le contenu d'une coquille, remplie d'eau du Jourdain. Jean-Baptiste est torse nu, ses reins sont ceints d'une grande draperie. Il porte en bandoulière une peau de chameau qui évoque sa vie dans le désert. Le regard du Précurseur, saint Jean-Baptiste, se dirige vers la coupole où apparaît le Père Éternel qui reconnaît en Jésus son fils, « celui-ci est mon fils bien aimé, qui a toute ma faveur<sup>1</sup> ». Tandis que, sur la verrière derrière le maître autel, le Saint-Esprit descend vers le Christ sous la forme d'une colombe.

Lorsqu'en 1798, le domaine fut vendu comme bien national, les sculptures n'étaient pas comprises dans la vente. Les statues qui n'avaient pas encore été enlevées, furent transportées au musée des Monuments français, dirigé par Alexandre Lenoir. C'est ainsi que, le 23 prairial an VI (11 juin 1798), *le Baptême du Christ* fut envoyé au musée des Monuments français. En 1803 le curé de Sceaux et les administrateurs de la paroisse réclamèrent la statue. En effet, avant la Révolution, une copie en plâtre (ou en pierre) du *Baptême* ornait le maître-autel de l'église paroissiale. En septembre, la demande fut transmise par le ministre de l'Intérieur, Jean-Antoine Chaptal, à Dominique Vivant-Denon, directeur du musée Napoléon (ancien Museum central des arts, futur musée du Louvre). La demande fut ensuite transmise pour avis à Alexandre Lenoir, qui accepta de rendre la statue car il jugeait qu'elle n'était pas essentielle à l'histoire de l'art. Il leur réclama néanmoins les 688 livres que le transport de Sceaux à Paris, la restauration et l'installation de la statue au musée des Monuments français avaient coûtées. Le 17 décembre les marguilliers de l'église de Sceaux purent enfin récupérer le groupe et furent dispensés de tous les frais qu'Alexandre Lenoir voulait leur faire régler<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Évangile selon saint Matthieu 3, 13-17, saint Marc 1, 9-11, saint Luc 3, 21, saint Jean 1, 19-34.

<sup>2</sup> Inventaire des richesses d'art de la France, Plon, 1883.

## Panneaux peints et sculptés autour de l'autel.

De chaque côté de l'autel, de part et d'autre du vitrail du Saint-Esprit, Charles le Brun avait réalisé deux représentations peintes des Patriarches et des Prophètes sortant des Limbes.

Ayant été endommagées par l'humidité, ces peintures furent remplacées, du vivant de Colbert, par deux sculptures de marbre, sur le même sujet, œuvres de Jean Cornu (1650-1710) et Jacques Prou (1655-1706). Colbert fit transporter les peintures dans son hôtel parisien. Elles furent encadrées. Elles figurent dans son inventaire après décès (1683).

A droite les patriarches avant Moïse (Loi de Nature) : Eve, Adam, Abel, Noé, Moïse

A gauche les patriarches et les Prophètes après Moïse (Loi écrite) : le sacrificateur Samuel, David et le prophète Michée qui avait annoncé la naissance du Messie à Bethléem.

Ils sont guidés par des anges qui leur montrent le Christ grâce auquel ils sont sortis des Limbes.

Le décor de la chapelle était complété par cinq médaillons évoquant la vie de saint Jean-Baptiste, saint patron de Jean-Baptiste Colbert : quatre médaillons peints en grisaille imitant le bronze représentant la naissance de saint Jean-Baptiste, saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert, la présentation du Christ, les reproches faits à Hérode Antipas.

Hérode Antipas avait épousé Hérodiade, la femme de son demi-frère, alors que celui-ci était encore vivant. Salomé, la fille d'Hérodiade, ayant ébloui Hérode par ses danses, obtint la tête de saint Jean-Baptiste qui lui fut apportée sur un plat<sup>1</sup>.

Sur le devant de l'autel un médaillon en bronze doré représentait le tombeau de saint Jean-Baptiste (Ce tombeau se trouve à Damas dans la mosquée des Omeyyades).

Le Brun avait également dessiné les instruments du culte : les chandeliers, le tabernacle, une grande croix d'argent décorée à la base de deux putti assis en pleurs, d'une représentation de la transgression d'Adam et Eve, et d'une représentation du serpent d'airain.

Dans le long poème, paru en 1676, consacré à la description de la chapelle de Sceaux, Mademoiselle de Saint-André indique que la sculpture de Tuby est en marbre blanc. Or le mémoire de Tuby, publié par Victor Advielle<sup>2</sup> date de 1680 : *Mémoire des ouvrages faits en 1680, à la chapelle du château de Sceaux, par Baptiste Tuby, sculpteur, sur les dessins de M. le Brun, premier peintre du Roy*. Nous n'avons pas trouvé d'explication pour la contradiction de ces dates.

<sup>1</sup> Evangile selon Matthieu 14 : 3-11. Evangile selon Marc 6 : 17-28.

<sup>2</sup> « Le groupe de Tuby de l'église paroissiale de Sceaux (Seine) » publié par Victor Advielle dans la *Réunion des beaux-arts des départements*, Paris, Plon-Nourrit, 1883, pp. 65-69.

## La verrière de la Colombe du Saint-Esprit

Il y a peu de renseignements sur cette verrière. Elle se trouvait à la croisée de la façade Est, au dessus du maître autel. La colombe descendait vers le Christ. Comme le prédit Jean-Baptiste c'est désormais Jésus qui baptisera du Saint-Esprit : « Pour moi, je vous baptise d'eau en vue de la repentance. Mais celui qui vient après moi, est plus puissant que moi [...] c'est lui qui vous baptisera d'Esprit saint et de feu. [...] Jésus, ayant été baptisé, sortit immédiatement de l'eau ; et voici les cieux s'ouvrirent à lui et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir vers lui<sup>1</sup> ». La colombe était environnée d'anges. Malheureusement la documentation manque ; nous ne connaissons pas l'auteur de ce vitrail, ni la technique qu'il a employée pour le réaliser.

## La coupole

D'après les sources, le Brun aurait peint la coupole avec la technique de la fresque<sup>2</sup>.



François Verdier (1651-1730),  
copie de la coupole du château  
de Sceaux, huile sur toile, MIDF,  
dépôt du musée de Nantes.  
Photo Pascal Lemaître.

<sup>1</sup> Evangile selon saint Matthieu, 3, 11-16.

<sup>2</sup> Cette technique n'a pas été utilisée au Pavillon de l'Aurore, où la coupole a été peinte sur un enduit sec, avec des parties matouflées ou collées.

Il fut secondé par Claude Audran (Lyon 1641 – Paris 1684), « artiste renommé, qui avait déjà travaillé au Louvre au temps de Le Brun, dans la galerie d'Apollon, et ébauché plusieurs figures du tableau qui représente le triomphe d'Apollon, peignit à fresque, sous sa direction, dans la chapelle du château de Sceaux »<sup>1</sup>.

## Dieu le Père et les trois Lois



Gérard Audran (Lyon 1640-Paris 1703), gravure de la coupole de Sceaux, eau-forte, 1681.  
Coll. des amis de Sceaux. Photo Pascal Lemaitre  
Dieu le père et les trois Lois, Loi de Nature, Loi écrite, Loi de Grâce ou Loi évangélique.

Au centre de la composition, Dieu le Père bénit son fils. Le bras levé, la main ouverte. Sous les traits d'un vieillard barbu à l'abondante chevelure, il est représenté assis entouré d'angelots et de chérubins, vêtu d'une grande draperie blanche. Son pied droit repose sur la tête d'un chérubin. Dieu est entouré des trois lois qui scellaient les alliances passées avec les hommes : la Loi de Nature, le Loi écrite et la Loi évangélique.

<sup>1</sup> D'après les *Mémoires inédits sur les membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, publiés par MM. Dussieux et Soulié et al. (Paris, 1854, t. II), Notice par Guillet de Saint-Georges, p.11 à 22.

**La loi de Nature.** C'est la loi des temps obscurs où l'homme vivait dans le péché. Elle dura longtemps d'Adam et Eve à l'époque de Moïse. A cette époque, une alliance fut cependant conclue entre Yahvé et Abraham : « Dieu dit à Abraham : *et toi tu observeras mon alliance, toi et ta race après toi, de génération en génération. [...] Vous ferez circoncire la chair de votre prépuce, et ce sera le signe de l'alliance entre moi et vous*<sup>1</sup>. ».

L'ange qui symbolise la Loi de Nature est entièrement dans l'ombre, sous le grand voile bleu qui sépare cette Loi de Nature des deux autres Lois. Il est vêtu de brun rouge « pour marquer la rigueur de Dieu dans ce premier état et la disgrâce des premiers pères à cause du péché originel.<sup>2</sup> ».

**La Loi écrite.** C'est la loi de Moïse qui reçut de Dieu les tables de la Loi sur le mont Sinaï<sup>3</sup>. L'ange qui symbolise cette Loi est proche de Dieu, au dessus du voile bleu qu'il retient. Son front est éclairé. Il est vêtu de jaune, ce qui signifie que l'homme s'est rapproché de Dieu<sup>4</sup>.

**La Loi évangélique ou Loi de grâce.** L'ange est en pleine lumière, les mains jointes il regarde Dieu avec une attitude extatique. Il est vêtu d'un manteau vert et rouge sang qui rappelle la passion du Christ.

Jésus ne rejette pas les premières lois, mais il veut les réformer. Il adresse un message de paix, d'amour, de pitié et de compassion à tous les hommes, libres ou esclaves, juifs ou païens, à tous les peuples et non plus au seul peuple qui se dit le peuple élu. Il s'oppose à ceux qui suivent les rites sans véritable foi. La Loi évangélique demande une adhésion profonde de l'esprit et du cœur qui emporte la certitude. Le croyant se rapproche de Dieu, sans le barrage des prêtres qui dans la religion juive interdisaient l'entrée de laïcs dans le Temple. Le baptême scelle la nouvelle alliance entre Dieu et le catéchumène ; la circoncision devient inutile. Les interdits alimentaires sont rejetés comme les notions de purs et d'impurs car toutes les créatures créées par Dieu sont pures. Le sacrifice de Jésus, le sang versé sur la croix en rémission des péchés rend inutile le sacrifice des animaux que pratiquaient les Hébreux comme les païens : Jésus est l'agneau de Dieu : « ...[Jean-Baptiste] vit Jésus venant à lui, et il dit : Voici l'Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde. » (Évangile selon saint Jean). Jésus prône l'obéissance : la femme est soumise à son mari, l'esclave à son maître. Sa morale est rigoureuse surtout en matière sexuelle. Jésus s'opposait à la liberté des mœurs des païens.

### Figures et symboles de la Loi évangélique

Autour de la figure du Père, figure des symboles de la loi évangélique : l'esprit de Charité, la Pureté du cœur et de l'esprit, l'Obéissance, l'Adoration les

---

<sup>1</sup> Genèse 17.

<sup>2</sup> Nivelon, Claude, *Vie de Charles Le Brun et description détaillée de ses ouvrages*, édition critique et introduction par Lorenzo Pericolo, Librairie Droz, 2004, p. 379-380.

<sup>3</sup> L'Exode, 34,19.

<sup>4</sup> Nivelon, p. 379-380.

archanges saint Michel et Gabriel, un angelot qui brandit le nom de Jésus, l'ange qui tient un encensoir, les deux anges enlacés.

**L'esprit de Charité** est figuré par un ange aux ailes bleues. Il a les bras croisés sur la poitrine. Il est vêtu d'une robe blanche et un grand voile jaune l'enveloppe. C'est une figure lumineuse ; symbole de la religion et de la foi, une flamme couronne sa tête.



Gérard Audran (Lyon 1640-Paris 1703), gravure de la coupole de Sceaux, eau-forte, 1681.

Coll. des amis de Sceaux. Photo Pascal Lemaître

On y voit l'esprit de charité, l'ange à l'encensoir, Les deux anges enlacés, deux anges musiciens jouant de la trompe et de la flûte, l'angelot brandissant le nom de Yahvé.

**La Pureté, du cœur et de l'esprit** est représentée par un grand ange aux ailes bleues qui est couronné de fleurs. Il est debout porté par des nuages, ses bras sont grand ouverts, le regard tourné vers Dieu le Père. En dessous de lui la grille de l'autel des parfums qui dans la loi juive était le symbole de la pureté.

**L'Obéissance** est figurée par un ange qui fait face à l'ange de la Pureté. Il porte un joug sur les épaules. Vêtu d'une robe bleue, enveloppé d'un grand voile rouge orangé, il a les mains jointes et son regard est tourné vers Dieu.

**L'Adoration** : placée entre les anges de la Pureté et de l'Obéissance, figure l'Adoration, « inclinée et soumise, les yeux baissés, les mains croisées et fermées

pour exprimer que c'est par les yeux de la Foi qu'il faut regarder tous les mystères du salut<sup>1</sup> ».

**L'Oraison :** l'ange assis sur des nuages qui tient un encensoir, représente l'Oraison : « [c'est] l'ange de L'Apocalypse, qui tient un encensoir rempli de vapeurs d'encens, en regardant et montrant de l'indice [index] que c'est au nouveau nom de Jésus-Christ que tout doit être consacré et devant lequel tout doit fléchir<sup>2</sup>. »



Gérard Audran (Lyon 1640-Paris 1703), gravure de la coupole de Sceaux, eau-forte, 1681. Coll. des amis de Sceaux. Photo Pascal Lemaître.

Anges symbolisant, la Pureté du cœur et de l'esprit, l'Adoration, l'Obéissance.  
L'autel des parfums (symbole de pureté dans la religion hébraïque),  
Sur la balustrade vase d'or et pains de proposition.

L'Oraison désigne l'angelot qui brandit au-dessus de sa tête, une flamme de feu où est inscrit, en hébreu, le nom de Jésus.

Les archanges **saint Michel** et **Gabriel** sont placés l'un près de l'autre. Saint-Michel, le prince des armées célestes, porte un bouclier au bras droit, son casque est à ses pieds. Semblant converser avec lui, se trouve l'ange Gabriel, messenger de Dieu. C'est lui qui annonça à Zacharie la naissance de Jean-Baptiste et à Marie celle de Jésus. A leurs pieds un **angelot en prière**, la tête baissée regarde le baptême du

<sup>1</sup> Nivelon p. 382.

<sup>2</sup> Nivelon p. 383.

Christ. Selon Claude Nivelon cet angelot est le symbole des premiers Juifs qui ont suivi le Christ.

**Deux anges enlacés** qui regardent également le baptême, semblent figurer une autre vertu chrétienne : l'amour du prochain<sup>1</sup>.

### Les anges musiciens

Répartis autour de la coupole quatre anges musiciens semblent avoir arrêté leur concert à la vue du baptême du Sauveur. L'un joue de la flûte, l'autre de la trompe, le troisième joue des cymbales et le quatrième de la viole.

Toute cette scène vertueuse est circonscrite par une balustrade feinte. Or, nous voyons que les objets utilisés dans le culte judaïque sont rejetés au delà de cette balustrade.

### Les Objets symboliques du Judaïsme

Lorsque les hébreux étaient encore nomades, ils établirent leur Tabernacle sous une tente, située dans un enclos. Le Dieu d'Israël, Yahvé, donna à Moïse des consignes très précises pour la construction du sanctuaire<sup>2</sup>. La partie extérieure était appelée **le Parvis**. La tente s'ouvrait à l'Est. Elle était divisée en deux parties séparées par un voile : le Lieu saint et le Saint des Saints.

Sur le Parvis se trouvait l'Autel des Holocaustes (ou Autel d'airain) où avait lieu le sacrifice des animaux et la crémation de leur chair, en expiation des péchés des hommes. Derrière l'Autel des Holocaustes se trouvait le bassin de consécration où les prêtres devaient se purifier avant d'entrer dans le Tabernacle.

Seuls les prêtres entraient dans la Chambre Est, **le Lieu Saint**. Cette chambre renfermait les trois objets symboliques destinés à favoriser le développement de l'âme humaine : le chandelier à sept branches, la table des pains de proposition et l'autel des parfums.

**Le chandelier d'or** à sept branches était placé à gauche de l'entrée, au sud de la pièce. Les sept lampes, alimentées par une huile d'olive très pure, éclairaient la chambre. Elles étaient le symbole de la connaissance spirituelle donnée à ceux qui s'engageaient sur le chemin de l'initiation.

**La Table des pains de proposition** se trouvait à droite de l'entrée, au Nord. Les prêtres y déposaient douze pains en deux piles de six. La pâte de ces

---

<sup>1</sup> Evangile selon saint Marc, **13**, 31 : « voici le second [commandement] : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que celui-là [...] ».

<sup>2</sup> Exode, **34**, 25-31.

pains était faite sans levain. Sur chacune des piles, on déposait quelques gouttes d'encens. Les pains étaient changés le jour du Sabbat et l'encens était brûlé sur l'autel des parfums. Les douze pains symbolisaient les services rendus à ses semblables.



Gérard Audran (Lyon 1640-Paris 1703), gravure de la coupole de Sceaux, eau-forte, 1681.

Coll. des amis de Sceaux. Photo Pascal Lemaître.

Ange emportant le chandelier à sept branches, voile du Saint des Saint (religion juive).

ange musicien jouant des cymbales, archanges Gabriel et saint-Michel,

**L'Autel des parfums** était situé à l'ouest de la chambre, devant le voile qui séparait le Lieu Saint du Saint des Saints. Les prêtres y brûlaient de l'encens ; le parfum pénétrait dans le Saint des Saints où se trouvait l'Arche, symbole de l'Esprit.

## Le Saint des Saints

À l'exception du grand prêtre, nul ne pouvait pénétrer dans le Saint des Saints, c'est à dire franchir le voile entre les deux chambres. Seule l'initiation permettait de franchir le voile de lin écarlate<sup>1</sup>. Dans le Saint des Saints se trouvait l'**Arche d'Alliance**. C'était un coffre en bois d'acacia recouvert d'or qui renfermait

<sup>1</sup> « Il fit le voile de pourpre violette et écarlate, de cramoisi et de fin lin retors artistement damassé de chérubins [...], Exode, 36.

les Tables de la Loi dictées à Moïse, le Vase d'or de la Manne<sup>1</sup> et la Verge fleurie d'Aaron<sup>2</sup>.

Tant que les juifs furent nomades, l'Arche demeura dans le tabernacle, sous la tente. Elle était équipée d'anneaux dans lesquelles on glissait des barres pour faciliter son transport.

L'Arche était surmontée du Propitiatoire<sup>3</sup>, sorte de table d'or pur: « Il [Beçaléel] fit un propitiatoire d'or pur de deux coudées et demie de long et d'une coudée et demie de large ; Il façonna au marteau deux chérubins d'or aux deux extrémités du propitiatoire, un chérubin à l'une des extrémités, et le second à l'autre, faisant corps avec le propitiatoire à ses deux extrémités. Les chérubins avaient les ailes déployées vers le haut et en protégeaient le propitiatoire. Ils se faisaient face, le visage tourné vers le propitiatoire<sup>4</sup>. ».

Lorsque Josué, le successeur de Moïse, eut conquis le pays de Canaan et qu'il eut expulsé tous les peuples qui occupaient ce pays, les Hébreux renoncèrent au nomadisme, et s'installèrent dans cette terre promise où ruisselaient « le lait et le miel<sup>5</sup> ». Josué distribua les terres aux douze tribus d'Israël. Le fils du roi David et de Bethsabée, Salomon, construisit un magnifique temple à Jérusalem pour accueillir le tabernacle et les objets sacrés. Malheureusement, en 586 avant JC, le royaume d'Israël fut envahi par les armées du roi de Babylone, Nabuchodonosor. Jérusalem fit mise à sac, le temple fut détruit et le peuple juif fut emmené en captivité à Babylone. C'est alors que l'Arche d'alliance disparut. Au retour d'exil, les hébreux, reconstruisirent le temple qui fut ensuite agrandi et embelli par le roi Hérode le Grand. Ce temple fut détruit par les troupes romaines de Titus, en 70 après JC. Le chandelier à sept branches fut emporté à Rome comme trophée<sup>6</sup> et le peuple juif chassé d'Israël.

---

<sup>1</sup> Exode, 16 : pains envoyés par Dieu aux hébreux dans le désert. « Moïse leur dit : cela c'est le pain que Yavée vous procure comme nourriture. ».

<sup>2</sup> Nombres, 17, 23-26. Alors que l'autorité de Moïse et d'Aaron était contestée, Yahvé ordonna que chacune des douze tribus d'Israël remettent à Moïse un rameau. Moïse plaça dans le sanctuaire les douze rameaux. Le lendemain seul le rameau d'Aaron et de la famille des Lévi avait fleuri. C'est lui que Dieu avait choisi pour être le premier des grands prêtres. Il était secondé par ses fils.

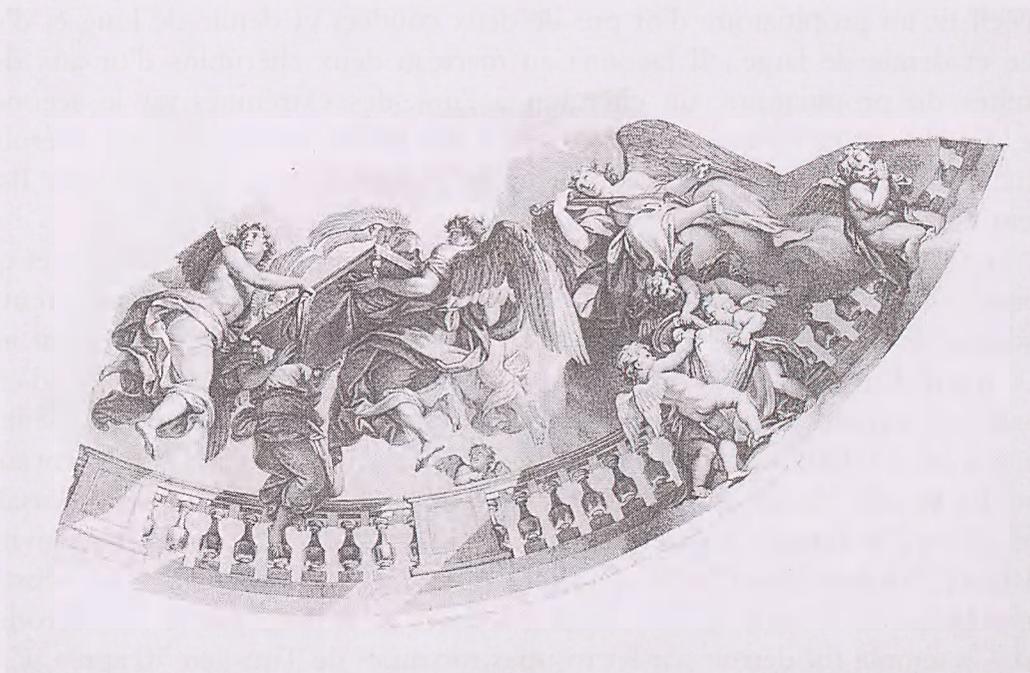
<sup>3</sup> Qui a pour but de rendre Dieu propice, définition du Petit Robert.

<sup>4</sup> Exode, 3, 7.

<sup>5</sup> Exode, 3, 8. Le Seigneur dit à Moïse « J'ai vu la misère de mon peuple en Egypte et je l'ai entendu crier sous les coups de ses chefs de corvée. Oui, je connais ses souffrances. Je suis descendu pour le délivrer de la main des Egyptiens et le faire monter de ce pays vers un bon et vaste pays où ruissent le lait et le miel, demeure de Cananéens, des Hittites, des Amorites, des Périzzites, des Hivvites, et des Jébuséens.

<sup>6</sup> Le chandelier figure sur l'un des reliefs de l'arc de Titus, élevé à Rome par son frère, l'empereur Domitien.

Revenons maintenant à la coupole de la chapelle de Sceaux. Quatre anges emportent au delà de la balustrade feinte l'Arche d'Alliance nous disent les textes. En fait Le Brun a seulement représenté le Propitiatoire que l'on reconnaît aux deux anges d'or qui le surmontent<sup>1</sup>.



Gérard Audran (Lyon 1640-Paris 1703), gravure de la coupole de Sceaux, eau-forte, 1681. Coll. des amis de Sceaux. Photo Pascal Lemaître. Quatre anges emportant le Propitiatoire, sorte de table surmontant l'Arche d'alliance, angelots emportant le vase d'or de la Manne, ange musicien jouant de la viole.

Un bel ange, vêtu d'un grand manteau bleu foncé emporte le chandelier à sept branches. A l'extérieur de la balustrade, près de l'ange qui joue de la viole, trois angelots s'efforcent d'emporter le Vase d'or de la Manne. L'autel des parfums a été jeté par dessus la balustrade. Il se trouve au-dessous de l'ange qui symbolise la pureté du cœur et de l'esprit. Près de l'ange qui emporte le chandelier à sept branches, un grand voile rouge a été jeté sur la balustrade. C'est le voile qui fermait l'entrée du Saint des Saints. Il a été déchiré lorsque Dieu a reconnu Jésus comme son fils. Sur la balustrade on trouve un vase d'or et une pile de pains de proposition pour montrer « qu'une partie des ornements de l'ancienne religion sont restés en pratique dans la dernière, telles que des coupes d'or et une cuvette pour signifier, comme il se remarque par les fonts baptismaux, que l'on s'en est servi dans la

<sup>1</sup> Le Brun savait probablement que l'Arche d'Alliance avait disparu dans la destruction du Temple en 586 avant JC.

primitive Eglise<sup>1</sup>. » Le pain sans levain et le vase d'or qui pourrait contenir du vin, rappellent les deux espèces de la célébration de l'eucharistie<sup>2</sup>.

Quelles furent les sources d'inspiration de Le Brun pour réaliser cette coupole ? Nous ne le savons pas précisément. L'Italie bien sûr où Le Brun séjourna près de quatre ans grâce au soutien du chancelier Séguier<sup>3</sup>. Le Brun a pu être influencé par la coupole de l'église du Val-de-Grâce, chef d'œuvre de Pierre Mignard, (Troyes 1612-Paris 1695) qui fut son grand rival. En 1663, à la demande d'Anne d'Autriche, Mignard peignit, à fresque, le dôme de l'église du Val-de-Grâce où, comme à Sceaux, Dieu apparaît, dans sa Gloire au centre de la composition. A sa droite se trouve le Christ qui lui montre son Eglise. La colombe du Saint-Esprit les survole. On peut voir aussi saint Jean-Baptiste, des anges musiciens, un chandelier à sept branches, des anges qui transportent l'Arche d'Alliance, des patriarches et des prophètes de l'Ancien Testament<sup>4</sup>.

Pour la troisième chapelle du château de Versailles<sup>5</sup>, construite en 1672, Le Brun avait imaginé une magnifique composition : *la Chute des anges rebelles*. Cette chapelle restera en service jusqu'en 1682, mais Le Brun ne pourra jamais réaliser son projet où apparaissait le Père éternel dans sa gloire<sup>6</sup>.

Le Brun a pu également être inspiré par la chapelle du château de Fresnes-sur-Marne<sup>7</sup>, construite par François Mansart, vers 1645, chapelle où les sculptures de l'autel étaient en correspondance avec la peinture de la voûte, œuvre de François Perrier. L'Assomption y était représentée. La sculpture montrait quatre Apôtres regardant le tombeau de la Vierge. Celui-ci était vide. Les Apôtres semblaient surpris. L'un d'eux, le bras levé, montrait que la Vierge était montée au ciel où Dieu l'accueillait en lui tendant les bras. Les sculptures étaient de Girardon. Dans les pendentifs Le Brun avait réalisé quatre peintures : David jouant de la harpe, le Christ au Jardin des oliviers, saint Matthieu et une sibylle<sup>8</sup>.

---

<sup>1</sup> Nivelon p. 381.

<sup>2</sup> Melchisédech, roi de Salem et grand prêtre vint à la rencontre d'Abraham qui revenait vainqueur de Kedor-Laomer et d'autres Rois. Melchisédech apportait du vin et du pain pour bénir Abraham.

Genèse, 14. Et Epître aux Hébreux, 7.

<sup>3</sup> Pierre Séguier (Paris 1588 - Saint-Germain-en-Laye 1672), magistrat, garde des sceaux en 1633, chancelier de 1635 à 1672, protecteur de l'Académie française. Il occupa à l'Académie française le fauteuil n°1 de 1635 à 1643, date à laquelle il devint Protecteur de l'Académie.

<sup>4</sup> Molière, *La Gloire du dôme du Val-de-Grâce, poème sur la peinture de M. Mignard, par M. Molière en l'année 1669*. 366 vers.

<sup>5</sup> Il y eut à Versailles, cinq chapelles successives.

<sup>6</sup> Voir Lydia Beauvais, *Charles le Brun*, inventaire général des dessins français, tome I, RMN, 2000.

<sup>7</sup> Château détruit en 1828-1830. Henri de Guénégaud (1610-1676) fut seigneur de Fresnes de 1645 à 1676. Ami de Fouquet, il se retira à Fresnes après la disgrâce de celui-ci. Il occupa de nombreuses charges dont celle de secrétaire d'État à la Maison du Roi et de ministre des finances.

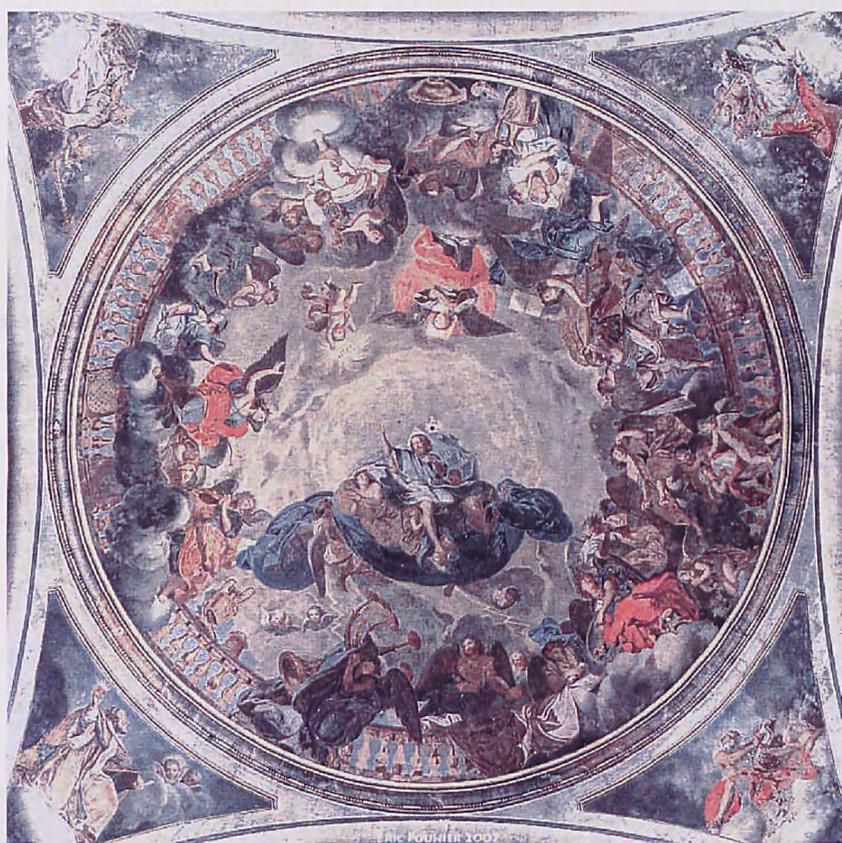
<sup>8</sup> Allan Braham et Peter Smith, *François Mansart*, A. Zwemmer LYD, 1973.

On doit à plusieurs élèves de Le Brun des reproductions de la coupole :

\* Gérard Audran, le frère de Claude, grava à l'eau-forte, en cinq planches, la coupole.

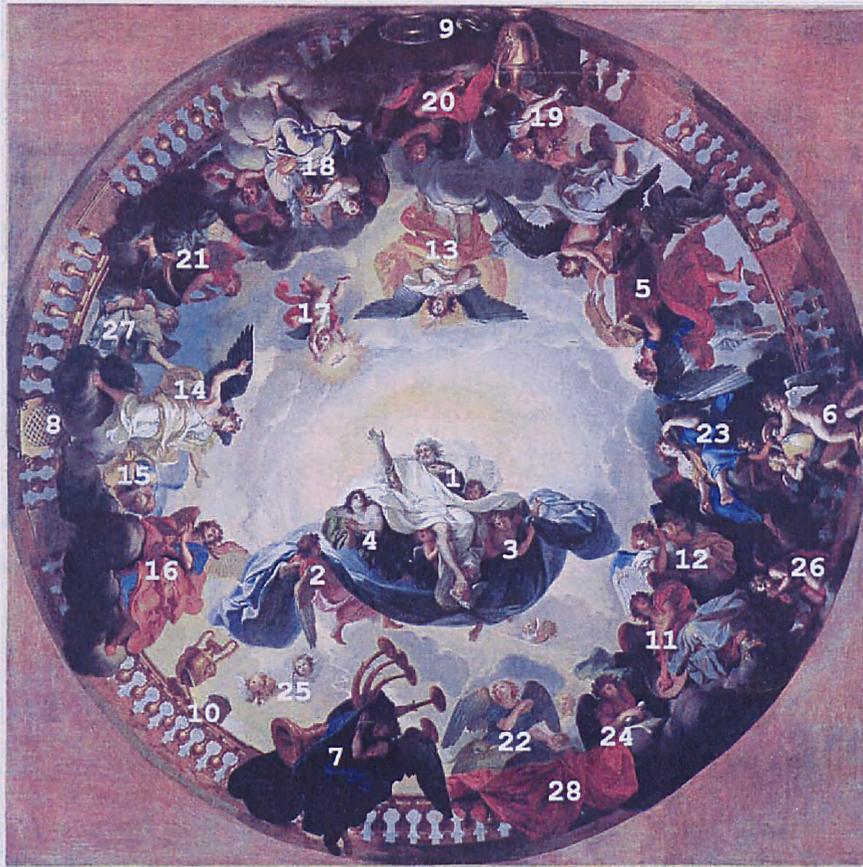
\* François Verdier (Paris 1651-Paris 1730) réalisa une huile sur toile de petites dimensions (1,17 x 1,18 m) qui permet d'apprécier les couleurs de l'œuvre de Le Brun.

\* A la voûte du transept de l'abbaye de Mondaye (Calvados), au dessus du maître autel, le Père Eustache Restout a peint une copie fidèle de la coupole de Le Brun



Père Eustache Restout, coupole de l'église de l'abbaye de Mondaye (Calvados).  
Copie de la coupole de Sceaux, à la croisée du transept de l'abbaye, début 18<sup>ème</sup>.

L'abbaye Saint Martin de Mondaye, située dans le Calvados, appartient à l'ordre des prémontrés. L'abbaye fut reconstruite entre 1706 et 1727 d'après les plans du père Eustache Restout (Caen 1655-1743). Celui-ci était sous-prieur de l'abbaye mais il était aussi architecte, décorateur et peintre.



François Verdier, coupole de la chapelle de Sceaux  
avec légende des symboles et figures.

### COUPOLE DE LA CHAPELLE DE SCEAUX

#### Groupe central

- 1 – Dieu, le Père éternel
- 2 – Ange symbolisant la Loi de Nature
- 3 – Ange symbolisant la Loi de Moïse ou Loi écrite
- 4 – Ange symbolisant la Loi de Grâce ou Loi évangélique

#### Figures autour de la balustrade.

##### Symboles du Judaïsme

- 5 – Quatre anges enlevant le Propitiatoire qui surmontait l'Arche d'Alliance
- 6 – Trois angelots emportant le vase d'or de la Manne
- 7 – Anges enlevant le chandelier à sept branches
- 8 – Autel des parfums
- 9 – Récipients servant au culte hébraïque : broc, patère, vase
- 10 – Sur la balustrade, vase et Pains de Proposition

##### Figures et symboles de la Loi évangélique

- 11 – Saint Michel, archange, prince des armées célestes
- 12 – Gabriel, archange annonciateur
- 13 – L'Esprit de Charité
- 14 – La Pureté du cœur et de l'esprit, ange les bras ouverts
- 15 – l'Adoration, ange prosterné
- 16 – l'Obéissance, ange supportant un joug sur ses épaules
- 17 – Angelot brandissant le nom de Jésus en hébreu
- 18 – Ange tenant un encensoir
- 19 – Deux anges enlacés

##### Anges musiciens

- 20 – Ange jouant de la flûte
- 21 – Ange jouant de la trompe
- 22 – Ange jouant des cymbales
- 23 – Ange jouant de la viole

##### Divers

- 24 – Ange tenant un rouleau
- 25 – Un des nombreux chérubins
- 26 – Angelot à genoux adorant le Christ sur l'autel (sculpture du Baptême sur l'autel)
- 27 – Figure désignant l'angelot qui brandit le nom de Jésus
- 28 – Voile

## Les sources permettant de connaître l'histoire de la chapelle

### Sources écrites

- *Description de la chapelle de Sceaux*, poème de mademoiselle D.S.A. [de Saint André], à Paris chez Sébastien Mabre-Cramoisy, imprimeur du Roy, rue Saint-Jacques, aux cigognes, 1676, BNF, département des imprimés.
- *Vie de Charles Le Brun* par Claude Nivelon, (l'élève de Le Brun) : copie de son manuscrit original, faite en 1832-1833, Bibliothèque nationale, département des manuscrits, ms fr.12987 (Le manuscrit original de 552 pages, in 4°, a été retrouvé récemment à Florence).
- Claude Nivelon, *Vie de Charles Le Brun et description détaillée de ses ouvrages*, édition critique et introduction par Lorenzo Pericolo, Librairie Droz, 2004, Ecole pratique des hautes études, Hautes études médiévales et modernes, 86 pp. 378-389.
- *Mercure galant*, novembre 1686, au Palais, à Paris, p.105.
- *Inventaire général des richesses d'art de la France, archives du musée des monuments français*, première partie, papiers de M. Albert Lenoir et documents tirés des archives de l'administration des beaux-arts, Paris, Plon, 1883.
- « Le groupe de Tuby de l'église paroissiale de Sceaux (Seine) », Mémoire relatif à la commande faite à Tuby et à un paiement de 7516 livres, publié par Victor Advielle, *Réunions [des sociétés] des Beaux-Arts des départements*, 1883.
- CATHEU (Françoise de), « Le château et le parc de Sceaux d'après les plans et gravures des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Gazette des beaux-Arts*, février 1939 et mai-juin 1939, p. 292-294.
- BEAUVAIS, Lydia, *Inventaire général des dessins de l'École française, Charles Le Brun, 1619-1690*, Musée du Louvre, département des arts graphiques, RMN, 2000.
- BEAUVAIS, Lydia, « Les Patriarches sortant des Limbes, deux tableaux de Charles Le Brun pour la chapelle du château de Sceaux », *La revue des musées de France*, 1, février 2004, p. 74-80.

## Sources iconographiques

\* Dessins du Nationalmuseum de Stockholm, Plans et élévations du château de Sceaux :

THC 1533, THC 1534, THC 6334, THC 6560, THC 6753, CC 100, CC 139, CC 2126, CC 2175-2176,

\* Dessins et cartons pour la coupole, conservés au cabinet des arts graphiques du musée du Louvre (36 cartons, 18 dessins).

\* Dessins pour les deux tableaux des Patriarches et des Prophètes sortant des Limbes (6 dessins).

\* Gravure à l'eau forte de la coupole en cinq morceaux par Gérard Audran, 1681, collection des Amis de Sceaux<sup>1</sup>.

\* Reproduction de la voûte de la chapelle par François Verdier, peinture, collections du musée de l'Île de France, dépôt du musée des Beaux-arts de Nantes.

\* Coupole de l'abbaye de Mondaye.

Marianne de Meyenbourg  
Conservateur au musée de l'Île de France

---

<sup>1</sup> Gérard Audran (Lyon 1640-Paris 1703) était le frère de Claude Audran (Lyon 1641-Paris 1684) qui peignit à la chapelle de Sceaux sous les ordres de Charles Le Brun.

## ANNEXES

---

### Annexe 1

DESCRIPTION DE LA CHAPELLE DE SEAUX. POÈME DE MADEMOISELLE D.S. A.  
A PARIS, chez SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY, Imprimeur du Roy, rue Saint Jacques, aux  
Cicognes, M. DC. LXXVI AVEC PERMISSION  
[Bibliothèque nationale Imprimé]  
Ye 1399 [microfiche]

#### L'IMPRIMEUR AU LECTEUR

Les diverses beautés de la Chapelle de Seaux dont je vous donne icy la description, pourroient fournir de sujet à un gros volume. Ces Vers ont parcouru la matière plutôt qu'ils ne l'ont épuisée. J'espère néanmoins que vous me sçavez gré de les avoir publiez, & que vous vous étonnerez qu'une Dame ait pû penetrer si avant dans les mysteres de la Poësie & de la Peinture. La consideration que les galans hommes ont ordinairement pour le Sexe, me répond de l'accueil que vous ferez à ce Poëme ; & je me persuade que vous auriez honte d'exercer la rigueur de vostre censure, sur un ouvrage que toutes les Dames ont interest de défendre.

#### DESCRIPTION DE LA CHAPELLE DE SEAUX

##### A DAMON

Ce n'est plus Apollon qu'aujourd'huy je  
réclame,  
De ses profanes feux je méprise l'ardeur :  
Je sens allumer dans mon cœur  
Une vive & plus noble flame ;  
Et dans le grand sujet que je prens pour mes vers,  
Je ne veux puiser ma lumière,  
Qu'au sein du Dieu qui forma l'Univers,  
Et tira ce grand tout de la masse première.  
[p. 2] Estre Saint, qui soutiens la terre sur son poids,  
Toy qui retiens les flots enchaînez sous tes loix,  
Qui renfermes les vents dans leur grotte profonde,  
Fais couler dans mon Ame une source feconde ;  
Conduis mes foibles mains, échauffe mes esprits,  
Puis que c'est pour ta gloire aujourd'huy que j'écris.  
Pleine de ce beau feu, Damon, je veux t'apprendre  
Que j'ay veû des beautés que je ne puis comprendre,  
Et si j'en croy mes sens il n'est rien sous les Cieux  
Plus digne de charmer tes yeux.  
Mais pour te tracer une image  
Du plus rare & parfait ouvrage

Que jamais enfanta le pinceau d'un mortel,  
 Il faut te dépendre une Gloire,  
 Qui mérite dans la mémoire  
 L'honneur d'un encens éternel.  
 C'est au Palais de Seaux, ce beau lieu qui m'enchanté,  
 Que dessous l'enceinte charmante  
 D'un Dome tout rempli d'appas,  
 Brille la Gloire triomphante  
 Du Dieu qu'on adore icy bas.  
 L'on voit ce Pere de la Terre,  
 Le Maistre absolu du tonnerre,  
 Et son divin Esprit paroître dans les airs,  
 [p. 3] Ce Dieu qui n'est qu'amour, que lumière & que flâme,  
 Ce Dieu qui fait connoître à l'Ame  
 Que la divine Essence a dans son Unité  
 Une Très-Sainte Trinité.  
 Les Habitans des cieus, ces Esprits de lumière,  
 Ces Estres qui sont sans matière  
 S'animent à chanter d'un ton mélodieux  
 Le Cantique éternel, le cantique adorable,  
 Saint, Saint, Saint est le Dieu le Seigneur redoutable,  
 Qui tient sous son pouvoir & la terre & les Cieus.  
 Mais pour exprimer à ta veüe  
 Une image plus étenduë  
 De ce rare & scavant morceau,  
 Il faut te partager le ceintre  
 Où le Brun cet excellent Peintre  
 A fait ce merveilleux tableau.  
 Forme dans ton esprit une legere idée  
 D'un lieu bien disposé dans sa proportion,  
 Et qui paroît avoir trente fois ta coudée  
 Du plan à l'élévation.  
 Je ne te diray rien de son architecture  
 Où paroist tant de jugement :  
 Quand tes yeux auront veü cette belle structure,  
 Tu seras de mon sentiment.  
 [p. 4] L'on connoît bien d'abord par sa figure ronde  
 Que cet auguste & sacré lieu  
 Est fait pour contenir un Dieu  
 Qui porte en sa main tout le Monde.  
 Tout charme dans un lieu si beau :  
 Là se fait admirer la lime & le ciseau :  
 Dans ce superbe enclos un Autel magnifique  
 D'un bon goust qui tient de l'antique,  
 Et qui n'estoit pas autrefois  
 Fort commun parmi les François,  
 Rend ce lieu si pompeux, si grand & si sublime,  
 Que l'esprit en est enchanté ;  
 Et je ne trouve rien, Damon, qui nous exprime  
 Plus de magnificence & plus de sainteté.  
 Au dessus de l'Autel est le sacré Baptême

Du verbe revestu de notre humanité,  
 Ce Fils que l'Éternel dans sa gloire suprême  
 Immole à nostre iniquité.  
 L'on voit cet Homme-Dieu fils d'une Vierge Mere  
 Engendré dans le sein du Pere,  
 paroître comme nous sous l'habit d'un pecheur,  
 Fléchissant sa teste sous l'onde,  
 Pour recevoir des mains de son grand Précurseur  
 Le Sacrement qui doit régénérer le Monde.  
 [p. 5] Un marbre blanc que l'art a pris soin d'embellir,  
 Expose à nos regards ces vivantes figures,  
 Et l'on croit voir sur ces sculptures  
 Des splendeurs du Tres-Haut un rayon rejallir.  
 L'Esprit divin paroît au travers des nuées.  
 Et l'on croit entendre la voix  
 Dont l'éclat rendit autrefois  
 Du fleuve du Jourdain les rives étonnées.  
 Là se voit au plus haut des airs  
 Le grand Maître de l'Univers  
 Accompagné de sa puissance,  
 Qui regarde à l'Autel son Fils, sa complaisance,  
 Ce Fils qui doit briser les fers  
 Qui tiennent les mortels esclaves des Enfers.  
 Ce groupe est composé d'une entente admirable,  
 Et le sçavant pinceau d'un art industrieux  
 Par une main inimitable  
 Séduit innocemment nostre esprit & nos yeux.  
 L'éclat de l'Éternel fait baisser la paupière  
 Et le beau feu qui sort de la Divinité  
 Obscurcit la vive clarté  
 De l'Astre dont le cours enfante la lumière,  
 Et jamais le soleil dans sa vaste carrière,  
 Ne fera naistre un jour plus beau  
 [p. 6] Que celui qui paroît dans ce rare tableau.  
 Ce jour doux & brillant éclaire tout le ceintre ;  
 Mais par certains degrez de dégradation,  
 La main de cet excellent Peintre  
 N'en donne à ses objets qu'avec proportion.  
 De cet art merveilleux c'est la docte science  
 De répandre son jour avec discrétion :  
 Avare en sa profusion  
 Il faut que la main le dispense  
 Avec tant de justesse & tant de jugement,  
 Que sans en estre chiche elle en soit menagère,  
 Pour ne pas prodiguer par une erreur grossière  
 Ce qui fait de cet Art le plus beau fondement.  
 Aussi remarquons-nous que ce Peintre interpose  
 Au dessous de ce corps brillant & lumineux  
 Un grand voile mystérieux,  
 Où l'éclat de ce jour se pert & se repose.  
 Ce voile paroît peint avec tant de sçavoir,

Qu'en t'apprenant, Damon, ce qu'il nous représente,  
 Tu tomberas d'accord que celui qui l'invente  
 Sans un secours divin n'a pû le concevoir.  
 Un Ange à costé droit du Pere de la Vie  
 Soutient ce voile glorieux,  
 Cet Ange, ou plutôt ce Génie,  
 [p. 7] Ne reçoit aucun jour du vif éclat des cieux.  
 Cette brune & sombre figure  
 Est l'image en ce lieu de la Loy de Nature,  
 Qui laissoit vivre l'homme esclave de ses sens,  
 Et luy faisoit passer dans sa prison obscure  
 Nos plaisirs défendus pour des biens innocens.  
 A l'opposite est peint un autre Ange moins sombre  
 Que celui qui paroît dans l'ombre :  
 Ses yeux sont éclairés d'un rayon lumineux,  
 Qui part de la source des feux :  
 Cet Ange est figuré pour la Loy que Moïse  
 Au milieu des éclairs receût de l'Eternel ;  
 Loy qui rendit la Liberté soûmise,  
 Et fut le premier joug de l'homme criminel.  
 L'habit de ce Génie est d'une demi-teinte  
 D'un coloris jaune doré,  
 Pour montrer que le Loy tres-sainte  
 Ecrite par un doigt sacré  
 En gardera toujours l'empreinte.  
 Un troisième Génie, un Ange de clarté,  
 Plus près de la Divinité  
 Est de la Loy de grace une vivante image ;  
 Loy de salut, Loy de douceur,  
 Loy qui d'un doux espoir réveille le courage  
 [p. 8] De l'homme qui craint le Seigneur.  
 C'est cette auguste Loy que l'Ange nous désigne  
 Par son habillement & par son action,  
 Et par l'humble adoration  
 Qu'il rend à l'Eternel pour cette grace insigne ;  
 Les mains jointes, levant les yeux  
 Frapés de l'éclat radieux  
 Qui sort de la divine Essence,  
 Et dans ce saint ravissement  
 Il nous fait voir qu'il tire sa naissance,  
 De cet Estre sans fin & sans commencement.  
 Son habillement verd que la pourpre releve  
 Montre que son espoir est fondé sur le sang,  
 Puis que sa gloire de s'éleve  
 Que sur la Croix d'un Dieu dont on perce le flanc.  
 C'est ainsi que le Brun doctement represente  
 Ces trois diverses Loix sous un contraire jour ;  
 La natuelle est peinte & triste & languissante ;  
 La seconde fait voir sa crainte & son amour :  
 Mais dans la Loy de grace il paroît tant de charmes,  
 Que l'on croit en voyant la flâme de se yeux

Ressentir vivement ces feux  
 Qui tout d'un coup peuvent secher nos larmes.  
 Le manteau du Pere Eternel  
 [p. 9] S'étendant sur ces trois Génies,  
 Montre que son soin Paternel  
 Répand sur ses enfans ses bontez infinies ;  
 Que toujours ses tendres bienfaits,  
 Mesme en l'obscurité de la Loy de Nature,  
 Ont soutenu sa créature,  
 Et qu'enfin son secours ne nous manque jamais.  
 Ces quatre beaux objets qui composent ce Groupe  
 Forment l'heureux enchaînement  
 Et le solide fondement  
 Du vaste sujet de la coupe.  
 Car ce Peintre ayant pris ce moment merveilleux  
 Où le Pere Eternel rendit le témoignage  
 Que celui que Saint Jean baptisoit au rivage,  
 Estoit le Verbe Saint engndre dans les Cieux :  
 Ce sçavant homme nous expose  
 Par les nobles efforts de son rare pinceau,  
 Que l'Ancien Testament est soumis au Nouveau,  
 Et dans ce beau ceintre il suppose  
 Que les Anges surpris de ce grand changement,  
 Qui se passe icy bas dans cet heueux moment,  
 Où le Christ est connu pour le Verbe du Pere,  
 Charmez de ce divin Mystere,  
 Suspendent quelques temps leurs celestes concerts,  
 [p. 10] Pour adorer celui qui doit remplir le Monde  
 D'une lumiere sans seconde,  
 et laver dans son sang les maux de l'Univers.  
 Ces chantres bienheureux dont la sainte musique  
 Exalte du Tres-Haut le Nom si réveré,  
 Sont étonnez de voir que Dieu se communique,  
 Et que de son Autel le voile est déchiré ;  
 Que l'Arche si sainte & si pure,  
 Digne & sacré lien de la Terre & des Cieux,  
 N'est plus qu'une foible figure,  
 Qui s'évanouit à leur yeux.  
 Ils sont surpris de voir le divin Sanctuaire  
 Dépouillé de ses ornemens,  
 Sans chandelier, sans luminaire,  
 Sans parfums, sans encensemens :  
 L'Oracle est emporté par quatre grands Génies,  
 Qui paroissent percer les airs,  
 Et je doute qu'en l'Univers  
 Il soit des beautez plus finies.  
 Ces Anges sont vestus de diverses couleurs,  
 Et dans ces couleurs differentes  
 Les yeux trouvent tant de douceurs,  
 Que l'on croit voir en eux des images vivantes.  
 L'un des quatre paroît le corps à moitié nu,

[p. 11] Par ce signe il nous fait connoître  
 Que dans peu le Souverain Prestre  
 De ses habits sacrez se verra devestu  
 Et qu'un Agneau divin s'immolant pour le crime,  
 Sera Prestre Eternel, Sacrifice & Victime.  
 L'on voit l'Ange victorieux  
 De celuy qui vouloit attenter à la Gloire  
 Du Maistre qui forma les Cieux,  
 Qui rend au Verbe Saint l'honneur de sa victoire :  
 Il nous montre qu'en ce combat,  
 Où sa main s'aquit tant d'éclat,  
 Son bras n'estoit que la figure  
 De celuy qui devoit renfermer dans son fort  
 Cette insolente créature,  
 Qui conduit les humains sous la loy de la Mort.  
 L'Ambassadeur aislé que la chaste Marie  
 Ne pût voir sans émotion,  
 Nous montre dans son action  
 Que ce fut luy qui vint annoncer le Messie :  
 Ce bel Ange entretient d'un air si gracieux  
 L'Athlete du celeste Empire,  
 Que l'on devine dans ses yeux  
 Ce qu'il pense, ou ce qu'il peut dire.  
 Un Ange au dessous d'eux touche cet instrument,  
 [p. 12] Dont l'archet peut subtilement  
 Enchanter le cœur par l'oreille :  
 Son esprit en suspens quitte ses tendres sons  
 Et ses angeliques chansons,  
 Pour admirer cette merveille.  
 J'attachois mes regards sur cet aimable objet,  
 Lors qu'ils furent frapez par un nouveau sujet,  
 Par une nouvelle figure,  
 Qui met l'Art au dessus de toute la Nature.  
 Ce Mystere qui fait mon admiration,  
 Ainsi que l'application  
 Des celestes Esprits de cette Cour divine,  
 Est une Charité que la Grace illumine,  
 Et verse sur son sein une douce onction.  
 Cette rare vertu qui fait vivre les autres,  
 Suivant ce qu'en écrit le plus grand des Apostres,  
 Forme dans ce Saint lieu le doux enchaînement  
 Des deux premières Loix au Nouveau Testament.  
 D'un celeste pinceau le Brun nous la colore,  
 Et la fait voir si vive & si pleine de feux,  
 Que l'on voit briller dans ses yeux  
 Ce feu divin qui la devore ;  
 Feu dont la douce ardeur propre à nous enflammer,  
 Nous brûle sans nous consumer.  
 [p.13] Un manteau jaune l'environne  
 Qui couvre la moitié de son habillement :  
 Cet habit, ce manteau compose un vestement,

Qui s'unit au beau feu qui sur elle rayonne.  
 L'alliance de ces couleurs  
 Forme cet heureux mariage,  
 Que le Brun fait trouver en ce sçavant Ouvrage,  
 Et que l'on ne voit point ailleurs.  
 Cette figure incomparable,  
 Qui du rare pinceau rend l'Art inimitable,  
 Attire tout d'un coup nostre admiration  
 Par sa charmante expression :  
 Le cœur se sent épris d'une celeste flâme,  
 Qui se rend maîtresse de l'ame,  
 Et dans ces doux plaisirs qui naissent par les yeux,  
 L'on sent un avantgoust des voluptez des Cieux.  
 L'on juge en la voyant que cet excellent Peintre  
 S'en est fait un objet de ses plus doux plaisirs,  
 Puis qu'il n'en est point sous ce ceintre  
 Qui remplisse plus nos desirs.  
 Les autres n'ont pas moins de dessein, d'ordonnance ;  
 Mais cette charité par un charme vainqueur,  
 Montre qu'elle est l'enfant du coeur,  
 Et les autres sont nez des mains de la Science.  
 [p. 14] C'est l'avantage qu'a l'Amour,  
 De donner à ce qu'il fait naître  
 Ce beau je ne sçay quoy qu'on ne peut méconnoître,  
 Et qui plaît à nos yeux comme fait un beau jour.  
 C'est par ce célèbre avantage,  
 Qu'un Peintre qui se rend de son Art amoureux,  
 Fait passer sur tout son Ouvrage  
 Ce beau charme qui prend les yeux :  
 Sa main dans les Tableaux exprime avec adresse  
 Les graces de son Art & sa délicatesse,  
 Et d'un tendre pinceau par des traits innocens,  
 Il enchante nos cœurs, & et captive nos sens.  
 C'est ce charme secret que la Nature imprime  
 Sur tout ce qui plaît icy bas :  
 S'il manque à la Beauté, la Beauté ne plaît pas ;  
 La plus rare & la plus sublime  
 Paroît sans grace & sans appas,  
 Elle n'a point assez d'empire,  
 Pour forcer un cœur à l'aimer,  
 Si ce je ne sçay quoy que l'on ne sçauroit dire  
 Ne s'y fait voir pour nous charmer.  
 C'est ce que doctement remarque  
 Cet esprit si rare & si beau,  
 Choisi de nostre grand Monarque  
 [p. 15] Pour l'Interprete du pinceau :  
 Sa plume élégamment nous prouve  
 Que ce je ne sçay quoy dont la vivacité  
 Fait le charme de la beauté,  
 Tres-difficilement se trouve,  
 Et que cette grace du corps

Vient d'un jallissement qui se fait au dehors  
 Du feu de l'esprit qui l'anime.  
 L'on peut donc soutenir suivant cette maxime  
 Que la pluspart des artisans  
 Ont l'esprit trop épais, & l'ame trop grossière,  
 Pour imprimer sur leur matière  
 L'effet de ces charmes puissans.  
 Il s'en trouve trop peu dont la délicatesse  
 Conçoivent cet air de noblesse,  
 Ce goust sublime & prétieux,  
 Qui distingue un victorieux  
 Parmi la foule & le vulgaire :  
 Ignorant ce grand port magnanime & guerrier,  
 Ils peignent un Heros comme un homme ordinaire,  
 Et ce que leurs mains peuvent faire,  
 C'est de couvrir son front d'un rameau de laurier,  
 L'esprit de l'ouvrier fait briller sa science :  
 Plus ou moins il en a, plus ou moins elle plaît :  
 [p. 16] Comme un pere à l'enfant donne sa ressemblance,  
 Chacun se peint dans ce qu'il fait.  
 Ne t'étonne donc plus si le rare Génie  
 De l'inimitable le Brun,  
 Donne à tout ce qu'il fait une grace infinie,  
 Et s'il passe de loin les hommes du commun.  
 Son esprit éclairé d'une vive lumière  
 Nous peint dans ses tableaux toutes les passions,  
 Et d'une grace singulière  
 Nous enchante le cœur par ses expressions.  
 Si son bel Art nous représente  
 Un triste & funeste sujet,  
 Il imprime sur chaque objet  
 Un effroy qui nous épouvante :  
 Sa main fait naître en nostre cœur  
 Le plaisir, la crainte, ou l'horreur.  
 Je luy disois un jour, en voyant la peinture  
 Des enfans immolez sous le glaive tranchant :  
 Le Brun cesse d'avoir un pinceau si touchant,  
 Ou fais nous une Ame plus dure ;  
 Epargne des pleurs à nos yeux,  
 Et n'exerce ton Art qu'à des sujets joyeux.  
 Mais ce ressouvenir écarte mes pensées  
 Des images qu'il a tracées :  
 [p. 17] Je reviens, cher Damon, à cette Charité,  
 De qui la grace & la beauté  
 Touche si puissamment nostre Ame :  
 Cette vertu qui fait la force d'un Chrétien,  
 Et qui nourrit son cœur d'une celeste flamme ;  
 C'est elle qui compose icy l'heureux lien  
 qui joint la Grace à la Nature,  
 Le Verbe à nostre Humanité,  
 Pour delivrer la créature

De sa dure captivité.  
 La suite de ce grand Ouvrage  
 Représente à nos yeux les vertus que la Foy  
 Apprend à pratiquer sous la nouvelle Loy  
 Où l'Évangile nous engage.  
 La Pureté s'y voit dans tout son agrément,  
 Cette vertu celeste autrefois ignorée,  
 Qui domptant de la chair l'aveugle emportement,  
 Conserve à l'Innocence une gloire assurée.  
 Ses habits plus blancs que les Lis  
 Ne peuvent recevoir ni taches, ni souillures  
 Et le brillant éclat dont ils sont embellis  
 Ne pare que les Ames pures.  
 Après d'elle se voit l'humble Adoration,  
 Et la soumise Obeïssance,  
 [p. 18] L'une a les yeux fermez, & par son action  
 Rend ses devoirs sacrez à la divine essence :  
 Elle ferme les yeux, pour montrer que la Foy  
 Est à nos sens inaccessible,  
 Qu'il faut flechir le cœur, & croire par la Loy  
 Ce qui n'est pas compréhensible.  
 L'autre porte un joug sur le dos ;  
 Joug illustre, dont l'esclavage  
 Etablit un Chrétien dans un parfait repos ;  
 Joug dont le doux poids nous soulage.  
 Que ne puis-je en ces vers exprimer à tes yeux  
 Un admirable Enfant plus brillant de lumière  
 Que le jour qui nous vient des Cieux,  
 Quand l'Aurore au matin commence sa carrière !  
 Au dessous de ce bel Enfant  
 Est écrit de JESUS le beau nom triomphant ;  
 Le Brun veut par ce Nom & par cette Figure,  
 Nous faire concevoir que la Divinité  
 Se voilant de nostre Nature  
 Après un terme limité,  
 Gueriroit des mortels la funeste blessure.  
 Plusieurs Anges sont agroupez,  
 Et ces Anges font voir un contraste admirable ;  
 Ces celestes esprits saintement occupez  
 [p. 19] Expliquent à nos yeux ce mystere adorable.  
 L'un tient un Encensoir, & d'un air plein d'appas  
 Nous montre qu'à Dieu seul on doit toute louange,  
 L'autre sonne d'un corps, & l'on trouve en cet Ange  
 Des beautez que jamais on ne vit icy bas.  
 Que tu serois charmé de la noble ordonnance  
 De ce dessein mystericux ;  
 De ce goust délicat, si fin, si précieux,  
 Qui s'empare du cœur avec tant de puissance ;  
 De ce beau coloris sur tant d'objets divers,  
 Qui nous fait confesser sans crime  
 Qu'il imite la main qui tira de l'abisme

Les celestes beautez qui parent l'Univers.  
 Mais ne t'étonne pas si nostre illustre Peintre  
 A mis tant d'agrément en ce rare morceau,  
 Il a voulu rendre ce Ceintre  
 L'ouvrage parfait du pinceau.  
 Il sçavoit qu'un Ministre intelligent, fidelle,  
 De qui l'esprit comprend & la Terre & les Cieux,  
 Arresteroit souvent ses yeux  
 Sur ce noble crayon de la Gloire Immortelle.  
 La peinture a pour luy des appas si puissans,  
 Que si des emplois plus pressans  
 Ne remplissoient ses jours pour le bien de la France,  
 [p. 20] Il goûteroit de doux plaisirs  
 A caresser souvent cette aimable Science,  
 Qui durant son jeune âge occupoit ses desirs.  
 C'est de luy qu'elle tient son éclat & sa gloire,  
 Il est son Protecteur, & son illustre appuy,  
 Et nous luy devons aujourd'huy  
 Ce qu'ont fait de plus beau les Filles de Memoire.  
 Ce grand Homme se plaist à cultiver les Arts ;  
 Par ses soins, sous un Roy plus grand que les Césars,  
 On voit renaistre dans la France  
 Ces Enfans de la Paix, du Calme & du Silence,  
 Qui ne font entendre leur voix,  
 Que pour chanter LOUIS & ses fameux exploits.  
 Mais, Damon, ma Muse indiscrete  
 S'échappe plus que je ne veux,  
 Pour plaire à ce Ministre à qui je dois des vœux,  
 Il faut sur ses vertus estre toujours muete.  
 Le plus pur de tous les encens  
 Passe dans son esprit pour une flaterie ;  
 Il refuse à son cœur ces plaisirs innocens,  
 Et rien ne peut toucher ses sens,  
 Que l'amour de servir dignement sa Patrie.  
 De ce noble Amour transporté,  
 Il ne se conte plus luy-mesme,  
 [p. 21] Il quitte son repos, neglige sa santé,  
 Et ne menage rien dans cette ardeur extrême.  
 Reviens donc, cher Damon, au plûtost en ces lieux  
 Admirer comme nous cet homme merveilleux.  
 Viens revoir les beautez que ses soins ont faits naistre ;  
 Viens voir nostre Ville s'accroistre  
 De pompeux bastimens, de superbes Palais  
 Ouvrages que le temps ne détruira jamais.  
 Mais sur tout viens pour voir ce beau lieu que j'admire,  
 Qu'en vain ma foible main s'efforce de décrire ;  
 Viens conclure avec nous que le Palais de Seaux  
 Efface la beauté des objets les plus beaux ;  
 Soit par son bastiment, soit par son avenue  
 Et ses rares jardins qui captivent la veüe ;  
 Ces sombres Cabinets artistement plantez,

Ces charmans boullingrains par Le Nautre inventez,  
Ces délicats berceaux dont la voute azurée  
Au doux pere du jour ferme en tout temps l'entrée ;  
Ces arbres bien taillez, toujourns beaux, toujourns vers,  
Qui ne sentent jamais la rigueur des hivers ;  
Et ces courantes eaux, qui malgré la Nature  
Abandonnant leur source, & forçant leur prison,  
Par cent jets de cristal & par un doux murmure,  
Achevent d'embellir cette rare Maison.

[p. 22] Que vostre sort est doux, belles & claires ondes !

Vous ne languissez plus dans vos grottes profondes,  
Vous qui ne les quittiez que pour verser vos pleurs  
Sur de tristes rochers & de sauvages fleurs.

Sans doute que le ciel attendri par vos larmes  
Contre l'arrest du sort veut ennoblir vos charmes.

Si la Nature fut insensible pour vous,  
Vous recevez de l'Art un traitement plus doux :  
A son brûlant desir rien ne fait plus d'obstacle ;  
Il brise pour vous voir les pierres d'un rocher ;  
Et jusqu'à vostre lit ses pas vont vous chercher ;  
Il vous en fait sortir par un nouveau miracle ;  
Aplanissant du mont les plus aspres détours,  
Pour terminer dans Seaux vostre paisibles cours.  
Coulez donc claires eaux, délices de nos plaines,  
Enfantez chaque jour mille & mille fontaines,  
Epanchez-en le cours par cent petits ruisseaux,  
Qui redonnent la vie aux jeunes arbrisseaux.  
Que le doux Rossignol sur ce tendre feuillage,  
Fasse ouïr en tout temps son gracieux ramage ;  
Qu'il attire à son chant les hostes de ces bois,

Et que l'amante solitaire

Echo, qui dit souvent ce que l'on voudroit taire,  
Mesle dans ce concert les accens de sa voix ;

[p. 23] Et qu'enfin ce plaisir champestre,

Attire l'oreille & les pas

De cet incomparable Maistre

Qui fait trouver à Seaux tant de charmans appas.

## Annexe 2

*Lettre d'un Ecclésiastique du Diocèse de Paris à un gentilhomme de Province sur la promenade du Roy à Seaux le 16.<sup>e</sup> Juillet 1685.*

Avec une description de la Maison dans l'estat où elle estoit au temps de cette promenade.

Manuscrit, musée de l'Ile-de-France.

[p. 9] Le pavillon de l'entrée du costé gauche est la chapelle dédiée à S<sup>t</sup>. Jean Bap<sup>te</sup>. où les excellentes peintures de M. Le Brun qui sont dans la coupe, et les meilleurs ouvrages de sculpture sont un agréable et superbe ornement. L'autel est magnifique, le baptême de [p. 10] N. S. est représenté au dessus par des figures de marbre du S<sup>t</sup>. Bap<sup>te</sup>. Tuby qui tiennent de l'antique.

On voit sept bas reliefs au tour de la chapelle, quatre en bronze marquent les principales actions de la vie de S<sup>t</sup>. Jean ; celui du devant de l'autel représente sa sépulture, et deux en marbre aux deux costés, les patriarches et les prophètes en des postures suppliantes, avec un ange qui les console. Le compartiment du pavé est de marbre de différentes couleurs, fait par le S<sup>t</sup>. Minon.

Le Père éternel est dépeint au milieu de la coupe, environné de gloire, et d'un feu lumineux qui éclaire tout le centre, et dont l'éclat se perd dans un grand voile qui est au dessus. [p. 11]

La loy de nature est représentée au costé droit de Dieu par un ange, qui soutient le voile. La loy écrite est figurée au costé gauche par un autre ange, dont les yeux sont éclairés d'une lumière de feu. La loy de grace est représentée par un troisième ange environné d'une grande lumière, et le manteau du Père Eternel s'étend sur ces trois anges. A la présence de J.C. les figures de l'ancienne loy disparaissent, le voile de l'autel est déchiré, le sanctuaire depouillé de ses ornemens, le chandelier enlevé, et l'arche d'alliance se dérobe à la veüe, et l'oracle est emporté par quatre anges.

La charité, la pureté, l'adoration et l'obéissance y sont représentées, et l'on voit un enfant tout brillant de lumière avec le mot hébraïque Jehova écrit au dessus, et [p. 12] plusieurs anges agroupés auprès de luy.

Enfin tous les differens ouvrages de cette chapelle sont achevés et Mademoiselle de S<sup>t</sup>. André en a fait une description en vers, qui a esté lüe avec applaudissement dans l'Académie françoise.

Le corps de logis de ce costé gauche a dans le bas l'orangerie, et au dessus une galerie, qui conduit de plain pied de la galerie haute à la tribune de la chapelle.

## Annexe 3

### Vie de saint Jean le Baptiste d'après les Evangiles

#### Evangile selon saint Luc

#### Annnonce de la naissance de Jean-Baptiste<sup>1</sup>

« Il y eut aux jours d'Hérode, roi de Judée, un prêtre du nom de Zacharie, de la classe d'Abia<sup>2</sup>, et il avait pour femme une descendante d'Aaron, dont le nom était Elisabeth<sup>3</sup>. Tous deux étaient justes aux yeux de Dieu, et ils suivaient, irréprochables, tous les commandements et observances du Seigneur. Mais il n'avait pas d'enfant pour la raison qu'Elisabeth étaient stérile et que tous deux étaient avancés en âge. Or, tandis qu'au tour de sa classe Zacharie remplissait devant Dieu les fonctions sacerdotales, il fut, suivant l'usage liturgique, désigné par le sort pour entrer dans le sanctuaire du Seigneur et y brûler l'encens. Et toute l'assemblée du peuple se tenait dehors en prière, à l'heure de l'encens. Alors lui apparut l'Ange du Seigneur<sup>4</sup>, debout à droite de l'autel de l'encens. A sa vue, Zacharie fut troublé et la crainte fondit sur lui. Mais l'Ange lui dit : « Rassure-toi, Zacharie, ta supplication a été exaucée ; ta femme Elisabeth t'enfantera un fils et tu lui donneras le nom de Jean<sup>5</sup>. Tu en auras joie et allégresse, et beaucoup se réjouiront de sa naissance. Car il sera grand aux yeux du Seigneur ; il ne boira ni vin ni liqueur fermentée ; il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère et ramènera de nombreux fils d'Israël au Seigneur, leur Dieu. Lui-même le précédera avec l'esprit et la puissance d'Elie pour ramener le cœur des pères vers leurs enfants et les rebelles à la sagesse des justes, préparant au Seigneur un peuple bien disposé. » Mais Zacharie dit à l'Ange : « Qu'est-ce qui m'en assurera ? car je suis un vieillard et ma femme est avancée en âge. » L'ange lui répondit : « Je suis Gabriel, qui me tiens devant Dieu, et j'ai été envoyé pour te parler et t'apporter cette bonne nouvelle. Eh bien ! tu vas être réduit au silence et sans pouvoir parler jusqu'au jour où ces choses arriveront pour n'avoir pas cru à mes paroles, lesquelles s'accompliront en leur temps. Le peuple cependant attendait Zacharie et s'étonnait qu'il s'attardât dans le sanctuaire. Mais quand il sortit, il ne pouvait leur parler et ils comprirent qu'il, avait eu quelque vision dans le sanctuaire. Pour lui, il leur faisait des signes et demeurait muet.

Son temps de service achevé, il s'en retourna chez lui. Quelque temps après, sa femme Elisabeth conçut, et elle le tint cachée cinq mois durant. Voilà donc, se disait-elle, ce qu'a fait pour moi le Seigneur, au temps où il lui a plu d'enlever ce qui causait ma honte parmi les hommes. [...].

#### **Naissance de Jean-Baptiste et visite des voisines.**

Pendant le jour où Elisabeth devait enfanter arriva, et elle mit au monde un fils. Ses voisins et ses proches apprirent que le Seigneur avait fait éclater sa miséricorde à son égard et ils s'en réjouissaient avec elle.

#### **Circoncision de Jean-Baptiste.**

Or le huitième jour, ils vinrent pour circonscrire l'enfant. On voulait l'appeler Zacharie du nom de son père. Mais sa mère prenant la parole dit : non, il s'appellera Jean ». On lui dit alors : « Mais il n'y a personne de ta parenté qui porte ce nom ! » Et on demanda par signe au père

---

<sup>1</sup> Evangile selon saint Luc 1.

<sup>2</sup> Les prêtres étaient divisés en 24 classes ou familles qui desservait le temple à tour de rôle.

<sup>3</sup> Cousine de la vierge Marie qui vint la visiter lors de sa grossesse.

<sup>4</sup> L'ange Gabriel.

<sup>5</sup> Jean veut dire l'Eternel fait grâce.

comment il voulait qu'on l'appelât. Celui-ci se fit donner une tablette et écrivit : « Jean est son nom » et ils en furent tous étonnés. A l'instant même sa bouche s'ouvrit et sa langue se délia et il parlait et bénissait Dieu. [...].

### **Le Benedictus**

Et Zacharie son père fut rempli de l'Esprit Saint et se mit à prophétiser : [...] « Et toi, petit enfant, tu seras appelé prophète du Très Haut ; car tu précéderas le Seigneur pour lui préparer les voies pour donner à son peuple la connaissance du salut. » [...].

### **Vie cachée de Jean-Baptiste**

Cependant l'enfant grandissait et son esprit se développait. Et il demeura dans les solitudes jusqu'au jour où il se manifesta devant Israël.

### **Prédication de Jean-Baptiste**

L'an quinze du principat de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de Judée, Hérode Tétrarque de Galilée, Philippe, son frère, tétrarque du pays d'Iturée et de Trachonitide [...] la parole de Dieu fut adressée à Jean, fils de Zacharie, dans le désert. Il parcourut alors toute la région du Jourdain, proclamant un baptême de repentir pour la rémission des péchés, ainsi qu'il est écrit au livre des oracles du prophète Isaïe : « *Une voix crie dans le désert : préparez le chemin du Seigneur* » [...].

Comme le peuple était dans l'attente et que tous se demandait dans leur cœur si Jean n'était pas le Messie, Jean prit la parole et leur dit à tous : « Pour moi, je vous baptise avec de l'eau mais il vient celui qui est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses sandales. [...] : c'est lui qui vous baptisera d'esprit saint et de feu.

### **Baptême de Jésus**

Comme tout le peuple se faisait baptiser, Jésus se fit aussi baptiser ; et au moment où Jésus baptisé lui aussi, se trouvait en prière, le ciel s'ouvrit, et l'Esprit Saint descendit sur lui sous une forme corporelle, tel une colombe. Et du ciel vint une voix : « Tu es mon fils bien aimé et tu as toute ma faveur. ».

### **Emprisonnement de Jean-Baptiste**

Cependant le tétrarque Hérode, que Jean-Baptiste blâmait au sujet d'Hérodiade la femme de son frère<sup>1</sup>, et pour tous les méfaits qu'il avait commis ; Hérode en ajouta un nouveau à tous les autres : il fit enfermer Jean en prison.

### **Evangile selon saint Matthieu**

#### **Prédiction de Jean-Baptiste**

En ces jours-là paraît Jean le Baptiste, qui prêche dans le désert de Judée en disant : « Repentez-vous car le royaume des Cieux est tout proche. » c'est bien lui qu'a désigné cet oracle du prophète Isaïe : « Une voix crie dans le désert ; préparez le chemin du seigneur, aplanissez ses sentiers. »

Ce Jean avait un manteau de poils de chameau et un pagne de peau autour des reins ; sa nourriture était de sauterelles et de miel sauvage. Alors s'en allaient vers lui Jérusalem, et toute la Judée, et toute la région du Jourdain, et ils se faisaient baptiser par lui dans les eaux du Jourdain en confessant leurs péchés. [...]

---

<sup>1</sup> Philippe, tétrarque du pays d'Iturée et de Trachonitide. Philippe était toujours en vie lorsque Hérodiade et sa fille Salomé vivait avec Hérode, tétrarque de Galilée.

### Exécution de Jean-Baptiste

C'est qu'en effet Hérode avait fait arrêter, enchaîner et emprisonner Jean, à cause d'Hérodiade, la femme de Philippe son frère dont Jean lui disait : « il ne t'est pas permis de l'avoir. » Il avait même voulu le faire mourir, mais ayant craint le peuple qui tenait Jean pour un prophète. Or comme Hérode célébrait son anniversaire de naissance, le fille d'Hérodiade<sup>1</sup> dansa en public et plut tant à Hérode qu'il s'engagea par serment à lui accorder ce qu'elle demanderait. Endoctrinée par sa mère, elle lui dit : »Donne-moi ici, sur un plat, la tête de Jean-Baptiste. » Le roi fut contristé, mais, à cause de ses serments et des convives, il commanda de la lui donner et envoya décapiter Jean dans la prison. Sa tête fut apportée sur un plat, et donnée à la jeune fille, qui la porta à sa mère. Les disciples de Jean vinrent prendre le cadavre et l'ensevelirent ; puis ils allèrent informer Jésus.

*La sainte Bible*, traduite en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem, éditions Desclée De Brouwer, 1962.

## Annexe 4

*Inventaire général des richesses d'art de la France. Archives du musée des monuments français, Paris, librairie Plon, Nourrit et Cie, 1883.*

Notes relatives aux monuments qui sont entrés au Dépôt des Petits-Augustins pendant le courant des années dites de Terreur et postérieurement à cette période.

### Années 1798

Le 23 [Prairial an VI] (11 juin 1798), reçu du citoyen Louis François, de la commune de *Sceaux* un groupe en marbre représentant le *Baptême de Jésus*.

### Année 1803

Sur un groupe en marbre blanc représentant le *Baptême du Christ*, par Jean-Baptiste Tuby, réclamé par le curé et les administrateurs de la paroisse de *Sceaux*.

Paris, ce 27 fructidor an XI de la République française (14 septembre 1803).

*Le ministre de l'Intérieur [Jean Antoine Chaptal], au citoyen VIVANT-DENON, directeur général du Musée Napoléon, etc.*

Le curé et les administrateurs du culte catholique de la paroisse de *Sceaux* réclament, Citoyen directeur, la statue en marbre blanc représentant *saint Jean*, laquelle, après avoir orné autrefois leur église, est déposée aujourd'hui, disent-ils, au Musée des Monuments français.

Je vous transmets leur demande, et vous prie de me faire connaître si la statue réclamée est au nombre des objets d'art qui doivent être réservés dans nos Musées

J'ai l'honneur de vous saluer.

CHAPTAL.

Suite de l'affaire qui précède.

La lettre du ministre adressée à Denon, ayant été renvoyée au citoyen Alexandre Lenoir, celui-ci a répondu en ces termes au Directeur du Musée Napoléon :

CITOYEN DIRECTEUR

---

<sup>1</sup> Salomé.

Le groupe de deux figures représentant le *Baptême du Christ par saint Jean*, et de la main de JEAN-BAPTISTE TUBY, n'offre rien d'intéressant pour l'art ; en conséquence, la collection du Musée n'éprouverait pas une lacune sensible dans le cas où l'on satisferait à la demande des administrateurs du culte catholique de Sceaux.

J'ai l'honneur de vous saluer

Alexandre LENOIR

[...mémoire] pour le transport à Paris, la restauration et le placement dans le Musée d'un groupe en marbre blanc, de Jean-Baptiste TUBY, représentant le *Baptême de saint Jean*, et réclamé par les administrateurs du culte catholique de la commune de Sceaux, ainsi que la note de ce que pourra coûter la mise en place d'un autre groupe qui devra le remplacer.

*Extrait du Mémoire*

1° La dépose de deux figures en marbre blanc, de six pieds de haut, sur 2 pieds 6 pouces de large et 16 d'épaisseur, formant 20 pieds cubes pour chaque, fait ensemble 40 pieds. Avoir pour ce établi des échafauds, chèvres, fourni cordages et les avoir sortis à bras de la chapelle pour les conduire dans la cour du château de Sceaux, à 3 l. [livres]. 10s [sols]. le pied cube fait 140

2° Avoir chargé lesdites figures sur les voitures, leur transport de Sceaux jusqu'au Musée, les avoir déchargées et rangées dans le Musée, à 2 l. 5 s. le pied cube, fait 190

3° La construction dans le jardin d'un piédestal de 6 pieds 6 pouces de long, sur 4 pieds 6 pouces de haut et 2 pieds d'épaisseur, produit en superficie 29 pieds, à 7 l. 10 s. le pied, fait 198

4° Avoir roulé à bras ledit groupe jusqu'au jardin, l'avoir monté sur son piédestal et fait restaurer, pour ce 80

5° Frais à faire pour le transport dans le jardin et la mise en place d'un groupe de même volume, en remplacement de celui ci-dessus. 80

total. 688

Voilà, Citoyen Directeur, ce dont je puis vous rendre compte par approximation.

J'ai l'honneur de vous saluer

LENOIR

Nota.- Que le groupe a coûté pour le transport, mise en place et sa restauration, 688 livres. Le piédestal à déduire si les réclamants ne le prennent pas.

**Année 1804**

**8 novembre 1804**

**Vivant Denon, membre de l'Institut national, etc., à M. Lenoir.**

Paris, le 17 brumaire an XIII (8 novembre 1804)

Je vous invite, Monsieur, à remettre à MM. les marguilliers de la paroisse de Sceaux le groupe de Tuby, représentant *Saint Jean baptisant Jésus*. Une décision de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur porte qu'il leur sera délivré sans rétribution des frais de restauration et déplacement dans le Musée ;

Veillez, en conséquence, le remettre aux préposés qu'ils enverront pour le prendre.

J'ai l'honneur de vous saluer

DENON

17 décembre 1804

Nous soussignés marguilliers de l'œuvre et fabrique de l'église paroissiale de Sceaux, diocèse de Paris, reconnaissons avoir reçu de M. Lenoir, directeur du Musée national, rue des Petits-Augustins, le groupe du *Baptême du Christ par saint Jean*, exécuté par Tuby, dont la concession nous a été faite par Son Exc. le Ministre de l'Intérieur.

A Sceaux, ce 26 frimaire an XIII (17 décembre 1804)

Adrien Dubail (?) – J.B. Mauffra

*Inventaire des richesses d'art de la France*

Année 1809

État présenté par Lenoir au ministre de l'Intérieur des monuments par lui rendus aux églises de Paris et des environs.

Paris, le 8 août 1809.

Alexandre Lenoir, administrateur, etc., à S. Exc. le Sénateur, Ministre de la police générale, comte de l'Empire, Ministre de l'Intérieur par intérim.

Monseigneur

Dans le travail sur le Musée des Monuments français que j'ai eu l'honneur de présenter à Votre Excellence, j'ai négligé de lui faire connaître l'état des monuments dont j'ai enrichi les églises de Paris et celles de ses environs.

Excellence, le Ministre de l'Intérieur, désirant conserver dans le Musée des Monuments français toutes les pièces utiles à l'histoire de la Monarchie française et à celle de l'art, n'a autorisé, sur ma proposition, que la remise des objets dont je vais avoir l'honneur de vous soumettre la note :

*Monuments du culte rendus aux églises de Paris et autres d'après les autorisations du Ministre.*

Église de Sceaux

Un groupe, en marbre, représentant le *Baptême de Jésus-Christ* par Tubi  
Deux Bas-reliefs en marbre par le même.

Année 1817

Récapitulation des objets sortis du Musée de 1792 à 1817.

État des objets sortis du Dépôt des Petits-Augustins, remis à qui de droit, d'après les ordres des magistrats en exercice (extrait des pièces originales.)

Le 17 brumaire an XIII, sur la demande de M. Denon, d'après l'autorisation de Ministre de l'Intérieur, j'ai remis au marguilliers de l'œuvre de la fabrique de la commune de Sceaux un groupe de deux figures en marbre blanc, représentant le *Baptême de Jésus-Christ par saint Jean*, sculpté par Tuby, Le reçu signé B. Mauffret [sic], Huart du Parc. [?]

*Procès verbaux de L'Académie royale de peinture et de sculpture, 1648-1793*, publiés pour la Société de l'histoire de l'art français, d'après les registres originaux conservés à l'École des Beaux-Arts par Anatole de Montaiglon, Paris, Charavay frères, libraire de la Société, 1881.

p. 262

Du samedi 5<sup>e</sup> Mars 1718

Aujourd'hui samedi cinq<sup>e</sup> Mars mil sept cens dix huit, L'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les conférences. Il a été fait lecture de l'explication de la coupe de la Chapelle de Sceaux, peinte par Monsieur *Le Brun*.

## Annexe 5

**Advielle, Victor**, « Le groupe de Tuby de l'église paroissiale de Sceaux (Seine) », Mémoire relatif à la commande faite à Tuby et à un paiement de 7516 livres, *Réunions [des sociétés] des Beaux-Arts des départements*, 1883, p. 65-69.

[p. 65] Dans notre *Histoire de la ville de Sceaux*<sup>1</sup>, nous avons détaillé les magnificences du château que le duc et la duchesse du Maine possédaient dans cette localité de la banlieue de Paris ; mais, limitant notre travail à un seul volume, déjà considérable, nous n'avons pu y faire entrer certaines pièces de quelque étendue, qui pourtant avaient leur intérêt.

Ainsi, à peine avons-nous parlé dans ce livre du beau groupe de Tuby, représentant le *Baptême de Jésus par saint Jean-Baptiste*, qui orne l'église de Sceaux.

Ce groupe avait été fait sur les dessins de Le Brun, pour servir à la décoration de la chapelle somptueuse du château du duc du Maine<sup>2</sup>.

Les historiens de l'Île-de-France l'ont mentionné dans leurs [p. 66] descriptions du siècle dernier ; mais les uns l'attribuent à Girardon, les autres à Puget et à Tuby.

Un document inédit des archives de la fabrique<sup>3</sup> nous permet de revendiquer, sans conteste, pour Tuby, l'honneur d'avoir exécuté cette belle œuvre de sculpture.

Voici le document dont il s'agit :

MÉMOIRE DES OUVRAGES  
FAITS EN 1680, A LA CHAPELLE DU CHÂTEAU DE SCEAUX  
PAR BAPTISTE TUBY, SCULPTEUR,  
SUR LES DESSINS DE M. LE BRUN, PREMIER  
PEINTRE DU ROY.

Avoir fait les modèles des deux figures de cinq pieds huit pouces de grandeur, représentant saint Jean-Baptiste qui baptise Notre-Seigneur, les avoir fait mouler et couler en plâtre pour travailler le marbre, comme aussi avoir fait de marbre blanc lesdites figures, les avoir posées, travaillées et fixées suivant l'intention de M. Le Brun, premier peintre du Roy ; pour ce.  
5,600 liv. 00 s.

Piédestal de marbre veiné qui porte les figures, orné ;  
avoir fait au bas dudit piédestal des festons de fleurs de métal, les avoir fait  
modeler, fondre, mouler, réparer, et avoir fourni 650 livres de métal ;  
avoir fait poser piédestal et festons.....1,450 »  
Pour les 650 livres de métal..... 150 »  
Voiture du bloc pour saint Jean, du magasin aux Gobelins.....40 »  
Pour la voiture de la figure de Notre-Seigneur, du magasin  
aux Gobelins.....10 »  
Pour voiture des figures et piédestal des Gobelins à Sceaux.....35 »  
Caisse pour les figures.....6,10 »  
Pour les figures en plâtre avant celles de marbre, et piédestal.....225 »

7.516 liv. 10 [sols]

<sup>1</sup> Sceaux, impr. Charaire, 1883, in-8, de IV-546 pages, illustré

<sup>2</sup> Le groupe de Tuby a été réalisé lorsque Jean-Baptiste Colbert était propriétaire du domaine de Sceaux. Le duc du Maine ne devint propriétaire qu'en 1700.

<sup>3</sup> L'original a disparu avec les archives de la fabrique, pendant l'invasion de 1870 ; il n'en reste plus qu'une copie authentique.

[p. 67] A la suite de ce mémoire on trouve celui des marbres de l'autel, bas-reliefs, figures d'anges, ornements en métal, qui ornaient l'autel du duc du Maine<sup>1</sup>; ces derniers travaux coûtèrent 4,209 livres.

Pendant la Révolution, le gouvernement ayant fait enlever du château de Sceaux, devenu propriété nationale, les objets d'art qui s'y trouvaient, le groupe de Tuby fut déposé au Musée des Petits-Augustins<sup>2</sup>.

Mais en l'an XI, le curé de Sceaux le réclama pour son église, par la lettre suivante qu'il adressa au ministre de l'Intérieur :

Sceaux, le 29 prairial, an XI.

Le curé et les administrateurs du culte catholique de la paroisse de Sceaux, chef-lieu du deuxième arrondissement du département de la Seine,

« Vous supplie de leur faire remettre la statue en marbre blanc du Baptême de saint Jean, patron de ladite paroisse de Sceaux, qui était audit lieu, dans la chapelle du ci-devant prince, transférée au Museum, rue des Petits-Augustins, et déposée dans le jardin du Musée, pour être mise dans l'église de Sceaux, au-dessus du Maître-autel, et rendue à la vénération des fidèles.

Sur le pied de cette statue est écrit : « A la mémoire de Jean-Baptiste Tuby, qui a exécuté ce monument, mort en 1700. »

Cette demande fut apostillée en ces termes par la municipalité :

« Nous, maire et adjoint de la commune de Sceaux, chef-lieu de canton du deuxième arrondissement du département de la Seine, certifions que les signatures d'autre part sont celles du curé et des administrateurs de la fabrique ; que la statue mentionnée en cette supplique a été déplacée de la chapelle du ci-devant prince, à Sceaux, où elle était à l'époque de la Révolution, et que les citoyens désirent que la représentation de ce patron soit rendue à leur vénération. »

« Fait à la mairie de Sceaux, le 29 prairial an XI de la république. »

Le ministre de l'Intérieur accueillit favorablement cette demande, mais sous la condition de rembourser au Trésor une [p. 68] somme de 688 francs, pour les frais de restauration et de placement du monument.

Le 8 messidor an XII, le curé et les administrateurs de la fabrique exposèrent au ministre de l'Intérieur qu'ils ne possédaient aucune ressource, et sollicitèrent de nouveau la remise gracieuse du groupe dans les termes suivants :

« Par vos lettres des 12 vendémiaire et 3 brumaire derniers, Votre Excellence nous a autorisés à retirer du Musée des monuments français le groupe de Tuby, à la charge de rembourser la somme de 688 francs.

Cette obligation nous a empêchés jusqu'à présent de profiter de ce bienfait, quelque désir que nous ayons de satisfaire à la piété de nos paroissiens.

Nous sommes sans moyens ; nos biens-fonds ont été réunis à la nation, ou sont devenus sa propriété. Nous ne subsistons que d'aumônes insuffisantes, etc. »

Cette fois, le vœu des habitants fut exaucé, et le 15 brumaire an XIII, le ministre par intérim répondit :

« Conformément à la demande que vous m'avez adressée, je vous autorise à retirer du Musée des Arts le groupe de saint Jean-Baptiste que possédait votre église, et je vous dispense de payer la somme de 688 francs, à laquelle s'élèvent les frais de restauration et de transport.

<sup>1</sup> [Même remarque qu'à la note 3].

<sup>2</sup> *Journal de Lenoir* : au 23 prairial an VI.

J'informe de cette mesure le directeur du Musée des Arts, qui mettra à votre disposition la statue que vous réclamez.

Je vous salue. »

« Portalis. »

On remarquera que, dans sa lettre, le ministre, confondant l'église avec le château, paraissait rendre à l'église un groupe qu'elle aurait possédé, ce qui n'est pas exact ; mais l'œuvre était restituée au pays : c'était l'essentiel.

Le groupe en marbre de Tuby vint donc, en l'an XIII, remplacer sur l'autel de la paroisse le modèle en plâtre de ce même groupe, que le duc du Maine avait donné à l'église de Sceaux cent trente ans auparavant.

Depuis, il en est le principal ornement.

Ce groupe très bien en vue, mais insuffisamment éclairé, est [p. 69] placé dans une niche, au dessus du maître-autel, dont il complète la décoration.

L'autel sur lequel il semble reposer, mérite aussi d'être remarqué ; il est en marbre blanc, veiné, et a la forme d'un sarcophage ; sa longueur est de plus de trois mètres. Il fut fait vers 1780, par Vassy, marbrier, pour la somme de 3,100 livres. Jacques, directeur de la manufacture de Bourg-la-Reine, l'orna de sculptures qui coûtèrent 400 livres.

Nous avons établi, à l'aide d'un document du temps, que le groupe de saint Jean-Baptiste de l'église de Sceaux fut commandé par le duc du Maine<sup>1</sup> à Tuby, dit le Romain, qui l'exécuta en 1680. Cette œuvre digne des maîtres de la sculpture, se compose d'un seul bloc de marbre blanc<sup>2</sup>, mesurant près de 2 mètres de hauteur sur 1 mètre 82 centimètres de largeur. Saint Jean-Baptiste est représenté debout, à droite, versant l'eau du baptême sur la tête de Jésus, qui est agenouillé, dans une attitude fort recueillie, mais tourmentée, ce qui enlève à ce groupe très bien exécuté, au reste, un peu de sa valeur artistique.

Quoi qu'il en soit, le groupe de saint Jean-Baptiste de l'église de Sceaux peut, sans désavantage, être mis en parallèle avec les plus beaux ouvrages de Tuby qui sont à Paris et à Versailles.

Victor Advielle,  
Membre de la Société artésienne des  
Amis des arts d'Arras.

---

<sup>1</sup> [Victor Advielle se trompe, le commanditaire du groupe est Jean-Baptiste Colbert].

<sup>2</sup> [Le mémoire indique deux blocs l'un pour la figure de saint Jean-Baptiste, l'autre pour la figure de Jésus.].

### QUAND SCEAUX S'OUVRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR....

---

Sceaux, ville universitaire ? Que les esprits routiniers ne se contentent pas de hausser les épaules et de rappeler uniquement les petites écoles et les lycées Lakanal et Marie Curie, si renommés qu'ils soient. Que leurs pas les mènent à la station Robinson, entre 8 heures et 9 heures ; ils verront, alors, débarquer par grappes du RER, des jeunes gens et des jeunes filles, d'ici et d'ailleurs, les uns courir derrière l'autobus 194 pour rejoindre la Faculté de pharmacie à Chatenay-Malabry, les autres se hâter vers l'IUT, rue Cauchy, et les plus nombreux se diriger, d'un bon pas, vers le boulevard Desgranges. En suivant ces derniers, ils découvriront, adossée à la coulée verte, entourée de pavillons traditionnels, la Faculté Jean Monnet.



Assurément pas de portail majestueux, pas de fronton ou de colonnes doriques qui racontent le passé d'un prince, d'un duc, d'un évêque, mais une simple entrée discrète en béton. Franchi ce seuil modeste, on découvre un campus universitaire fait de plusieurs bâtiments et de jardins qui ne rompt pas avec l'environnement traditionnel scéen. Depuis l'hiver 1968, le droit s'enseigne à Sceaux.

## Origines de la Faculté

L'implantation d'une Faculté de droit à Sceaux était, au départ, improbable. En 1958, la Ville de Sceaux, sous le mandat d'Edouard Depreux, avait acquis, par voie d'expropriation, au lieu-dit Clos Saint-Marcel, un terrain de 15 265 m<sup>2</sup>, composé d'un certain nombre de parcelles. Ce terrain était destiné à la construction d'un groupe scolaire. Le groupe scolaire prévu ne sera construit que dix ans plus tard sur un emplacement avenue de la Gare. De son côté, l'Académie de Paris programmait l'ouverture de plusieurs IUT [Institut Universitaire de Technologie] en banlieue parisienne dont un à Sceaux. En février 1968, la Ville, sous le mandat d'Erwin Guldner, cède au ministère de l'Éducation Nationale, dirigé alors par Alain Peyrefitte, différentes parcelles pour une superficie de 8 124 m<sup>2</sup>; l'acte de vente final est signé le 16 mai 1968. Un bâtiment rapidement construit est prêt pour la rentrée universitaire d'octobre 1968.

Mai 1968 trouble les projets bien établis du ministère et les remet en question. Durant l'été 1968, le gouvernement prit des mesures pour fractionner « les concentrations estudiantines ». De son côté, la Faculté de droit de Paris étouffait dans ses locaux, depuis des années; une annexe s'imposait et le quartier latin ne pouvait rien offrir. Il fallait sortir de Paris et rester proche de la Montagne Sainte-Geneviève. La ligne de Sceaux joignait la place du Panthéon en vingt minutes. Une UER [Unité d'Études et de Recherches] de droit a été installée dans les locaux qui devaient abriter l'IUT qui, lui, ne sera créé que plus tard sur un terrain acquis par le Ministère, lors de la construction du lycée Marie Curie. Dès l'ouverture, l'UER accueillait 700 étudiants de première année et les capacitaires. Les enseignants étaient rattachés à la Faculté de droit de Paris et venaient à Sceaux pour donner leurs cours. Chaque entrée universitaire, on ajoutait une nouvelle année d'enseignement. Bibliothèque et restaurant universitaire ont accompagné ce premier enracinement du droit à Sceaux.

Mai 1968 a modifié la carte universitaire; l'Université de Paris et ses annexes des banlieues ont donné naissance à treize universités nouvelles. 1971 marque plus qu'une étape dans la vie et le développement de ce cet ensemble qui n'était qu'une UER. Elle devient Faculté rattachée à Paris XI, université dominée par les sciences dures à Orsay et les sciences de la vie à Kremlin-Bicêtre et Châtenay-Malabry. L'isolement de la discipline juridique dans un milieu scientifique, loin d'être un handicap, a joué en sa faveur. Le premier des troisièmes cycles créés fut en 1975 un DESS de Droit de la santé et a inauguré une politique d'interdisciplinarité qui se poursuit aujourd'hui.

1988 s'inscrit deux fois dans l'histoire de la Faculté. Au départ, la Faculté ne délivrait que des cours de droit pur. Elle s'ouvre alors à de nouvelles filières d'économie et de gestion. À l'initiative du doyen Jean-Claude Masclat, cette même année, elle se met sous le patronage de Jean Monnet et se nomme désormais Faculté Jean Monnet, droit-économie-gestion.

## 1994-1996 – l'extension de la Faculté

L'extension de ce qui n'était au départ qu'un collège juridique se fera par étapes par l'acquisition de parcelles cédées ou vendues par la Ville à l'État jusqu'à constituer le campus actuel de la Faculté Jean Monnet.

En une vingtaine d'années, la Faculté avait attiré un nombre toujours plus grand d'étudiants en s'ouvrant à de nouvelles filières juridiques. L'exiguïté des locaux – un seul amphithéâtre resté longtemps en préfabriqué – avait incité à ouvrir une annexe, en 1993, sur le site d'Orsay, où les mathématiques et la physique sont dominantes. En 1994 s'ouvre un concours d'architecture pour une nouvelle Faculté agrandie et pour la réhabilitation des deux bâtiments anciens construits par Jean Carlu.

Les contraintes du terrain marécageux en longueur, de l'environnement à respecter – les constructions prévues ne devaient pas dépasser les pavillons individuels voisins – et de la coulée verte qui imposait une limite du campus à l'est, furent surmontées par le projet présenté par deux jeunes architectes, Pascale Guedot et Olivier Chaslin. En 1996, une nouvelle faculté voit le jour ; deux bâtiments en équerre enserrent le bloc courbe de deux amphithéâtres superposés de 500 places chacun.

Le béton laissé brut est adouci par l'ardoise pour les circulations. De grandes baies vitrées laissent passer la lumière sur les façades est et ouest où des pare-soleils ont été mis en place.



Le résultat de cette extension fut des salles de cours plus nombreuses, six amphithéâtres, des bureaux pour les centres de recherche spécialisée, une cafétéria sur deux étages et un restaurant universitaire de 350 places. La bibliothèque compta aussi parmi les bénéficiaires de la rénovation de la Faculté : une installation sur deux niveaux avec une entrée indépendante. L'ensemble de la construction s'ouvre sur des « piazzetta » où des arbres anciens sauvegardés abritent du soleil, en été, des bancs où viennent « bosser » ou lézarder les étudiants.

...Et pourtant le nombre toujours plus grand d'inscrits à la Faculté a rendu le nombre de salles de cours insuffisant. Un troisième site s'est ouvert en 2006.

L'École Normale Supérieure délocalisée à Lyon abandonne à Fontenay-aux-Roses ses locaux où elle était installée depuis 1881. Bien que dégradée et peu fonctionnelle, l'ancienne école a suscité l'intérêt de nombreux établissements universitaires. Paris XI a obtenu, en 2006, le bâtiment C dédié à l'enseignement et à la recherche ; des salles de cours ont été attribuées à la Faculté Jean Monnet.

### La Faculté en 2012 – Les enseignements et la recherche

Du collège universitaire de la fin des années soixante, destiné à moins de mille étudiants à aujourd'hui, la Faculté Jean Monnet a multiplié par dix le nombre d'inscrits. Les professeurs des toutes premières années sont devenus un corps enseignant important : 34 professeurs d'université, 53 maîtres de conférences, près d'une soixantaine de PRAG [Professeur agrégé], d'ATER [Attaché temporaire] etc., auxquels il faut ajouter plus de 500 intervenants extérieurs, chargés de cours ou de travaux dirigés.



Les huit doyens, qui se sont succédé à sa tête, ont imprimé leur volonté d'ouvrir le droit à toutes ses spécialités. Onze masters de droit, d'économie et gestion témoignent autant de l'éventail et de la diversité des disciplines juridiques et économiques enseignées que d'une approche interdisciplinaire. Sans les citer tous on peut relever celui intitulé « Economie, Technologie, Territoire » et un autre en coopération avec Paris I « Droit innovation communication culture ». Treize diplômes universitaires sont délivrés par la Faculté Jean Monnet : ils couvrent des enseignements classiques comme « Droit public des affaires », d'autres sont plus

actuels comme « Réseaux et environnement numérique » ou même originaux pour une faculté de droit comme « Langues et Civilisations chinois-anglais ».

Les doyens successifs se sont retrouvés dans une affirmation commune de ne pas cantonner l'enseignement dispensé à la Faculté dans un parcours classique sans horizon professionnel. L'Institut de préparation à l'administration générale [IPAG] prépare à des concours administratifs, de son côté l'Institut d'études judiciaires ouvrent des préparations soit à l'examen d'entrée au Centre régional de formation professionnelle des avocats [CRFPA], soit au concours de l'École Nationale de la Magistrature à Bordeaux [ENM]. Pour les étudiants de l'École du Louvre, qui devront affronter dans leurs carrières des problèmes de propriété intellectuelle, de dation etc., un diplôme universitaire d'études juridiques a été créé à Jean Monnet.

Ouverte sur les relations internationales, la Faculté permet aux étudiants de faire leur année de L3 ou de M1, à l'étranger, dans une des universités partenaires. Des bourses Erasmus sont proposées aux étudiants en droit pour passer leur année dans des universités uniquement européennes ; ceux d'économie et gestion ont la possibilité de choisir aussi des universités du Canada, des États-Unis ou de Chine.

La pluridisciplinarité, déjà inscrite dans les masters, est encore plus évidente dans la recherche. L'École doctorale, intégrée à Paris-Sud, travaille en collaboration avec les quatorze autres écoles doctorales (médecine, pharmacie...). Une moyenne de vingt-cinq thèses est soutenue annuellement. La Faculté Jean Monnet apporte son concours à la Faculté des sciences d'Orsay pour le droit des contrats, et le droit des brevets. Environ 110 enseignants-chercheurs sont attachés à la Faculté ; ils se répartissent en sept équipes autonomes, spécialisés en économie et en sciences de gestion, en droit des religions et histoire du droit canonique, en droit de l'immatériel, en droit public, en droit privé, en droit international et européen ; un huitième laboratoire, associé au CNRS, a pour domaine le droit du patrimoine culturel et le droit de l'art.

## La Bibliothèque

Pas d'enseignement, pas de recherche sans un accès à la documentation traditionnelle sur papier ou virtuelle grâce aux nouvelles technologies. Après la bibliothèque des premières années, installée dans la première construction, une bibliothèque fonctionnelle, sur 1 900 m<sup>2</sup>, est ouverte dans le bâtiment qui longe la coulée verte. Elle est organisée sur deux niveaux dont le second en mezzanine surplombe la salle de lecture générale. De larges baies qui donnent sur la coulée laissent passer la lumière sur les deux étages : c'est là un privilège pour les lecteurs de bénéficier d'un éclairage naturel pendant de longues heures de la journée. Des tables, en chêne clair, de dix places, chacune de 90 cm, et où l'éclairage artificiel est intégré dans de grandes plaques de verre vitrifié, occupent l'espace de la salle de lecture principale. Les salles de lecture du niveau 2 et 3 sont complétées par une

salle de lecture pour les enseignants, trois salles de travail en groupe. L'ensemble offre 320 places assises.

Bien que relativement récente, la bibliothèque possède une importante collection d'ouvrages et de périodiques ; plus de 80 000 ouvrages avec un accroissement annuel de 5 000 volumes annuellement, 521 titres de périodiques dont 346 vivants. Les collections courantes sont ordonnées sur les rayons en libre accès, selon la classification Dewey<sup>1</sup>. Les années anciennes de périodiques et les collections peu demandées sont rangées dans des « compactus » [rayonnages mobiles], installés dans les deux magasins situés en bout des deux grandes salles de lecture ; pour ces documents, les lecteurs doivent passer par le bureau de prêt et remplir un bulletin pour les consulter. Un espace Actualités offre la possibilité de consulter la presse d'information générale (quotidiens, hebdomadaires...) française et européenne, ainsi que des revues économiques ou politiques « grand public ».



En quelques années, la documentation virtuelle a concurrencé celle sur papier quand elle ne l'a pas supplantée. Si une liste des titres de périodiques est encore sur papier, le catalogue général de la bibliothèque est intégré au catalogue de l'Université Paris-Sud, consultable par internet comme le catalogue de la Bibliothèque nationale de France ou le Catalogue Collectif de France, riche de 20 millions d'entrées. La documentation juridique est désormais accessible sur la toile : ce sont les grandes bases Dalloz, *Juris Classeur/Lexis Nexis* ; son portail donne accès à plusieurs fonds, dont un de jurisprudence de plus d'un million de références et vingt-quatre titres de périodiques avec une antériorité de plusieurs années. D'autres sources sont disponibles, tels *Business Source Premier* et *Science*

---

<sup>1</sup> Classement décimal adopté dans la majorité des bibliothèques municipales et universitaires en France et à l'étranger.

*Direct.* Les éditeurs de périodiques scientifiques publient souvent une publication sur papier conjointement avec une sortie virtuelle. Quand leurs moyens financiers leur permettent, les bibliothèques universitaires ont tendance à privilégier la version électronique qui leur fournit avec le texte intégral des articles les années anciennes qui étaient sur papier et qui peuvent ainsi être éliminés. Si les magasins dans d'autres bibliothèques universitaires ne sont pas toujours à la mesure de l'accroissement des collections, ce ne semble pas être le cas de celle de Sceaux : les périodiques très spécialisés, dans des domaines qui ne sont pas ou plus enseignés, sont proposés à d'autres établissements. Cet ancrage dans les nouvelles technologies qui apporte une aide incommensurable pour la recherche, grève les budgets et se fait souvent au détriment des acquisitions de monographies sur papier.

Près de 4 500 étudiants fréquentent cette bibliothèque, ouverte 58 heures par semaine du lundi au samedi. Mais ce ne sont pas les seuls étudiants et professeurs qui ont droit à consulter et à emprunter ; contrairement à de nombreuses bibliothèques universitaires où l'accès est réservé aux seuls inscrits à la faculté, la Bibliothèque de droit de Sceaux se distingue en acceptant, comme une bibliothèque municipale, tout public désireux de venir y travailler.

Sur le site d'Orsay, les étudiants ont droit à une bibliothèque plus modeste où ils peuvent trouver 20 000 livres en droit, économie gestion et les principaux périodiques spécialisés. La bibliothèque centrale de la Faculté d'Orsay ne leur est pas pour autant fermée ; elle leur offre des ouvrages généraux de langue, d'informatique et des revues d'actualité.

La Bibliothèque de recherche centralise les fonds des sept équipes de recherche, dispersées sur le campus. Elle occupe 930 m<sup>2</sup> et offre 108 places ; ses collections comptent 17 000 ouvrages et 348 titres de périodiques. Elle s'adresse aux enseignant-chercheurs, aux doctorants et aux étudiants en seconde année de master. La Faculté Jean Monnet a acquis, en 2011, l'ancienne bibliothèque privée de Gabriel Le Bras<sup>1</sup>. Elle contient une dizaine d'incunables, des ouvrages des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles d'histoire du droit ; elle constitue, avec la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, un des fonds le plus important en droit canonique possédé en France par une bibliothèque publique.

## Écrire et éditer

À l'exemple d'autres facultés ou grands établissements comme la Sorbonne ou l'École des hautes études en sciences sociales, la Faculté Jean Monnet s'est fait éditeur de publications savantes. Chaque année, trois ou quatre textes portent à l'adresse *Sceaux, Publications de la Faculté Jean Monnet* ; elles sont diffusées par

---

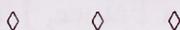
<sup>1</sup> Gabriel Le Bras (1891-1970) a été un ancien doyen de la Faculté de droit de Paris de 1959 à 1962 et a été membre de l'Institut. Son enseignement couvrait un large champ, allant de l'histoire du droit à la sociologie religieuse. Son nom reste attaché à une publication importante en 18 volumes *Histoire du droit et des institutions de l'Église en Occident*.

l'Harmattan. Grâce à la Faculté, Sceaux renoue, ainsi, avec son passé de ville du livre quand l'imprimerie Charaire publiait les premières livraisons des *Annales de l'Institut Pasteur*.

Quand les écoles, les bibliothèques, les lycées... célèbrent *Le printemps des poètes et l'écriture* par diverses manifestations culturelles, la Faculté Jean Monnet ouvre un concours de nouvelles pour tous les étudiants, administratifs et enseignants de l'Université Paris-Sud. Chaque année un thème autour duquel s'écrit la nouvelle est choisi ; en 2010 c'était *Henriette*, en 2011 *Treize* et pour 2012 *Bien à vous*. Les meilleurs textes qui seront publiés sont sélectionnés par un jury où siègent des représentants de la ville de Sceaux. Les abonnés à la bibliothèque municipale peuvent les y trouver et les lire.

### **Droit et Cinéma / Cinéma et droit**

Au mois de mars, le cinéma Trianon de Sceaux accueille la Faculté Jean Monnet et la Faculté Jean Monnet transforme ses amphithéâtres en salles de cinéma. Les cinéphiles habituels se joignent aux juristes et économistes ; ils échangent et débattent en dégageant tout spécialement les aspects économiques, politiques et sociologiques des films projetés. Une personnalité extérieure préside la semaine Cinéma-Droit. En 2011, Elisabeth Roudinesco, professeur à l'Université Denis Diderot, a apporté un éclairage de psychanalyste à ces confrontations



La Faculté Jean Monnet n'est pas une île ; elle est dans la ville et avec la ville. Sceaux n'est pas Cambridge, n'est pas Oxford. Et pourtant, chaque jour pendant près de dix mois, dix mille garçons et filles d'une vingtaine d'années, qui n'y habitent pas, arpentent ses rues entre deux cours, fréquentent ses librairies, ses boulangeries, ses pâtisseries, ... Sans oublier les heures brillantes du passé, quand Voltaire venait à Sceaux, ces étudiants en nous faisant cadeau de leur jeunesse apportent un renouveau intellectuel à notre ville. Un jour, peut-être, en souvenir de leurs vingt ans, passés boulevard Desgranges, avenue Cauchy, avenue Franklin Roosevelt..., ils viendront s'enraciner à Sceaux.

Maud Espérou

*Cet article n'aurait pas pu être écrit sans l'aide que m'ont apportée Mmes Jeannie Favre, ancienne Secrétaire Générale de la Faculté, Agnès Rosolen, directeur de la bibliothèque de la Faculté, Solène Chassine, responsable de la communication de la Faculté, Aldine Martini, responsable du service Archives-Documentation de la Ville.*

Clichés : G. Ianakiev et L. Arduin

## NAISSANCE DES OFFICES DE TOURISME 150 ANS DE TOURISME EN FRANCE

*Cet article reproduit la conférence accompagnée d'un diaporama donnée par Liliane Sillon au cours de l'Assemblée générale des Amis de Sceaux le 12 mars 2011. Liliane Sillon a été Vice-présidente et Présidente de l'OTSI de 2001 à 2011*

Les Anglais inventent le mot *the tour* au XVIII<sup>e</sup> siècle qui viendrait du vieux normand « tour », lieu isolé. C'est le grand voyage que le jeune noble britannique *the tourist* se doit d'accomplir vers 25 ans et qui dure de 6 à 18 mois.



Ces gentlemen « tourist » avaient l'habitude de poser sur un fonds historique évoquant leur voyage.

Le philosophe anglais John Locke écrit :  
« *Le voyage enrichit l'esprit, rectifie le jugement, écarte les préjugés de l'éducation, forme les manières extérieures qui façonnent le parfait gentleman* ».

En France, Jean-Jacques Rousseau est qualifié de premier touriste parce qu'il marche à pied et qu'il lui arrive de dormir à la belle étoile.

Les étés à la campagne deviennent au XVIII<sup>e</sup> siècle un grand plaisir. Le XIX<sup>e</sup> siècle amplifie ce goût. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que les parisiens vont venir installer à Sceaux leur maison de campagne.

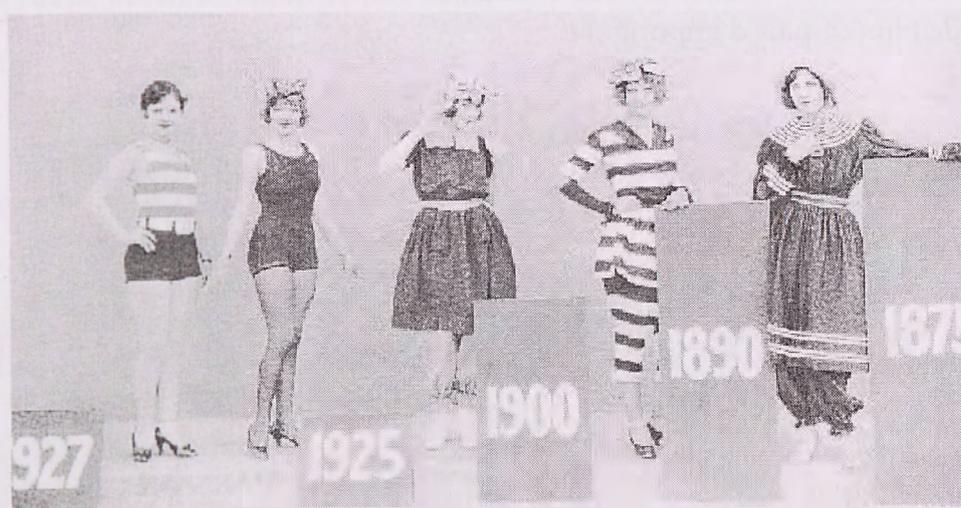
Sous la III<sup>e</sup> République le ministre de l'Instruction publique Jules Ferry voudra créer un lycée moderne dans la banlieue parisienne un « internat aux champs » selon ses propres termes. Le premier lycée à la campagne va naître sur les plans de l'architecte Anatole de Baudot ; le lycée Lakanal ouvre ses portes en 1885.



Au XIX<sup>e</sup> siècle c'est l'élite rentière qui connaît le « savoir voyager » mais les stations touristiques vont se développer grâce à la venue des rois et des princes.

Elisabeth d'Autriche, grande voyageuse, fait découvrir Corfou et Madère. Sous l'impulsion de la duchesse de Berry c'est toute l'aristocratie européenne qui prend l'habitude de partir l'été vers les littoraux et de s'adonner aux bains de mer. L'impératrice Eugénie va lancer Biarritz et le couple impérial en fait la station balnéaire à la mode. Le duc de Morny, lui, choisit Deauville.

Les bains de mer acquièrent leurs lettres de noblesse. A partir de 1860 le tourisme balnéaire devient très à la mode.



*Évolution du maillot de bain*

Les stations thermales, elles aussi, vont se développer. Pauline Bonaparte fréquente Vichy et Aix-les-Bains. L'impératrice Joséphine se rend à Plombières et à Aix-les-Bains également afin de soigner sa stérilité.

### **Les peintres et écrivains voyageurs français au XIX<sup>e</sup> siècle**

Ceux que l'on va appeler les peintres orientalistes s'inspirent de l'Orient et de l'Afrique du Nord comme Eugène Delacroix avec *La mort de Sardanapale* (1827) et *Femmes d'Alger dans leur appartement* (1834), Théodore Chassériau avec *Femmes maures*, *Cavaliers arabes* (1850), Eugène Fromentin avec *Enterrement maure* (1853), *La chasse au faucon* (1863), Jean-Léon Jérôme avec *Prière à la mosquée* (1871) exposé au Metropolitan de New-York, *Le bain maure* (1872) aujourd'hui au musée des Beaux-Arts de Boston.

L'Orient et l'Afrique du Nord fascinent peintres et écrivains. Chateaubriand publie *Itinéraire de Paris à Jérusalem* en 1811, Lamartine *Voyage en Orient* en 1835, Gérard de Nerval *Voyage en Orient* en 1851.

Les *Mémoires d'un touriste* de Stendhal paraissent en 1838. C'est Stendhal qui introduit le mot « touriste » perçu alors comme un néologisme.

D'autres ouvrages vont suivre, par exemple : en 1843 Victor Hugo écrit *Voyage aux Pyrénées*, la comtesse de Ségur montre les vacances de ses enfants modèles à partir de 1858, Jules Verne fait rêver avec ses voyages extraordinaires, *Cinq semaines en ballon* en 1863, *Le Tour du monde en 80 jours* en 1876, *Les tribulations d'un chinois en Chine* en 1879 ; Pierre Loti, un grand voyageur, ravit ses lecteurs avec *Aziyadé* en 1879, *Le roman d'un spahi* en 1881, *Pêcheur d'Islande* en 1886, et *Madame Chrysanthème* en 1887 dont Puccini s'inspirera pour *Madame Butterfly*.

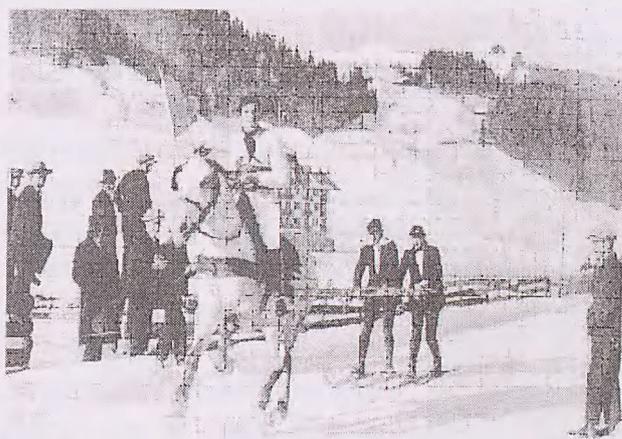
A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle de grands changements vont contribuer au développement du tourisme. Il y a le chemin de fer, ce nouveau-né du siècle, qui va prendre de plus en plus d'importance.

Le 7 juin 1846 la première locomotive « Le duc de Penthièvre » arrive à Sceaux. C'est le chemin de fer expérimental et révolutionnaire de l'ingénieur Arnoux qui reliait Sceaux à la barrière d'Enfer à Paris. La ligne de Sceaux était née.

Le vélocipède jouera un grand rôle dans l'évolution du tourisme. Il y aura également la toute naissante automobile dont les premiers spécimens pétaradent à 60 km/h.



Extrait : la ligne de Sceaux au fil du temps,  
J. M. Jacquemin 1985

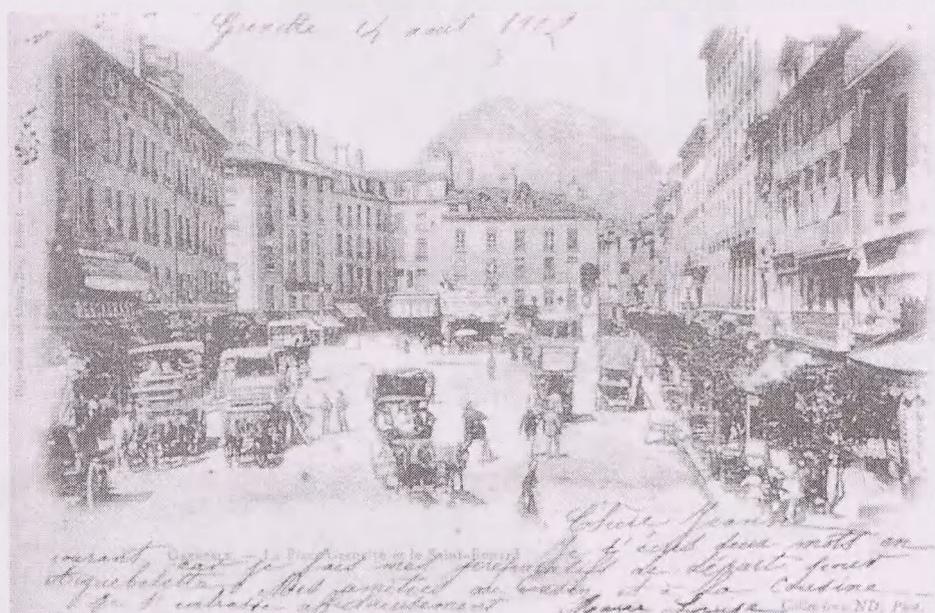


Tout-à-fait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle des stations de montagne commencent à se créer : Megève sera la première station et devra sa notoriété à la baronne de Rothschild.

Les remonte-pentes n'existent pas encore !

## Tout se forme, tout se crée dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

Et c'est tout naturellement qu'arrive l'ancêtre des Offices de Tourisme dans un tout petit village des Vosges, Gérardmer. « Il ne suffit pas d'avoir de bonnes et belles choses chez soi, encore faut-il les faire connaître » avait écrit le docteur Bailly dans la gazette locale. En s'appuyant sur cette réflexion un groupe de personnalités de Gérardmer fondent le 23 juillet 1875 «Le Comité des promenades de Gérardmer» dans lequel les futurs Syndicats d'Initiative ont trouvé leurs gènes. Il rend hommage à son premier touriste Jean-Antoine Chanony venu à Gérardmer en 1860. Privé de son bras droit, Chanony, pêcheur passionné, s'est construit une barque mue par des pédales : le pédalo est né et a navigué pour la première fois sur le lac de Gérardmer.



1889

Gustave Eiffel voit son œuvre se dresser en face du Trocadéro. Le 6 mai 1889 l'exposition universelle ouvre ses portes. Trois semaines plus tôt, le 15 avril, naissait le **premier Syndicat d'Initiative de France à Grenoble**.

Cette idée germa au Café Cartier, place Grenette, le rendez-vous de la bonne société grenobloise. C'est autour d'une partie de manille que quelques notables eurent la même idée qu'avaient eue leurs précurseurs à Gérardmer : attirer et retenir le touriste.

Le « Syndicat d'Initiative dans l'intérêt de la ville de Grenoble et du Dauphiné » présidé par le comte de Montal était né.

A partir de ce moment la plupart des grandes villes fondent leur Syndicat d'Initiative et vont profiter un peu plus tard de la loi du 1er juillet 1901 qui va les encadrer juridiquement. Dans le Journal Officiel on verra de plus en plus fréquemment apparaître leur acte de naissance. Tous ont la même vocation, tous partagent le même enthousiasme : valoriser leur pays et y attirer les visiteurs. Beaucoup précisent que les «dames» peuvent être admises dans leur Conseil d'Administration comme à Niort, La Rochelle, Reims ou Carcassonne.



En 1910 la France va être le premier pays à mettre en place un Office national du Tourisme, à l'initiative d'Alexandre Millerand, alors ministre des Travaux publics. La France touristique s'éveille. Les Syndicats d'Initiative sont plus de 230 à la veille de la Première Guerre mondiale

1924. Chamonix accueille les premiers Jeux Olympiques d'hiver.

En 1929, Marc Sangnier crée la 1<sup>re</sup> Auberge de Jeunesse à Bierville en Seine-et-Oise : « L'épi d'or ».



Marc Sangnier figure ici à droite

1936. Le gouvernement Blum crée un Secrétariat d'État chargé des loisirs et des sports confié à Léo Lagrange qui va faire voter la loi accordant aux salariés deux semaines de congés payés. Tout a basculé en 1936 : auparavant le tourisme était encore élitiste mais avec le droit aux congés payés les Français prennent leurs premières vacances. C'est le début du tourisme de masse en France.

C'est la grande époque des routes sillonnées de vélos, de tandems, c'est le camping dit « sauvage », à la ferme, dans les campagnes, où on a un sens aigu de ce que l'on n'appelait pas encore l'écologie mais le respect de la nature qu'il ne faut pas abîmer.

Alors, il faut organiser les loisirs. Les Syndicats d'Initiative s'appuient sur trois des quatre piliers de la fonction touristique : accueil, équipement, animation. On ne parle pas encore de promotion.

Après guerre, à partir de 1947, les loisirs reprennent leurs droits. Les Syndicats d'Initiative se multiplient à travers la France avec une nouvelle réflexion : le tourisme facteur d'expansion des économies régionales. On commence à connaître de longues files de voitures sur les routes.

Un film culte est réalisé sur le tourisme : *Les vacances de Monsieur Hulot* de Jacques Tati en 1953.



Le tourisme va prendre une part de plus en plus importante dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle avec le premier village de vacances du Club Méditerranée en 1950, la création des VVF en 1958 et, dans les années 1960, de nouvelles stations balnéaires vont naître comme la Grande Motte ou Port Camargue de l'architecte Jean Balladur.

La thalassothérapie va naître également à Quiberon grâce à Louison Bobet qui en fera une station réputée.

On doit à André Malraux, ministre de la Culture sous la V<sup>e</sup> République du Général de Gaulle, l'initiative capitale de la sauvegarde du patrimoine et de la création des maisons de la culture avec la loi du 4 août 1962.

Les Syndicats d'Initiative vont alors jouer un rôle majeur dans la découverte et la reconnaissance de leur patrimoine. Les transports vont se développer : le rail, les routes, l'avion.

## Pourquoi « Syndicat d'Initiative » et pourquoi « initiative » au singulier

Pourquoi avoir uni ces deux mots auxquels nous sommes maintenant habitués et qui n'étonnent plus personne : Syndicat et Initiative ? Chacun a sa signification et ils n'ont rien de commun : un "syndicat" est un groupement formé pour la défense des intérêts de ses membres et "initiative" signifie : action de proposer ou de faire une chose le premier.

Les fondateurs avaient avancé que c'était en songeant à une force fédérative pouvant rassembler tout ce que font les Sociétés (la Société alpine, la Société des courses, les Amis des arts, etc.) qu'ils avaient opté pour "Syndicat d'Initiative".

On a vu que le premier Syndicat d'Initiative a été créé à Grenoble. C'est lui qui va lancer un référendum à travers la France : « faut-il un « s » ou non à Initiative » et les nombreuses réponses qui arrivent ne manquent pas d'humour :

« L'initiative deviendra-t-elle plurale ou les initiatives resteront-elles singulières ».

« Chez nous, c'est toujours le même, au singulier, qui accomplit toutes les besognes, au pluriel ».

« Les SI ont-ils pour seule mission de réunir les initiatives ou d'incarner eux-mêmes l'initiative ».

On interroge André Thérive (1891-1967) qui fait alors autorité en matière grammaticale : « la question est menue, écrit-il, mais la réponse est sans ambiguïté : le singulier s'impose ». Et voilà !

Souvent les Syndicats d'Initiative naissants prennent la suite d'organisations locales existantes comme des Comités des fêtes.

Le Syndicat d'Initiative est l'ancêtre. C'est par lui que s'est développé l'accueil et l'information touristique en France. Il n'est pas classé mais c'est la base. Un arrêté ministériel de juin 1976 autorise les Syndicats d'Initiative à prendre le nom d'Office de Tourisme sous certaines conditions portant surtout sur la promotion locale et la commercialisation de certains produits (ouvrages d'histoire locale par exemple).

Actuellement en France il y a environ 20 % de Syndicats d'Initiative. En ce qui concerne les Offices de Tourisme, les étoiles sont apparues à la suite d'un arrêté ministériel du 12 janvier 1999. Une grille de classement précise les aménagements et les services exigés selon la catégorie de classement.

De plus en plus on demande aux Offices de Tourisme de se professionnaliser et les bonnes volontés ne suffisent plus. Les missions qui leur sont demandées relèvent davantage de compétences communales pour les petites structures comme la nôtre.

La France compte aujourd'hui 3 600 Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative.

## Que se passe-t-il à Sceaux ?

Le Syndicat d'Initiative de Sceaux est inauguré le 28 avril 1966 avec son président-fondateur, M. Jean-Louis Clavier, conseiller municipal sous le mandat de Monsieur Erwin Guldner

### 2 femmes siègent au CA

**Conseil d'Administration :** MM. ALHAIZA, BONNEMAISON, BRIZOU, CLAVIER, CRAS, DASVID, Mme DESELLE, MM. DE VOS, d'ERFURTH Gérard, d'ERFURTH Raoul, Mme GAUNORD, MM. GAUDUCHON, LABORIE, LOGAN, POUTIER, POUX, RECHARD.

**Bureau :** Président d'Honneur : M. GULDNER, Maire de Sceaux.

Président honoraire : M. MERY

**Président :** Jean-Louis CLAVIER, Vice-Président de l'Union Départementale des Syndicats d'Initiative des Hauts-de-Seine.

**Vice-Présidents :** M. Raoul d'ERFURTH, Mme GAUNORD

**Secrétaire général :** M. Roger DE VOS,

**Secrétaire :** M. LABORIE

**Trésorier :** M. Jean-Pierre ALHAIZA

**Trésorier-adjoint :** M. DASVID

Rappelons que le siège social du Syndicat d'Initiative-Office de Tourisme est à la Mairie de Sceaux, et son Secrétariat administratif : 2, rue H.-Boulogne - SCEAUX



Par

J.-L. CLAVIER  
Conseiller  
Municipal  
Président  
du Syndicat  
d'Initiative-  
Office  
de Tourisme  
de Sceaux

Pour le  
Tourisme

Archives de l'O.T.S.I de la ville de Sceaux



Notre Office de Tourisme devenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 la Maison du Tourisme a fêté cette année ses 45 ans, avec l'enthousiasme et le dynamisme de ses débuts.

On compte 16 O.T.S.I. sur les 36 communes des Hauts-de-Seine.

Pour qualifier le rôle des Offices de Tourisme on pourrait s'inspirer de cette phrase de Brillat-Savarin « *convier quelqu'un c'est se charger de son bonheur pendant tout le temps qu'il est sous votre toit* ».



En conclusion on peut dire que tous les O.T.S.I. ont l'amour de leur clocher.

Clichés et auteur : Liliane Sillon

### SCEAUX DE LA PAROISSE A LA COMMUNE DE LA COMMUNE A LA SOUS-PREFECTURE (1787-1800)

---

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les dernières réformes de l'Ancien Régime, celles de Louis XVI, trop oubliées par l'Histoire, puis celles de la période révolutionnaire, celles-ci des plus fameuses, ont tout à coup octroyé à chaque village de France le droit de s'administrer par lui-même. Les paroisses sont devenues également communes ; autour de leur clocher, la citoyenneté, jusque là considérée comme un rêve, est apparue réalité, puis s'est bientôt enracinée.

Ce grand bouleversement, on le sait, ne s'est pas imposé sans difficultés ni sans heurts, non plus sans atermoiements ni remises en cause. En une dizaine d'années plusieurs constitutions, pas moins de quatre, sont venues dicter leurs lois, imposant en chaque occasion des modifications tant aux procédures d'élection ou de nomination des "fonctionnaires publics" qu'à l'étendue de leurs prérogatives et de leurs responsabilités, et même aux titres qui les désignaient : syndic, maire, agent municipal, président de canton municipal, etc.

Ces incessantes révolutions en un laps de temps aussi court n'ont pas manqué de donner lieu dans l'esprit de nombre d'historiens locaux à de multiples confusions. Et on leur pardonne bien volontiers tant l'écheveau est parfois bien délicat à démêler. Ainsi, à Sceaux, les listes des premiers maires du village publiées d'abord par Sinet en 1843 puis par Advielle quarante plus tard, mais aussi bien plus récemment par *Sceaux Magazine* (septembre 1995) ne sont pas sans comporter plusieurs inexactitudes.

Aussi est-ce par un retour systématique aux archives de l'époque<sup>1</sup> que nous avons voulu rétablir sinon la stricte vérité du moins les faits tels que les ont rapportés les procès-verbaux du temps. C'était aussi, par la même occasion, reconstituer le plus fidèlement possible comment la paroisse est devenue commune, puis la commune chef-lieu de canton et enfin sous-préfecture. Sceaux, petit village de 2 000 habitants, devient en effet à la fin de la Révolution, en 1800, sous-préfecture du grand département de la Seine ! Au-delà de la recherche de ses premiers maires, c'est donc également à l'étonnante ascension du village que nous nous sommes attachés.

---

<sup>1</sup> Principalement les Délibérations du Conseil général de la Commune (Archives municipales de Sceaux – D2 et D3), mais aussi les registres de l'état-civil ([www.sceaux.fr](http://www.sceaux.fr)).

## L'Ancien Régime

L'organisation administrative du Royaume de France sous l'Ancien Régime est d'une complexité étonnante. Des "circonscriptions" – parfois encore issues des temps féodaux – fiscales, judiciaires, militaires et religieuses, aux limites souvent mal définies, se juxtaposent, s'enchevêtrent et parfois même s'opposent. Il serait inutile ici de tenter d'en démêler les subtilités, aussi irons-nous à l'essentiel, quitte à oser quelques simplifications.

Après avoir rappelé que le Roi est le maître en tout, bornons-nous à dire que la France est organisée en *Généralités*, une trentaine au total. Elles sont subdivisées en *Elections*, celles-ci regroupant plusieurs *Subdélégations*. Ainsi, Sceaux appartient à la Généralité et à l'Élection de Paris<sup>1</sup> et à la Subdélégation de Choisy le Roi. A la tête de chaque Généralité se trouve un Intendant, bras séculier de Sa Majesté, en charge de la police, de la justice et des finances. Il est secondé par plusieurs "lieutenants" dans chacun de ces domaines, eux-mêmes s'appuyant sur de nombreux officiers répartis dans les différentes subdélégations. Notons ici que dans les dernières années de l'Ancien Régime l'Intendant de la Généralité de Paris est Louis Bénigne François Bertier de Sauvigny, un proche d'un habitué de Sceaux, le chevalier de Florian<sup>2</sup>. Son épouse est en effet parente et marraine de la marquise de Florian, une tante du fabuliste<sup>3</sup>.

À ce pouvoir administratif s'ajoute et parfois se confond l'antique tutelle seigneuriale. A Sceaux, il s'agit de la vieille baronnie, plus communément appelée bailliage, qui, au-delà du village lui-même, regroupe Le Plessis Piquet, Châtenay et Châtillon mais aussi, pour partie, Fontenay-aux-Roses, Bagneux et le Bourg-la-Reine. Si à la tête du bailliage se trouve le « baron de Sceaux », le dernier des petits-fils de Louis XIV, S. A. S. Mgr le duc de Penthièvre, celui-ci secondé par un bailli, ce territoire seigneurial se trouve également appartenir "administrativement" à la subdélégation de Choisy-le-Roi. Ainsi le bailli de Sceaux, assisté d'un lieutenant de justice et d'un procureur fiscal, se trouve à la fois sous la coupe du duc de Penthièvre et de Bertier de Sauvigny, ce dernier représentant du Roi.

Dans la décennie précédant la Révolution, le bailli de Sceaux est Messire Tessier du Breuil. Ses visites dans le village sont rares, pas plus d'une ou deux par an, semble-t-il. Ses "adjoints" par contre y vivent à demeure. Ce sont Jean-Baptiste Antoine Champin, le lieutenant de justice, ancien notaire du bailliage, et Claude François Gaignat, l'auteur de la *Promenade de Sceaux-Penthièvre*, puis Philibert Millard,

---

<sup>1</sup> La Généralité de Paris est la plus vaste du Royaume, elle s'étend jusqu'en Bourgogne, en Champagne, en Picardie et aux confins de la Normandie. L'Élection de Paris est aussi appelée Prévôté et Vicomté de Paris.

<sup>2</sup> Bertier de Sauvigny sera massacré à Paris le 22 juillet 1789.

<sup>3</sup> Voir *Mémoires et Correspondance de Florian*, Jean-Luc Gourdin, JBM 21, 2005.

les deux procureurs fiscaux successifs. Ce sont ces "officiers publics" qui, au nom du roi et du seigneur, "administrent" le village.



Buste du duc de Penthièvre par Piery  
plâtre musée de l'Île de France  
Photo P. Lemaître

À ce pouvoir temporel s'ajoute le spirituel. Le Royaume est dans ce domaine organisé en diocèses, eux-mêmes divisés en doyennés, ces derniers rassemblant de nombreuses paroisses. Ainsi la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Sceaux-Penthièvre appartient au diocèse de Paris et au doyenné de Châteaufort. Son curé, depuis 1749, est Jean-Baptiste de Fraissy. Il est assisté de trois vicaires et, doyen de Montlhéry<sup>1</sup> bénéficie d'une certaine aura bien au-delà des limites de sa paroisse.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est ce pouvoir spirituel qui dans la grande majorité des villages du Royaume a depuis fort longtemps mis en place un embryon de démocratie.

En effet, s'il est impossible de trouver un villageois siégeant au conseil du seigneur, presque partout, pour gérer sa paroisse, le curé préside une petite assemblée qu'il réunit régulièrement. C'est "la fabrique". Elle est composée d'un syndic et de marguilliers, tous élus par les villageois une fois l'an. Tel est le cas à Sceaux, où, grâce à ces fréquents renouvellements, chaque famille du village – vigneron, commerçant, artisan, etc. – voit à un moment ou à un autre l'un de ses membres devenir syndic ou marguillier. C'est là un bel apprentissage à la citoyenneté quand on sait que la fabrique, au-delà de l'administration du culte et de l'entretien de l'église, gère les revenus et les dépenses de la cure, mais aussi l'école, nomme la sage-femme, distribue les aumônes et se fait même parfois l'interprète des souhaits des villageois auprès du duc de Penthièvre, voire du bailli.

À Sceaux ces balbutiements démocratiques se sont aussi particulièrement développés dans le domaine de la bienfaisance, et ceci grâce à la générosité de deux riches et grands bourgeois parisiens anoblis, propriétaires successifs de la vaste

<sup>1</sup> Montlhéry est le doyenné voisin de celui de Châteaufort.

demeure que les Scéens appelleront au siècle suivant le château des Imbergères<sup>1</sup>. Avec leur legs (30 000 livres<sup>2</sup>), une fondation a été créée au printemps 1781. Elle est établie "en faveur des pauvres, malades, vieillards et infirmes de la paroisse", et, indépendamment de la fabrique, se trouve administrée par un conseil élu "représentant la communauté des principaux notables et bourgeois". A sa tête, bien sûr, M. le Curé, à ses côtés, tout naturellement, le bailli, le lieutenant de justice, le procureur fiscal et le notaire, mais aussi nombre d'artisans, de commerçants et de vigneron. Au total, ils sont seize<sup>3</sup>.

Ainsi, on le voit, avant même que ne surviennent les premières réformes régissant les administrations locales, beaucoup à Sceaux sont déjà accoutumés à voter, à débattre, à gérer, même si sur les deux derniers points ils ne le font qu'à titre consultatif et principalement dans le domaine de la charité.

Ces réformes tant attendues, comme beaucoup d'autres, l'Ancien Régime, malgré de nombreuses tentatives, a mis bien du temps à les faire siennes. Déjà, sous Louis XV, dans les années 1750, le Contrôleur général des Finances Charles François de Laverdy, bien connu à Sceaux puisqu'il était propriétaire d'une maison des champs à Fontenay-aux-Roses<sup>4</sup>, avait tenté de mettre en place des assemblées provinciales et municipales dont les membres seraient élus. Trop audacieux, il avait été remercié. Sous le règne suivant, en 1775, l'un de ses successeurs, Turgot, et un jeune "économiste" Pierre Samuel Du Pont [de Nemours] avaient élaboré un projet encore plus ambitieux. Peine perdue ! Louis XVI renvoyait Turgot avant même que le projet ne lui ait été soumis. Cinq ans plus tard, Necker reprenait le flambeau, mais prudemment cette fois, se limitant à tenter l'expérience de quatre assemblées provinciales, et oubliant les municipalités. Disgracié à son tour, deux de ces assemblées, seulement avaient difficilement survécues. Ainsi, tout restait à faire.

Enfin, en 1787, Louis XVI se lançait corps et âme dans sa révolution, révolution royale s'il en est. A son assemblée des Notables, à ses Parlements, sous l'impulsion de Calonne puis de Loménie de Brienne, il arrachait, entre autres, une profonde réforme administrative, qui pour l'essentiel reprenait le projet de Turgot et de Du Pont. Par le décret royal du 8 juillet étaient créées des assemblées provinciales et municipales. Pour ces dernières, dans chaque paroisse, les habitants payant un impôt minimum étaient appelés aux urnes pour élire un syndic et des "officiers municipaux". Sceaux-Penthièvre appartenait désormais à la province de

---

<sup>1</sup> Il s'agit de François-de-Paule de Louvencourt (1687-1760) et de Benoist Coste de Champeron (1717-1779), tous deux conseillers au Parlement de Paris. Voir *la République de Sceaux*, Jean-Luc Gourdin, Patrice du Puy – Editeur, 2011.

<sup>2</sup> Somme énorme pour l'époque. C'est le prix d'une belle maison des champs à Sceaux.

<sup>3</sup> Voir liste des représentants en annexe. Cette fondation survivra à la Révolution. En 1790, elle deviendra le "Bureau de charité" de la Commune

<sup>4</sup> Précédemment conseiller au Parlement de Paris, il était par ailleurs l'un des pairs de Messires de Louvencourt et Coste de Champeron, propriétaires du futur château des Imbergères.

l'Île-de-France, au département de Corbeil et à l'arrondissement du Bourg-la-Reine, ces deux villages choisis en raison de leur situation sur deux grandes voies d'accès à Paris, ces deux nouvelles dénominations (département et arrondissement), inaugurées par l'Ancien Régime, appelées à entrer dans le langage courant la Révolution venue, mais alors avec des définitions quelque peu différentes et parfois même changeantes.

Le 12 août, après la grande messe, les élections ont lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste. Les huit jours précédents, à la porte ont été affichées les impositions de ceux ayant droit de participer au vote comme de ceux aptes à briguer un mandat. Ainsi l'a déterminé le décret royal, de même qu'il a fixé pour tout village de l'importance de celui de Sceaux l'élection d'un syndic, de neuf officiers municipaux et d'un secrétaire. Le résultat est sans surprise. La hiérarchie au sein du village apparaît en tout point respectée. Jean-Baptiste Antoine Champin, lieutenant de justice, premier représentant du bailli, donc du pouvoir royal, est élu syndic. Parmi les officiers municipaux, on retrouve l'ancien et le nouveau procureur fiscal, Gaignat et Millard, ainsi que Richard Glot, l'entrepreneur de la manufacture de faïence, premier employeur du village. François Desgranges, le notaire, lui, est secrétaire. Quant aux autres élus, leur notoriété paraît bien établie. Ce sont des artisans (Jacques Marin Bayeux, entrepreneur de bâtiments, Jean-Baptiste Dupuis, maître charpentier, Jacques Moullez, maître tailleur), des vigneron (Jean-Louis Benoist et Jean-Baptiste Bruslé) ou encore un rentier, dit "bourgeois de la paroisse", ancien maître tailleur à Paris, Alexandre Guoguelet.<sup>1</sup>

Elue certes, mais purement consultative, sans moyens ni ressources à sa disposition, cette première municipalité de Sceaux ne peut s'avérer que quelque peu stérile. Mais c'est un premier pas, un pas de plus dans l'apprentissage de la citoyenneté. On ouvre des registres, on écrit des pétitions au seigneur, au bailli, à l'intendant<sup>2</sup>. De plus, il devient bientôt difficile de s'opposer à la force des événements qui vont se faire jour et s'accélérer comme jamais. En effet, moins d'un an après l'installation de "la municipalité", Sa Majesté annonce la tenue d'États Généraux pour le printemps 1789. Même les assemblées provinciales cessent de se réunir. Chacun attend la tenue de cette nouvelle assemblée qui, cette fois, sera nationale et ne manquera pas de "régénérer" le Royaume. Enfin, bientôt, Louis XVI l'a exigé (janvier 1789), il faut s'atteler à la rédaction des Cahiers de doléances.

Le jour de Pâques (12 avril 1789), bien plus que "la municipalité" c'est "l'assemblée générale de la paroisse" qui se réunit en l'église Saint-Jean-Baptiste pour entériner le "cahier des vœux, doléances, plaintes et représentations des habitants". Pas moins d'une quarantaine de signatures sont apposées au bas de ce

---

<sup>1</sup> Voir liste en annexe.

<sup>2</sup> Voir Advielle, *Histoire de la Ville de Sceaux*, 1883, et particulièrement l'opposition des habitants au projet du canal de l'Yvette.

document<sup>1</sup>. On y retrouve toutes celles des membres de "la municipalité," élus en 1787, mais aussi celles du bailli, Tessier du Breuil, du directeur du marché aux bestiaux, Vangelen, et du chirurgien, Joseph Thore. Suivent celles de nombreux commerçants, artisans et vigneron<sup>2</sup>. À l'exception des domestiques, des indigents... et des femmes, tout le village est représenté.

Le même jour sont élus les deux représentants du bailliage qui bientôt participeront à la désignation des députés du Tiers État représentant "Paris hors les murs" aux États Généraux. Ce sont Richard Glot et Me Desgranges.

## La Monarchie Constitutionnelle

Dès la fin du mois de juin 1789, les États Généraux devenus Assemblée nationale, s'attellent à la rédaction d'une constitution et adoptent de nombreuses lois. Les réformes administratives, tant au niveau du Royaume qu'au plan local, y tiennent une large part. À la fin de l'année sont créés et organisés les 83 départements. Sceaux appartient à celui de Paris et se voit rattaché au district du Bourg la Reine. Il s'agit alors, selon les derniers décrets de l'Assemblée, d'élire – pour un mandat de deux ans – "le Conseil général de la commune". Celui-ci sera composé d'un maire et d'un procureur syndic, de cinq officiers municipaux – tous ceux-ci formant "le Corps municipal" – et de douze notables. Le scrutin demeure censitaire. Seuls les habitants pouvant justifier d'un certain niveau d'imposition ont accès au vote. Ils sont une bonne centaine. Ce sont les "citoyens actifs". Sont éligibles ceux acquittant un impôt trois fois supérieur au niveau précédent. Dans tout le royaume c'est une monarchie représentative qui se met en place, une monarchie de propriétaires.

Le dimanche 2 février 1790, toujours en l'église Saint-Jean-Baptiste, seul lieu capable d'accueillir un grand nombre d'habitants, l'heure des élections a sonné. Réunissant « la généralité des suffrages », Richard Glot, directeur de la manufacture, est élu maire ; Nicolas Garnon, le maître de pension du village, procureur syndic. Les cinq officiers municipaux sont tous artisans ou marchands. Parmi les douze notables que les Scéens choisissent pour les représenter d'autres artisans et commerçants, mais surtout six vigneron<sup>3</sup>. On le voit quelques uns des principaux notables du village sont absents de cette élection. Gagnat et Champin, septuagénaires (l'un décèdera en 1791, l'autre en 1793), se sont sans doute retirés.

---

<sup>1</sup> Pour sa teneur, très classique, voir l'*État des Communes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – Sceaux*, Conseil général de la Seine, 1899 (p. 16 et 17), et *Les Elections et ses Cahiers de Paris en 1789, T.IV : Paris hors les murs*, Ch. L. Chassiu, Maison Quantin, Paris, 1889. Il n'y manque pas le renouvellement de l'opposition à la construction du canal de l'Yvette.

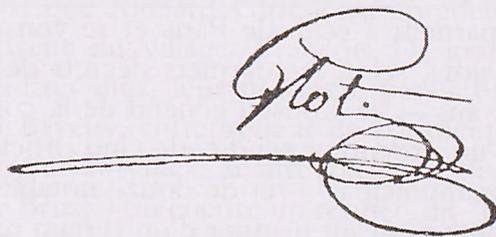
<sup>2</sup> Voir liste en annexe.

<sup>3</sup> Voir liste en annexe.

Quant à Dupuis et Desgranges, ils se présentent au niveau du district. Le premier sera élu administrateur du directoire, le second secrétaire.

Pas plus que "la municipalité" de 1787, "la commune" de 1790 ne dispose de revenus et de moyens pour entreprendre. Mais le climat qui l'environne a lui bien changé. Il s'agit tout d'abord de maintenir l'ordre dans le village, la loi lui ayant attribué le pouvoir de police<sup>1</sup>, ensuite de faire face à une misère grandissante en faisant appel à la générosité, celle des villageois les plus fortunés mais aussi celle des grands bourgeois parisiens établis à Sceaux à la belle saison<sup>2</sup>, enfin de répertorier les besoins "communaux" les plus urgents afin de se tenir prêt à agir quand l'Assemblée nationale et le département autoriseront la perception de taxes locales ou attribueront quelque budget de fonctionnement.

Si les moyens manquent encore, la dynamique est bien là. Elle ne s'interrompra plus, pas même quand, au cours de l'hiver suivant, Richard Glot se voit contraint à la démission.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Glot.' with a long horizontal stroke extending to the left and a large, decorative flourish on the right.

Extrait : *histoire de la ville de Sceaux* V. Advielle 1883.

Le 6 janvier 1791, il est en effet élu administrateur du Département de Paris et ceci aux côtés de personnages aussi fameux que Mirabeau et Talleyrand. La loi interdisant le cumul de deux mandats, les Scéens doivent lui trouver un successeur. C'est alors que ceux-ci vont se tourner pour la première fois vers un bourgeois de la capitale, propriétaire d'une maison des champs du village<sup>3</sup>. Champin et Gaignat restent handicapés par l'âge, Dupuis et Desgranges siègent au district, aussi, par une sorte de cooptation, le 22 janvier élisent-ils, pour succéder à Richard Glot, Guillaume Olivier de Corancez.

<sup>1</sup> Pour cela le "Conseil général" s'appuie sur la milice bourgeoise – bientôt Garde nationale – créée à la suite du 14 juillet, en pleine "Grande Peur", afin de protéger les propriétés, et à la tête de laquelle a été désigné dès le mois d'août le chevalier de Florian, ancien officier, gentilhomme du duc de Penthièvre et Académicien.

<sup>2</sup> Bien sûr le duc de Penthièvre participe à cet élan de générosité. Ainsi, il met à la disposition de la commune son jardin de la Ménagerie pour que celle-ci y organise des bals, à la condition toutefois que les profits résultant de cette exploitation soient attribués aux pauvres. C'est là, "la préhistoire" du fameux Bal de Sceaux. Le président de ce "bal municipal" est M. le Maire.

<sup>3</sup> Il s'agit du pavillon Voltaire, détruit en 2011, donnant sur l'actuelle rue Voltaire. Son terrain est aujourd'hui occupé par la maison de retraite Renaudin.

C'est là un choix judicieux. M. de Corancez, qui réside avec sa famille dans le village à chaque belle saison depuis plus d'une dizaine d'années, est en effet un personnage influent. Dans la capitale, il fait partie de ceux qui conduisent l'opinion. Il est fondateur et directeur du premier quotidien du royaume, le *Journal de Paris*, et son épouse, d'origine genevoise, tient salon, l'hiver dans leur résidence parisienne, l'été à Sceaux ; un salon fréquenté par nombre des célébrités du temps, que celles-ci soient du monde des lettres, des arts et des sciences ou encore de "la politique".

S'il s'agit toujours de maintenir l'ordre, de protéger les propriétés, d'éradiquer les abus auxquels se livrent certains commerçants, les premiers subsides du département finissant par arriver, la commune peut commencer à entreprendre. On donne du travail aux plus déshérités, on assainit et l'on repave des rues, on répare le lavoir. Sur la place de l'église, on obtient même des autorités parisiennes la création d'un marché aux denrées, une très ancienne revendication des villageois<sup>1</sup>.

Le mandat d'Olivier de Corancez sera plus court encore que celui de son prédécesseur. En octobre 1791, suite à une querelle avec l'un de ses adjoints, il démissionne<sup>2</sup>. Quelques jours plus tard de nouvelles élections ont lieu.

Le 13 novembre, en l'église paroissiale, ce sont principalement les deux "beaux-gendres" de Claude François Gaignat, décédé quelques mois plus tôt, qui s'affrontent. Au premier tour, sur 88 votants Jean-Baptiste Dupuis obtient 41 voix, François Desgranges 39. Un second tour est nécessaire. Et là, c'est ce dernier qui l'emporte : 50 voix sur 98.



François Desgranges

Extrait : *histoire de la ville de Sceaux* V. Advielle 1883.

<sup>1</sup> Pour le mandat de G. Olivier de Corancez à la tête de la commune, voir *Une grande famille scéenne oubliée : Les Olivier de Corancez*, J. L. Gourdin, 2010 (*Bulletin des Amis de Sceaux*, n° 26).

<sup>2</sup> Pour plus de développements sur les causes de sa démission, voir l'article cité ci-dessus.

Ainsi, Me Desgranges succède à Olivier de Corancez. Par ailleurs, le terme du mandat de deux ans initié par Richard Glot en février 1790 étant proche, on en profite pour renouveler le conseil général. Simon Gibard, maître paveur, succède à Nicolas Garnon comme procureur syndic<sup>1</sup>. Dans l'intervalle, en septembre, l'Assemblée nationale a voté la Constitution. Louis XVI l'a acceptée. Une nouvelle assemblée siège – la Législative –, et beaucoup croient alors la Révolution terminée. Mais, on le sait, tel n'est pas le cas. Bientôt les événements se précipitent de nouveau. La France déclare la guerre aux Habsbourg, se déchire à propos de la religion, se divise en de multiples factions, plus virulentes les unes que les autres.

## La République jacobine

Le 10 août 1792, la monarchie s'écroule. Le 22 septembre, le Royaume devient République. L'ennemi menace Paris. Dans la Capitale c'est l'heure des massacres. Au milieu d'une telle tourmente, la commune de Sceaux parvient pourtant à maintenir le calme et affiche même son unité. Le 25 août, conformément au décret de l'Assemblée nationale, les "fonctionnaires publics" doivent prêter "le Serment de l'Égalité". Mais ce jour-là ce sont tous les villageois qui se trouvent réunis en l'église paroissiale. Au même titre que leurs fonctionnaires, laïcs et ecclésiastiques, eux aussi expriment le désir de jurer "d'être fidèles à la Nation, de maintenir la Liberté et l'Égalité, ou de mourir", désir auquel M. le Maire s'empresse de donner satisfaction. Ils vont même jusqu'à demander d'apposer leurs signatures au bas du procès-verbal que dresse le Conseil général de la commune. Près de quatre cents y sont alors réunies. Toutes s'y mêlent, notables, artisans, commerçants et vigneron, mais également tant des journaliers et des domestiques que les grands bourgeois parisiens et leurs familles, Muiron, Mérey et de Foissy, Corancez et Certain. C'est également en cette occasion que, pour la première fois, des femmes (plusieurs dizaines) font leur apparition sur un document officiel. Quant à ceux qui ne savent pas écrire, ils demandent simplement à Étienne Bouvet, secrétaire greffier, d'y inscrire leur nom.<sup>2</sup>

Bientôt les armées de la République sont victorieuses. Louis XVI est jugé, condamné, puis guillotiné, le 21 janvier 1793. Montagnards et Girondins s'affrontent. A Sceaux pourtant, le maire et son Conseil général parviennent à maintenir le calme, à assurer le minimum des approvisionnements en denrées malgré la disette qui s'étend, la famine qui menace, enfin à remplir les exigences d'une autre levée en masse, puisque, de nouveau, les frontières sont menacées.

<sup>1</sup> Voir liste des membres du nouveau Conseil général en annexe.

<sup>2</sup> Parmi ces signatures on ne trouve ni celle de Palloy, retenu à Paris par les événements et qui n'a pas encore établi sa résidence principale à Sceaux, ni celle de Florian qui depuis près d'un an a abandonné son poste de Commandant de la Garde nationale, où Richard Glot lui a succédé au printemps 1792.

Dans ce combat de tous les jours, Me Desgranges et son Conseil bénéficient d'un fort soutien de la population. Pour preuve, le dimanche 17 mars, alors que la loi impose un nouveau scrutin, il est largement réélu. Huit jours plus tard, il en va de même pour le procureur syndic, Simon Gibard, pour les cinq officiers municipaux et pour dix des douze notables. Dans un pays où partout les factions s'affrontent, quel signe d'unité apporte cette étonnante stabilité ! Quatorze mois plus tôt François Desgranges avait été élu de fort peu (une seule voix de majorité), cette fois il est plébiscité : 80 % des suffrages.<sup>1</sup>

En juin la Montagne triomphe, la Gironde est vaincue. Bientôt Robespierre et le Comité de salut public officialisent la Terreur. Sceaux, comme toutes les communes, doit se plier aux décrets et aux lois de la Convention : "chasser le suspect" à coup de "visites domiciliaires", nommer un agent national devant assurer que la loi est respectée dans la commune – ce sera Simon Gibard –, enfin créer un comité de surveillance de douze membres, celui-ci "contrôlé" par Nicolas Garnon. Pour parer aux tensions les plus vives, il faut régulièrement lâcher du lest, porter le bonnet rouge, accepter la création d'une Société populaire, celle-ci affiliée aux Jacobins (septembre), changer tant le nom de la commune que celui de ses rues. Ainsi, tout à coup, Sceaux-Penthièvre devient Sceaux-l'Unité (novembre). Puis bientôt s'ouvre le temps des arrestations, Glot, de Foissy, Palloy, Muiron (de novembre à janvier)<sup>2</sup>. Enfin, la misère poursuivant sa progression, plus que jamais il faut contrôler les subsistances.

Dans le village quelques jacobins s'agitent, tels l'aubergiste Leprestre et le cordonnier Leclair ; Palloy, désormais retiré à Sceaux, également. Mais François Desgranges et son Conseil tiennent bon. Enfin survient le 9-Thermidor (27 juillet 1794). La Terreur est mise à bas. Le spectre de la guillotine s'éloigne. La vie reprend. Et c'est alors avec la même mesure, le même doigté qu'ils avaient contrôlé la Révolution jacobine que le citoyen maire et ses adjoints parviendront à limiter dans le village les effets de la réaction thermidorienne.

---

<sup>1</sup> Notons ici que c'est le père de Fraissy, doyen d'âge, qui préside l'assemblée électorale. Deux ans plus tôt, il a prêté serment à la Constitution civile du Clergé (janvier 1791). Quinze jours plus tard, il décède, âgé de près de quatre-vingts ans. Malgré la Terreur qui menace, les villageois lui rendent hommage en son église, un mois seulement après celui qu'ils ont réservé au duc de Penthièvre, disparu à Vernon début mars.

<sup>2</sup> Tous seront libérés quelques mois plus tard. Florian arrêté à son tour, mais en juillet, sera libéré en août.

## La République directoriale

En août 1795, une nouvelle constitution est votée<sup>1</sup>. S'ouvre le Directoire. Avec les lois d'octobre, l'administration des communes est totalement modifiée. Dans celles de moins de cinq mille habitants, maire, officiers municipaux et notables disparaissent. Les remplacent un simple agent municipal et son adjoint, l'un et l'autre sans réels pouvoirs. La commune se délite. Le pouvoir local s'éloigne du citoyen. Avec la création des "municipalités de cantons", les villages et les paroisses perdent de leur autonomie. A la tête de l'Administration du canton prennent place un président et une assemblée dans laquelle on retrouve les agents municipaux des différentes communes et leurs adjoints. Il y a là comme une première forme d'intercommunalité, mais sans pouvoir au niveau de la commune.

Néanmoins, à Sceaux comme ailleurs, il s'agit de procéder à de nouvelles élections. François Desgranges, très certainement fatigué par ces années de luttes incessantes et périlleuses, ne se représente pas. Jean-Baptiste Dupuis, son beau-frère, nous le verrons, a lui d'autres ambitions. Aussi, pour la deuxième fois, les habitants vont-ils plébisciter un grand bourgeois parisien, celui-ci récemment établi dans leur village. Le 15 brumaire an IV, 6 novembre 1795, les Scéens élisent "agent municipal de la commune" le citoyen Charles Trevilliers, ancien agent de change, bien connu dans la capitale jadis pour ses idées à la fois réformatrices et royalistes, aujourd'hui pour son adhésion à une république modérée<sup>2</sup>. Quant à son adjoint, ce sera Pierre Champin, le fils cadet de l'ancien lieutenant de justice du bailliage<sup>3</sup>, bientôt le père du fameux futur lithographe.



Cachet de l'Agent municipal de la commune de Sceaux.

Extrait : *histoire de la ville de Sceaux* V. Advielle 1883.

<sup>1</sup> C'est la constitution dite de l'An III. La précédente, celle de juin 1793, succédant à la première de septembre 1791, n'a jamais été appliquée, le gouvernement s'étant déclaré "révolutionnaire jusqu'à la paix".

<sup>2</sup> Il habite l'actuelle Poste, alors entourée d'un jardin. Voir *La République de Sceaux*, déjà cité.

<sup>3</sup> Quelques mois plus tard, Etienne Bouvet, épiciier, succède à Pierre Champin.

Mais l'essentiel n'était pas là. Compte-tenu des nouvelles lois, c'est au chef-lieu de canton que se jouaient les véritables enjeux, là où désormais la commune serait administrée. Et ce chef-lieu, au grand dam des Scéens, restait fixé au Bourg l'Égalité (Bourg-la-Reine), village minuscule ne comptant guère plus de sept cents âmes, alors que Sceaux en affichait plus de deux mille. Voilà des années que des protestations s'étaient élevées, que le combat contre l'injustice avait été engagé. Dès le début de la Révolution, la commune de Sceaux s'était en effet insurgée contre la désignation à ses dépens du Bourg-la-Reine comme chef-lieu de district. Déjà, ayant à peine pris ses fonctions, le 3 mars 1790, Richard Glot écrivait au maire de Paris puis bientôt à l'Assemblée nationale et au Département<sup>1</sup>. Mais rien n'y avait fait. Désormais le district était supprimé, apparaissait le canton, celui-ci rassemblant cinq communes : Bourg l'Égalité, Sceaux l'Unité, le Plessis Liberté, Châtenay et Antony. Il fallait absolument que ce canton soit celui de Sceaux et non celui du Bourg l'Égalité. Les nouvelles lois, retirant tout pouvoir à l'instance communale, l'exigeaient plus encore que par le passé. La lutte reprenait donc. Elle allait être gagnée, et ceci en trois temps.

Tout d'abord le 18 brumaire, au Bourg l'Égalité, c'est Jean-Baptiste Dupuis, notable scéen, qui est élu "Président de l'Administration municipale du canton". Ensuite, un mois plus tard, le 19 frimaire, un arrêté du Département fixe le siège du canton à Sceaux l'Unité, enfin bientôt l'habitude faisant force de loi, les documents officiels ne parleront plus que du "canton de Sceaux".

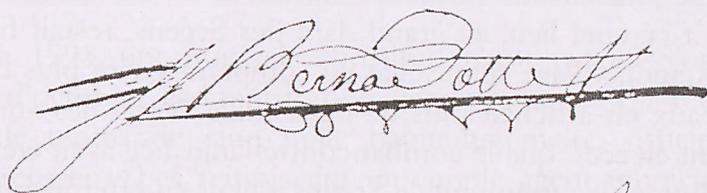
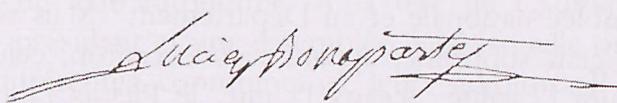
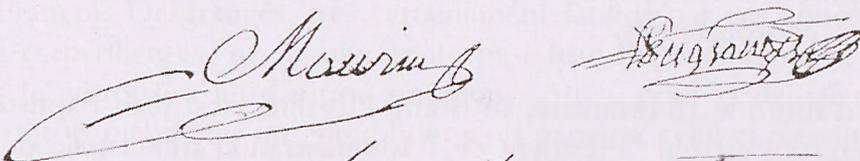
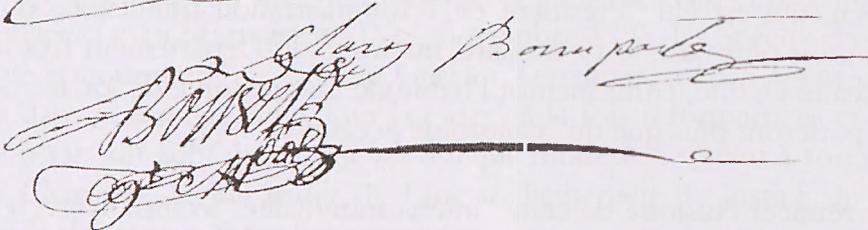
Pour retracer l'histoire de cette "intercommunalité" avant l'heure, les archives manquent. Dans les registres des délibérations du conseil, les procès verbaux s'interrompent le 7 germinal an IV, 27 mars 1796, pour ne reprendre – sur la même page – que le 30 floréal an VIII, 19 mai 1800<sup>2</sup>. Mais ce sera alors une toute autre époque. Nous le verrons bientôt.

De ces quatre années, de ces années du Directoire, que pouvons nous dire ? D'abord que le citoyen Trevilliers ne s'est, semble-t-il, guère investi dans son mandat scéen, happé de nouveau par la vie politique parisienne et devenant le 29 germinal an VI, 18 avril 1798, administrateur du Département<sup>3</sup>. Il a fallu le remplacer. C'est ce que nous apprend la lecture de l'état civil de la Commune. C'est alors Etienne Bouvet, secrétaire greffier du Conseil général pendant des années, de 1790 à 1796, adjoint à l'agent municipal depuis plusieurs mois, qui est élu, avec pour adjoint Jean-Baptiste Maufra, maître maçon.

<sup>1</sup> Voir *État des Communes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – Sceaux*, Conseil général de la Seine, 1899, p. 35-38.

<sup>2</sup> L'actuelle commune de Bourg-la-Reine ne possède pas plus ces archives (1796-1800). Si celles-ci existent, on peut les trouver sans doute soit à Nanterre, au niveau du département des Hauts-de-Seine, soit à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Leur contenu dépassant largement le cadre de cet article, nous laissons aux chercheurs futurs le soin de les trouver puis de les analyser.

<sup>3</sup> Département de Paris devenu département de la Seine au début du Directoire.

  
 B E Desirée Clary Bonaparte  
  
 Christine Bonaparte Bonaparte  
  


C'est Etienne Bouvet qui unit Bernadotte à Désirée Clary le 17 août 1798

Extrait : *histoire de la ville de Sceaux* V. Advielle 1883.

Au niveau de l'Administration municipale du canton, là où s'exerce véritablement le pouvoir conduisant aux destinées du village, ici aussi de nouvelles élections ont lieu au printemps 1798. A la présidence, Eustache Nicolas Muiron succède à Jean-Baptiste Dupuis. Pour la troisième fois, et cette fois ses voisins avec lui, le village choisit un grand bourgeois parisien. Et quel bourgeois ! Le citoyen Muiron, soixante-huit ans, a été fermier général, Secrétaire du Roi, charge qui l'avait jadis anobli. Il est le père de ce jeune officier républicain mort au combat aux côtés du général Bonaparte à Arcole en novembre 1796. Voilà près de vingt-cinq ans qu'il habite le village, à la belle saison tout d'abord puis en permanence depuis plus de six ans. Il est bien connu des habitants, vénéré même. Tous apprécient sa sagesse, mais aussi sa générosité. Pendant les années de tourmente, il a largement ouvert sa bourse pour pallier le manque de subsistances et équiper "les volontaires" partant aux frontières, pour contribuer aux travaux les plus urgents ou encore subvenir aux besoins des plus déshérités. Il n'a pas manqué également, le plus souvent dans

l'ombre, d'apporter son soutien "politique" aux Desgranges, Glot<sup>1</sup>, Dupuis et Garnon. Ses actions, jusque là souterraines, deviennent dès lors officielles<sup>2</sup>.

Dix-huit mois après l'élection d'Eustache Nicolas Muiron, un Directoire à bout de souffle ne peut rien contre le coup d'état d'un jeune général de la République. Ce coup d'état c'est le 18 Brumaire (9 novembre 1799), ce général c'est Napoléon Bonaparte, l'ami de Jean-Baptiste Muiron, mort à Arcole, le fils du "président de l'administration municipale du canton de Sceaux".

## La République consulaire

L'histoire une nouvelle fois s'accélère. Bonaparte, fort de son succès, s'attribue tous les pouvoirs. Le voici Premier Consul. Un mois et demi après son coup d'état, le 26 décembre 1799, il fait promulguer une constitution à sa main. C'est la quatrième depuis 1791. De nouveau, elle vient modifier l'administration locale. Et cette fois profondément. C'en est fini de la démocratie censitaire. Les "fonctionnaires publics" ne seront plus élus, mais nommés. Et si les départements et les cantons sont conservés, on ressuscite un échelon intermédiaire, ce n'est plus le district mais l'arrondissement. Celui-ci est doté d'un sous-préfet, le département d'un préfet. Quant au maire de chaque village, il retrouve toutes ses attributions.

Partout dans la République, à une vitesse fulgurante, ces nouvelles institutions sont mises en place, et ceci dès les premiers mois de 1800. C'est alors que Sceaux triomphe, un triomphe au-delà de toute espérance. Non seulement la commune est confirmée chef-lieu de canton, un canton notoirement agrandi, mais elle est également promue au rang de chef-lieu d'arrondissement, l'un des trois du Département de la Seine<sup>3</sup>. Ce n'est plus désormais sur les quatre communes voisines que règnera Sceaux, mais sur une quarantaine. Les adversaires d'hier, le Bourg la Reine et Choisy le Roi sont désormais réduits à résipiscence.

Quel événement, quelles actions, quel mystère ont bien pu produire ce miracle ? Nous l'ignorons. Les archives consultées sont muettes sur le sujet. Néanmoins, notre conviction est établie. Et, bien sûr, elle n'engage que nous. Sans négliger les interventions auxquelles Me Desgranges ou le citoyen Cabaret, nouveau

---

<sup>1</sup> A l'été 1795, Richard Glot a vendu sa manufacture de faïence à Pierre Cabaret, bourgeois parisien, "marchand de couleurs". A l'automne, il a démissionné de son poste de commandant de la Garde nationale puis est allé s'établir à Versailles.

<sup>2</sup> Concernant Eustache Nicolas Muiron, voir *L'Ange gardien de Bonaparte*, Jean-Luc Gourdin, Pygmalion, 1995, *La Bibliothèque d'un homme des Lumières*, Jean-Luc Gourdin, *Bulletin des Amis de Sceaux*, n°13, 1996, et *La République de Sceaux*, déjà cité.

<sup>3</sup> Les deux autres sont Paris et Saint-Denis. Le canton de Sceaux au-delà des communes déjà citées plus haut inclut également Bagneux, Châtillon, Clamart, Issy, Montrouge, Vanves, Vaugirard et Fontenay-aux-Roses.

propriétaire de la manufacture de faïence, ont pu se livrer, nous pensons que le seul nom de Muiron, si symbolique aux yeux du Premier Consul<sup>1</sup>, a suffi pour que Bonaparte impose Sceaux comme chef-lieu d'arrondissement. Les nominations qui vont suivre ne vont en tout état de cause en aucun cas contredire cette hypothèse.

Si, fin avril 1800, un "fonctionnaire public" parisien, André Houdeyer, est nommé sous-préfet, le citoyen Muiron est quelques jours plus tard non seulement confirmé à la tête du canton agrandi, mais également nommé Président du conseil d'arrondissement<sup>2</sup>. Enfin, par arrêté du Préfet de la Seine du 21 floréal, 10 mai 1800, François Desgranges est nommé maire de Sceaux. Ainsi, moins de cinq ans après l'avoir quitté, le ci-devant notaire royal du bailliage de Sceaux retrouve son siège. Il le conservera jusqu'à sa mort, le 31 août 1812.

Preuve, selon nous, que Desgranges et Muiron ont présidé aux destinées de la commune depuis 1792, leur influence va continuer à s'exercer sur le village pendant plusieurs décennies. En octobre 1812, Jean Etienne Lavit de Clauzel, "petit-gendre" de l'ancien fermier général, succède au notaire. Au cours des Cent-Jours, Jean-Baptiste Dupuis, beau-frère de François Desgranges, fait son retour, et dès la seconde Restauration (1816) c'est Eustache Nicolas Muiron lui-même, pourtant âgé de quatre-vingt six ans, qui est nommé maire. A son décès, en 1820, son "petit-gendre" retrouve le fauteuil qu'il avait quitté cinq ans plus tôt. Enfin, en guise de conclusion, ajoutons qu'en 1830, Achille Garnon, notaire lui aussi, trente-trois ans, petit-fils de Nicolas Garnon et de François Desgranges, petit-neveu de Jean-Baptiste Dupuis, est nommé maire de Sceaux. Il le restera jusqu'à l'aube du Second Empire.

Sous la Troisième République, en 1880, les sous-préfectures sont supprimées, Sceaux restant alors uniquement chef-lieu d'arrondissement. Deux ans plus tard les maires seront de nouveau élus et non plus nommés par le pouvoir central.

Jean-Luc Gourdin  
Villa Sabrina – novembre 2011

---

<sup>1</sup> Non seulement son ami Jean-Baptiste Muiron lui a sauvé la vie sur le pont d'Arcole ("Il sacrifia sa vie pour sauver la mienne"), mais c'est aussi sur *La Muiron* qu'il est miraculeusement rentré d'Egypte. Enfin, rappelons-le, d'une part Bonaparte était fort superstitieux et d'autre part, à plusieurs reprises, il avait [en 1795] rendu visite aux Muiron à Sceaux. Il connaissait les lieux !

<sup>2</sup> Eustache Nicolas Muiron est également nommé, quelque temps plus tard, cette fois à l'échelon national, membre du Corps Législatif. En 1809, il est fait baron de l'Empire, puis comte l'année suivante, hommages rendu à son fils par l'Empereur.

## "La Communauté des principaux notables et bourgeois de la Paroisse Sceaux du Maine"

(Représentants à la création de la Fondation Champeron – 25 mars 1781)

Jean-Baptiste **de Fraissy**, curé, doyen de Montlhéry  
Jean-Baptiste Antoine **Champin**, lieutenant de la baronnie  
Claude François **Gaignat**, procureur fiscal du bailliage  
François **Desgranges**, notaire et greffier du bailliage  
Roch **Saugé**, receveur et voyer de la baronnie  
Etienne François **Cicille**, géographe du duc de Penthièvre

François **Bigot**, maréchal ferrant  
Nicolas **Dupuis**, charpentier  
Jean-Baptiste **Saunier**, vigneron  
Jacques **Moullé**, tailleur  
Jacques Marin **Bayeux**, maçon

Jacques **Cicille**, féodiste  
Jean-Baptiste **Alaine**, serrurier  
Jacques **Vial**, perruquier  
Jean Claude **Benoist**, vigneron  
Claude François **Montchaussé**, charcutier

## "La municipalité de Sceaux Penthièvre"

(Elus le 12 août 1787)

### Syndic

Jean-Baptiste Antoine **Champin** (1721-1793), ancien notaire de la baronnie, lieutenant juge du bailliage, écuyer, ancien chef du Gobelet de la Reine et fourrier des Logis du Roi.

### Officiers municipaux

Jean-Baptiste **Dupuis**\* (1753-1825), charpentier, marchand de bois  
Claude François **Gaignat**\* (1718-1791), ancien procureur fiscal de la baronnie,  
Philibert **Millard**, procureur fiscal de la baronnie  
Richard **Glot** (1740-1820), propriétaire entrepreneur de la manufacture de faïence  
Jacques Marin **Bayeux**, entrepreneur de bâtiments  
Alexandre **Guoguelet**, dit Baron, ancien tailleur à Paris, "bourgeois de la paroisse"  
Jacques **Moullé**, tailleur d'habits  
Jean-Louis **Benoist**, vigneron  
Jean-Baptiste **Bruslé**, vigneron

### Greffier

François **Desgranges**\* (1746-1812), notaire du bailliage, avocat en parlement

---

\* Appartiennent à la même famille. Dupuis et Desgranges ont épousé les belles-filles de Gaignat.

Signataires du "cahier de doléances des habitants  
de Sceaux Penthièvre"  
(le 12 avril 1789)

Les 11 membres de "la municipalité", élus le 12 août 1787

**Tessier-Dubreuil**, bailli de Sceaux

Nicolas **Dupuis**, doyen, 82 ans, ancien charpentier, père de Jean-Baptiste

Charles Eustache **Vangelen**, "fermier" et hôtelier au marché aux bestiaux

Joseph **Thore**, maître en chirurgie, chirurgien de "l'Infirmierie"

Jean-François **Leprestre**, aubergiste

Jacques **Strickers**, tailleur

Jean **Tourneur**, tailleur

Jean-Baptiste **Alaine**, serrurier

Etienne **Chavanon**, chaudronnier

François **Balland**, bourrelier

Louis Bruno **Dauboin**, menuisier

Pierre **Dutu**, charpentier

Jean-Hubert **Noblet**, maçon

François **Dorléans**, fontainier

François **Legros**, md de vin, tonnelier

Charles François **Montchaussé**, charcutier

Jean-Baptiste **Courtois**, vigneron

Benoist Nicolas **Saunier**, vigneron

Marin **Chevillon**, vigneron

Pierre **Duchesne**, vigneron

Jean-Baptiste **Lamy**, vigneron

Gilles **Bigot**, vigneron

Louis **Benoist**, vigneron

Dominique **Boutemotte**, vigneron

Léonard **Leridon**, boulanger

Charles **Pigeaux**, boucher

## Le Conseil général de la commune de Sceaux (1790-1791)

(Elus le 2 février 1790)

### Maire

Richard **Glot**<sup>1</sup>, propriétaire-entrepreneur de la manufacture de faïence

### Procureur syndic

Claude Nicolas **Garnon**, maître de pension

### Secrétaire-greffier

Etienne **Bouvet**, marchand épicier

### Officiers municipaux

Jacques **Strikers**, tailleur d'habits

François **Leclair**, cordonnier

François **Despina**<sup>2</sup>, maître-maçon

Louis **Louvet**<sup>2</sup>, marchand

François **Legros**, marchand de vin, tonnelier

### Notables

Claude **Gervais**<sup>3</sup>, vigneron

Jean **Roger**<sup>3</sup>, vigneron

Etienne **Chavanon**, chaudronnier

Gilles **Boulogne**, charron

Philippe **Drancy**, fontainier

Jean **Dorléans**, épicier

François **Montchaussé**, charcutier

Jean-Louis **Courtois**<sup>3</sup>, vigneron

Joseph **Courtois**, vigneron

Dominique **Benoist**<sup>3</sup>, vigneron

Mammès **Garnier**, vigneron

Michel **Lelarge**, épicier

## Le Conseil général de la commune de Sceaux (1791-1795)

(Elus le 13 novembre 1791, réélus les 17 et 24 mars 1793)

### Maire

François **Desgranges**, notaire, avoué au tribunal de Paris

### Procureur syndic

Simon **Gibard**, maître paveur

### Secrétaire greffier

Etienne **Bouvet**, épicier

### Officiers municipaux

Charles **Benoist**, vigneron

Dominique **Benoist**<sup>4</sup>, vigneron

Jean-Baptiste **Bruslé**, vigneron

Michel **Lelarge**, épicier

Jacques **Moullé**<sup>4</sup> tailleur

### Notables

Jean-Baptiste **Lamy**, vigneron

Hubert **Noblet**, maçon

Nicolas **Pinchon**, ouvrier tourneur

Jean-François **Ronval**, boucher

Nicolas **Laisné**, maçon

Jean-Baptiste **Moullé**, vigneron

Nicolas **Saunier**, vigneron

Louis **Pêcheux**, vigneron

Jean-Louis **Picard**, vigneron

Gilles **Bigot**, vigneron

Denis **Guilloux**, vigneron

Pierre **Bertrand**, vigneron

<sup>1</sup> Remplacé par Guillaume **Olivier de Corancez**, entrepreneur, journaliste, élu le 22 janvier 1791.

<sup>2</sup> Remplacés au cours de l'année 1790 par Dominique et Charles **Benoist**, vignerons.

<sup>3</sup> Remplacés au cours de l'année 1790 par Jean-Baptiste **Lamy**, Denis **Guilloux**, Jean-Baptiste **Moullé** vignerons, et Nicolas **Laisné**, maçon.

<sup>4</sup> Edme **Patois**, maître d'école, et Jean-Louis **Thiphaine**, taillandier, élus à leur place en 1793.

En gras les bourgeois parisiens.

## Maires de Sceaux

12 août 1787	Champin (Jean-Baptiste Antoine)	Syndic	1721 – 1793	Notaire
2 février 1790	Glot (Richard)	Maire	1740 – 1820	Entrepreneur
22 janvier 1791	<b>Olivier de Corancez</b> (Guillaume)	Maire	1734 – 1810	Entrepreneur
13 novembre 1791	Desgranges (François)	Maire	1746 – 1812	Notaire
17 mars 1793	Desgranges (François)	Maire	1746 – 1812	Notaire
6 novembre 1795	<b>Trevilliers</b> (Charles)	Agent municipal <sup>1</sup>	1750 – 1820	
Mai 1798	Bouvet (Etienne)	Agent municipal <sup>2</sup>	1750 – 1825	Epicier
10 mai 1800	Desgranges (François)	Maire <sup>3</sup>	1746 – 1812	Notaire
Octobre 1812	<b>Lavit de Clauzel</b> (Jean Etienne)	Maire <sup>3</sup>	1758 – 1833	Officier
Avril 1815	Dupuis (Jean-Baptiste)	Maire <sup>3</sup>	1753 - 1825	Marchand
Janvier 1816	<b>Muiron</b> (Eustache Nicolas)	Maire <sup>3</sup>	1730 – 1820	Rentier
Septembre 1820	<b>Lavit de Clauzel</b> (Jean Etienne)	Maire <sup>3</sup>	1758 – 1833	Officier

<sup>1</sup> La commune est alors gérée au niveau du canton. Le président de l'Administration municipale du canton est Jean-Baptiste **Dupuis**.

<sup>2</sup> Le président de l'Administration municipale du canton est Eustache Nicolas **Muiron**.

<sup>3</sup> Nommé par le préfet, et non plus élu.

## COMPTE RENDU DE VISITE

---

### VISITE A LA GALERIE DORÉE DE LA BANQUE DE FRANCE

---

Le samedi 5 mars 2011, les Amis de Sceaux effectuaient la visite depuis longtemps projetée de la *Galerie dorée* de la Banque de France, lieu prestigieux par son histoire et lieu (secret car) rarement ouvert au public.

Après avoir franchi un système complexe de grilles de sécurité, nous retrouvons avec plaisir le conférencier qui nous avait fait visiter l'an dernier, le musée de santé des armées du Val-de-Grâce. Il nous fait gravir le grand escalier qui amène à l'antichambre où une maquette des bâtiments est présentée au public.

A l'origine, l'hôtel fut construit par François Mansart entre 1635 et 1638 pour Louis Phelypeaux de la Vrillière, secrétaire d'état de Louis XIII, sur un terrain acheté au chancelier Séguier, rue des Petits-Champs et proche du Palais Cardinal. Comme les hôtels déjà construits aux alentours, c'était un bâtiment entre cour et jardin. Il comportait une aile en retour dont le premier étage était une galerie longue de 40 m destinée à exposer les tableaux et les sculptures acquis par cet amateur d'art éclairé et fortuné. L'extrémité de cette galerie donne sur la rue Radziwill.

Ces grands tableaux historiques ou mythologiques étaient signés par des artistes de son époque, en majorité italiens, Guido Reni, Le Guerchin, Pierre de Cortone, Véronèse, Poussin... Ils furent encastrés dans des boiseries qui recouvraient les murs de la galerie. Le plafond, voûté en berceau, qui a été restauré et dont nous admirons les superbes figures, fut peint à fresque dans le style de la Galerie Farnèse par François Perrier en 1645. Les quatre éléments sont représentés par quatre dieux de l'Olympe, Jupiter, le feu, Proserpine, la terre, Junon, l'air, Neptune, l'eau ; au centre, on reconnaît le char du soleil conduit par Apollon, rappelant le thème du pavillon de l'Aurore à Sceaux. Deux personnages féminins représentent les heures.

En 1705, l'hôtel fut vendu par les descendants de La Vrillière à Louis Rouillé, maître des Requêtes. Puis en 1713, il devint la propriété du comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de Madame de Montespan et frère du duc du Maine, d'où le nom d'hôtel de Toulouse qu'il a conservé. Le nouveau propriétaire entreprit une restauration qu'il voulut fastueuse de l'hôtel, digne du rang princier des Bourbons. Il fit appel à Robert de Cotte, premier architecte et intendant des bâtiments du roi, qui remania la galerie, tout en conservant les peintures de la voûte. Il mit à nu les murs et les habilla de magnifiques lambris de

bois et de stucs dorés, dont les décors s'inspirent de la marine et de la chasse ; ils sont de la main du sculpteur F. Vassé. Les tableaux de La Vrillière furent replacés dans les trumeaux ; dans les niches face aux six fenêtres cintrées, des glaces compartimentées renvoient la lumière du jour.



*Cliché coll. part*

Dans le fond de la galerie, une cheminée monumentale refaite au XIX<sup>e</sup> siècle surmontée d'une immense glace encadrée de bois doré, reflète la galerie dans son entier jusqu'à la porte d'entrée entièrement recouverte d'un décor sculpté raffiné. Au-dessus de la glace, un groupe de divinités marines en bois et stuc doré, rappelle la charge d'Amiral de France du comte de Toulouse.

Aux quatre angles de la galerie, des statues dorées en bois de chêne symbolisent les quatre parties du monde, se distinguant par leurs vêtements et par un animal sculpté dans un cartouche. Un indien symbolisait l'Amérique...

L'ensemble est somptueux. Notre savant conférencier nous explique les sujets des grands tableaux, historiques et mythologiques des trumeaux, comme la *Mort de Cléopâtre et de Marc-Antoine* de Véronèse ou *L'Enlèvement d'Hélène par Pâris* de Guido Reni...

En 1737, à la mort du comte de Toulouse, l'hôtel devint la propriété de son fils, le duc de Penthièvre. On sait que ce prince possédait aussi, parmi de nombreux châteaux, celui de Sceaux qu'il entretenait avec soin, mais où il résida peu. Il aimait

séjourner à Paris avec sa belle-fille, la princesse de Lamballe, elle-même amie de la reine Marie-Antoinette. C'est de cet endroit que la princesse fut emmenée à la prison de la Force où elle périt lors des massacres de Septembre 1792. Le duc enrichit la collection de tableaux de ses prédécesseurs en acquérant un tableau de Fragonard, la *Fête à Saint-Cloud*, exécuté vers 1775, qui orne maintenant le bureau du gouverneur.

Après la proclamation de la République, et après la mort du duc de Penthièvre en mars 1793, l'hôtel fut déclaré bien national. La galerie servit d'abord de salle de réunions politiques. Le décor fut enlevé et mis à l'abri au musée national et remplacé par un papier peint au charmant décor floral surmonté de bandes tricolores. Un panneau recouvert de ce papier nous est montré à titre de témoin. Les tableaux sont dispersés entre le Louvre et les musées de province.



*Cliché coll. part*

En 1795, l'Imprimerie nationale s'installe dans l'hôtel de Toulouse et la Galerie dorée sert de magasins à papier.

En 1808, la Banque de France, créée par Bonaparte en 1800 et logée à l'hôtel de Massiac tout proche, achète l'hôtel de Toulouse et y installe ses services.

La galerie qui n'avait d'autre usage que lieu de réunion, vieillissait et le bâtiment entier se dégradait. En 1854, un expert constata que le bâtiment était entièrement à reconstruire. Mais ce n'est qu'en 1866 que la décision fut prise de lancer les travaux, suite à une visite de l'impératrice Eugénie à la Banque de France.

Deux peintres parisiens, les frères Balze, exécutèrent sur toile la copie de la fresque du plafond. Des moulages et des copies furent faits de l'ancien décor, ainsi que des copies des tableaux dont les musées ne voulaient pas se séparer. Le corps de bâtiment fut démoli et reconstruit. Après l'interruption des travaux pendant la guerre de 1870 et la Commune, la restauration reprit et les travaux s'achevèrent en 1875. La décoration intérieure était fidèlement reproduite jusqu'aux peintures du plafond. Seuls, les bas-reliefs de Vassé sont d'origine. Les fenêtres donnent sur un jardin intérieur, vestige du jardin de La Vrillière.

Nous quittons la galerie par une porte latérale et traversons une pièce entièrement revêtue de magnifiques boiseries de chêne sculptées du XVII<sup>e</sup> siècle, puis une longue salle de réunion, pour aboutir dans un vestibule donnant sur le grand escalier, où sont exposées deux remarquables peintures de Marc-Antoine Coypel représentant Don Quichotte et son écuyer Sancho Pança, d'après des cartons exécutés pour les Gobelins.

Cette visite fut un enchantement grâce au savoir et au talent de notre conférencier.

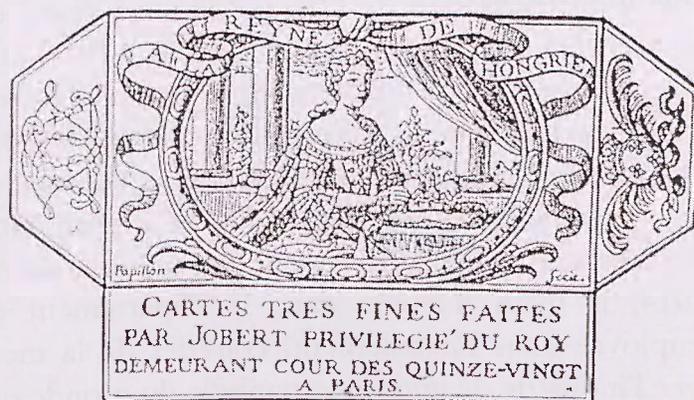
Jacqueline Combarous

## NOTES DE LECTURE ET LIVRES REÇUS

Dans la série *Paris et Île-de-France. Mémoires*, publication annuelle qui remonte à 1949, un certain nombre de numéros manquait à notre collection. Nous avons eu la chance de pouvoir récupérer, au siège de la Fédération, quelques tomes. Si un adhérent ou un de nos lecteurs possédait un ou plusieurs exemplaires des livraisons absentes et pouvait nous les offrir, au nom du Conseil d'administration de la Société des Amis de Sceaux, nous lui en saurions gré.

La Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France organise, tous les trois ans, sur un thème choisi, un colloque qui fait l'objet d'une publication. Ces dernières années, avec le concours d'historiens spécialisés, ont été traités en 1992 *La Seine et son histoire en Île-de-France* ; en 1996, *Abbayes et prieurés : communautés religieuses en Île-de-France* ; en 2002, *Etre parisien* ; en 2003, *Corps, santé et société en Ile-de-France*, en 2006, *Les Fêtes et leur histoire en Ile-de-France*. En décembre 2012 se tiendra le colloque où les interventions seront autour des transports en Île-de-France.

Nous voudrions revenir sur la réunion tenue à Meaux en décembre 1998 traitant un sujet toujours actuel *Artisanat, industrialisation, désindustrialisation en Île-de-France*. Ce colloque qui a réuni de nombreux historiens décline au long des 36 contributions la vie artisanale et industrielle du XII<sup>e</sup> siècle à nos jours. L'éventail des métiers étudiés est large ; ainsi six exposés sont consacrés aux métiers du textile, cinq aux établissements de travaux publics, deux aux entreprises de presse...mais un artisanat plus insolite tel que la fabrication des cartes à jouer est aussi étudié. Les participants se sont intéressés également à des espaces géographiques, la vallée du Loing (deux contributions), ou à des villes Poissy, Argenteuil.



ENVELOPPE DE JEU GRAVÉE PAR J.-H. PAPILLON POUR JOBERT  
MAÎTRE CARTIER DE PARIS EN 1516, A L'ENSEIGNE DE LA REINE DE HONGRIE  
(BIBLIOTHÈQUE NATIONALE - ESTAMPES)

Extrait : tome 51 de *Mémoires de Paris et Île de France*. Paris 2000

L'histoire des métiers autour du textile nous a paru illustrer les réussites et les échecs de cet artisanat, plutôt qu'industrie, dans la région parisienne. Avant que la Normandie et la Flandre deviennent des centres européens de fabrication de drap, jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle l'industrie drapière était installée à Paris entre l'enceinte édifiée par Philippe-Auguste et le port de Grève. Cette industrie fut florissante durant tout le XIII<sup>e</sup> siècle ; elle déclina à partir de 1350 et, en 1426, la totalité des tisserands avait disparu.

Deux siècles plus tard, Dourdan, spécialisée dans le tricotage de la laine, adoptait les métiers à tisser les bas qui avaient été introduits, en 1656, au château de Madrid au bois de Boulogne. En 1700, la ville bénéficiait d'un privilège royal. La production de bas, surveillée et encouragée, profita d'un quasi monopole qui tomba en 1754. A partir de cette date la fabrication de bas se structura dans de grandes entreprises qui occupèrent des ouvriers à temps plein et non plus des paysans uniquement en hiver. L'introduction des machines à vapeur acheva la concentration du travail dans les différentes étapes de la fabrication. En 1807, 15 fabriques employaient 1 500 femmes ; en 1875 il ne restait que 12 entreprises...des décisions politiques et financières ont fait disparaître cette activité ancienne à Dourdan.

Autre réussite artisanale qui n'a eu qu'un temps : la chapellerie à Essonnes. Le poil de lapin utilisé pour la fabrication du feutre donnait au monde rural un supplément de ressources. Grâce à un manufacturier plus inventif, Léon Cassé, la bourgade fait son entrée dans le monde des « gens chics ». La chapellerie de Léon Cassé se spécialisa dans le chapeau de soie, le haut-de-forme, le huit-reflets. Réputée, elle avait des clients en France et dans toute l'Europe. Mais la guerre de 1914 et la mode en eurent raison. Les descendants de Léon Cassé durent abandonner la soie ; ils gardèrent leur savoir-faire pour les chapeaux de feutre. La désaffection pour les chapeaux entraîna la fermeture de l'entreprise Cassé dans les années soixante.

En traitant des entreprises de travaux publics et métallurgiques, les auteurs abordent la véritable industrialisation de l'Île-de-France à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et son déclin actuel. Les BTP sont vus du côté de deux entrepreneurs Jules Gouin (1846-1908) et Sylvain Joyeux (1909-1998). A la tête d'entreprise familiale, ils firent preuve, chacun dans leur temps, d'inventivité et de dynamisme pour saisir les occasions d'œuvrer sur tout le territoire métropolitain et colonial et même dans des pays lointains. Les descendants de Sylvain Joyeux ne purent garder à l'entreprise son statut de PME ; celle-ci fut absorbée dans un groupe international.

Si, avant 1914, la main d'œuvre dans le département de la Seine était majoritairement employée dans l'habillement, l'ouvrier de la métallurgie, devient, par son nombre avec l'industrie de guerre, le symbole du monde ouvrier. Les usines d'artillerie, d'aéronautique etc. s'installent à Paris et dans la proche banlieue. Ce sont d'immenses entreprises et aussi de moyens et petits établissements dont les patrons se regroupèrent dès 1917, à l'initiative de Louis Renault, en un Groupe des Industriels de la Région parisienne qui devint, en 1920, Le Groupe des Industries Métallurgiques, Mécaniques et Connexes de la Région parisienne. En 1920, le

groupe comptait 123 membres occupant 49 000 ouvriers, chiffres qui ne firent que croître jusqu'en 1960, 4500 adhérents et 655 000 ouvriers.

Dès 1980, la désindustrialisation affecta la région parisienne ; le monde ouvrier, qu'il soit du textile, de la métallurgie ou autre, n'existe désormais que dans les mémoires. C'est le mérite de ce colloque de nous rappeler et de nous raconter ce passé si proche et si lointain aujourd'hui. Nous avons privilégié quelques aspects de l'artisanat et de l'industrialisation qui nous ont semblé les plus exemplaires. Tout ce colloque mérite une lecture approfondie plus qu'un simple compte-rendu : l'ouvrage est disponible à notre siège.

Maud Espérou

## ÉPHÉMÉRIDES

---

### JANVIER

- La direction du Cinéma Trianon, qui était régi par l'équipe des Gémeaux, est reprise par la Ville.
- La bibliothèque municipale présente « en live » et en direct les livres publiés en janvier. Elle propose une série de rendez-vous autour de « L'incompréhension », une autre manière d'aborder les langues.
- Aux Gémeaux, présentation de *Richard II* de Shakespeare.
- L'Office de Tourisme de Sceaux devient municipal ; désormais appelé Maison du Tourisme, il se consacre à la promotion de la Ville.

### FÉVRIER

4 février. Un immeuble du Boulevard Desgranges subit une grave explosion due au gaz, blessant 7 personnes et rendant des logements inhabitables.

17 février. Les artistes du collectif BLOC – House proposent rue Houdan, face au parking Penthievre, une galerie artistique à ciel ouvert, « Ceci n'est pas un Kakémono ».

### MARS

- Au cimetière, aménagement paysager à la faveur des espaces libérés par les reprises. Pose de quelques bancs.
- Fin du ravalement du centre ancien de Sceaux.
- Shakespeare et Céline aux Gémeaux. après *La Tempête*, *Othello* et le *Voyage au bout de la nuit*.

### AVRIL

- Fermeture de la piscine des Blagis pour travaux et extension jusqu'à fin 2012.
- Le Mouvement européen, en partenariat avec la Ville, organise une conférence sur « L'Union européenne et ses voisins ».
- Troisième édition du festival « Ciné-droit » organisé par la Faculté Jean Monnet, avec l'intervention d'Elisabeth Roudinesco.

### MAI

- Poursuite de l'extension de la maison de retraite Marguerite Renaudin.
- Lancement d'un programme de location et d'achats de vélos électriques pour circuler en ville.
- 19 mai - 23 juin : Dominique Brême, directeur du Musée de l'Île-de-France donne une série de cours sur l'art du dessin en Europe du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle au Petit-Château.

## JUIN DE L'ASSOCIATION

- Du 2 au 5 juin, « Sceaux à l'Heure du Midi » déroule ses manifestations dans la tradition félibréenne, consacrées cette année aux Troubadours.
- « Opéra en plein air » donne *Madame Butterfly* de Giacomo Puccini dans le parc du château.
- « Les Petites Nuits de Sceaux » organisées par le directeur du musée, accueillent à l'Orangerie la « Symphonie des Marais »
- Exposition au Petit-Château : « Le dessin français de paysage aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », par le musée de l'Ile de France.

## JUILLET- AOÛT

L'Orangerie abrite le Festival de musique de Sceaux avant d'importants travaux de restauration et de mise aux normes du bâtiment.

Réfection de la toiture du château permettant de réintroduire des éléments originaux (lucarnes, épis de faîtage).

## SEPTEMBRE

- Après neuf ans passés à l'église de Sceaux, le père Vandenbeusch laisse sa place au père Jean-Grégoire Houlon, précédemment curé de la Vallette dans le Var.  
À l'occasion des journées du Patrimoine les 17 et 18, différentes manifestations sont proposées.
- Exposition à la bibliothèque municipale du 13 septembre au 1<sup>er</sup> octobre : La Commune de Paris, 1871-2011
- Les Petites Nuits du domaine de Sceaux présentent le spectacle de musique baroque « Musique la Sérénissime par les musiciens costumés de la Compagnie du Globe ».

## OCTOBRE

- 28 lycéens de Sceaux ont obtenu la mention Très Bien à la session du baccalauréat.
- Hommage à Théophile Gautier, né il y a 200 ans, au travers d'une exposition au château de Sceaux.
- Exposition photographique : *Vivre l'architecture à Sceaux, les extensions des maisons individuelles* accompagnées d'une conférence – débat le 3 octobre à l'Hôtel de Ville.
- Les sculpteurs du C.S.C.B. présentent leurs sculptures sur bois.

## NOVEMBRE

Avant la commémoration du 11- Novembre, pour le 90<sup>ème</sup> anniversaire du monument aux Morts un spectacle est donné, le 10 novembre, devant la cour de la mairie, accompagné de projections lumineuses sur la façade du bâtiment et d'interprétations théâtrales de discours de l'époque. Un livre, *Les Scéens et la Première Guerre mondiale* pour la rédaction duquel ont participé l'archiviste municipale Aldine Martini et la présidente des Amis de Sceaux Martine Grigaut est édité par la mairie.

## DÉCEMBRE

- Installation d'une première station d'Autolib, avenue du Président Franklin Roosevelt.
- Colloque le 9 décembre à l'hôtel de Ville : *Le français, une langue en mouvement*.
- Parution du livre de Jean-Luc Gourdin *La République de Sceaux*

### Nouveaux adhérents

Les Amis de Sceaux ont reçu, le 13 décembre, la visite de Mr et Mrs Ross. Professeur en retraite de l'Université d'Exeter, Mr Ross fait des recherches sur le fabuliste Florian et ses relations avec le Révérend Stephen Weston d'une paroisse du Devon, qui a traduit en anglais, en 1789, la fable de Florian *Le Tourtereau*.

Mr et Mrs Ross sont devenus adhérents des Amis de Sceaux.

## VIE DE L'ASSOCIATION

---

### RAPPORT MORAL 2011

Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,  
Madame la Présidente d'honneur,  
Chers amis,  
Mesdames, Messieurs.

Au nom de la Société des Amis de Sceaux, je remercie Monsieur le Maire de mettre à notre disposition une fois encore, la salle Erwin Guldner pour la tenue de notre Assemblée générale.

Les Amis de Sceaux, durant l'année 2011, ont participé aux journées du Patrimoine en tenant un stand commun avec la Maison du Tourisme ; ce stand nous a permis un contact direct avec les Scéens et d'exposer toutes nos publications.

Les visites furent le 2<sup>ième</sup> temps fort de leur activité.

Le 23 juin dernier, une quinzaine d'adhérents se sont retrouvés au Petit Château pour une visite commentée de l'exposition *Le Dessin français de paysage aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*

Il y a six semaines, 44 de nos membres ont pu visiter l'Assemblée nationale et déjeuner dans un salon de la Questure.

Nous réfléchissons, bien entendu, pour cette année à des projets de sortie et accueillons toutes vos propositions.

Enfin Les Amis de Sceaux ont participé, en collaboration étroite avec le service des Archives municipales à la réalisation du livre *Les Scéens et la Première Guerre mondiale*.

Ce livre, édité par la Ville de Sceaux est vendu au prix de 18 € et vous en trouverez quelques exemplaires au fond de la salle.

Outre cet ouvrage, les deux représentations du 10 novembre, sur la façade de l'Hôtel de Ville, du spectacle *193* commémoraient le 90<sup>ième</sup> anniversaire de l'inauguration du Monument aux morts.

2012 va voir la mise en place d'un partenariat entre les Amis de Sceaux et la Ville.

Une convention, en cours d'élaboration et présentée au dernier Conseil d'Administration prévoit :

- la réalisation avec les Archives municipales ou le service de la communication, voire la Maison du Tourisme, d'un projet annuel qui pourrait donner lieu à une exposition, une conférence.

- une aide pour le classement des archives de la Société.
- la numérisation des bulletins.

Nous avons reçu de la famille Burghraeve un don de 600 diapositives prises par leur tante Mme Cadot dans les années soixante. Ces vues représentent le château ainsi que le parc de Sceaux.

Notre site « amis-de-sceaux.org » permet de faire connaître la Société au-delà des frontières nationales.

Monsieur Trousson qui réside en Belgique, a souhaité obtenir l'article que Jean-Luc Gourdin a consacré à Olivier de Corancez, un des tout premiers maires de Sceaux.

Un couple d'Anglais, Mr et Mrs Ross qui habitent dans le Devonshire, en Grande Bretagne, ont été reçus dans notre local, le 13 décembre par Thérèse Pila, Jacqueline Combarous, Jean-Luc Gourdin et moi-même. En effet Mr Ross s'intéresse à Florian et souhaite obtenir des renseignements sur les liens qui auraient existé entre le fabuliste et le Révérend Stephen Weston qui dès 1789 a traduit la fable *Le Tourtereau*.

Nous avons profité de leur venue à Sceaux pour leur montrer la maison mortuaire ainsi que le monument funéraire de Florian au jardin des Félibres.

Mr et Mrs Ross nous ont fait l'honneur d'adhérer aux Amis de Sceaux.

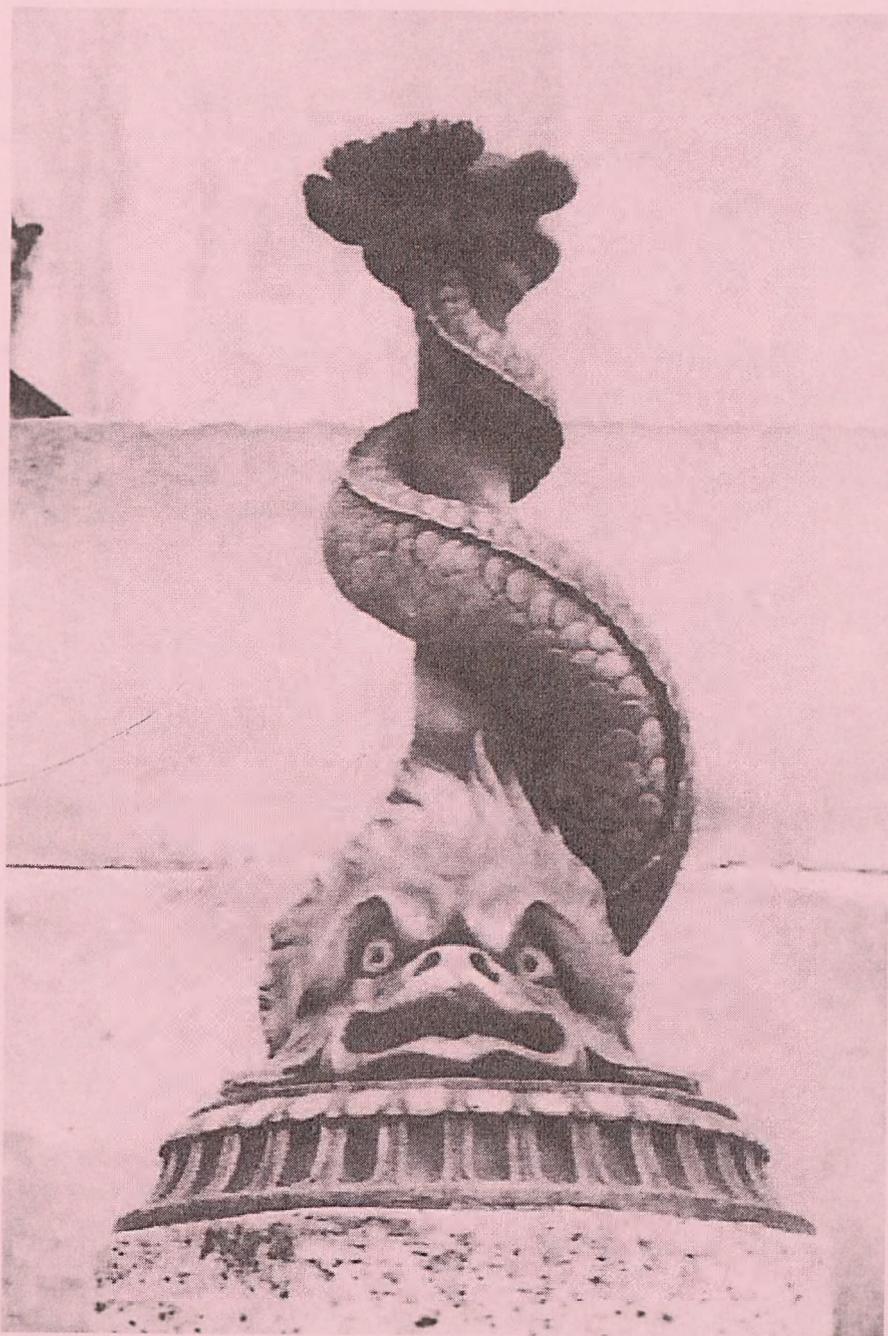
Les articles du bulletin n° 28 balayent un large spectre de l'histoire de Sceaux du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles ; de la *chapelle de l'ancien château de Sceaux* à la *Faculté de droit Jean Monnet* sans oublier la transformation de Sceaux de *paroisse en commune* à la période révolutionnaire. La rubrique *Livres reçus*, initiée l'an dernier trouve de nouveau sa place tout comme le compte rendu de visite et les éphémérides.

Nous devons procéder à l'élection du tiers renouvelable du Conseil d'Administration. Mesdames Beaugrand, Henry, Marsh, de Meyenbourg, Monsieur Festal, ont accepté de renouveler leur participation. Le poste de Madame Saunois est vacant en raison de son éloignement de Sceaux. Madame Pelegrin n'a pas souhaité solliciter un nouveau mandat. Nous la remercions chaleureusement pour ces années de présence au sein du Conseil. Nous avons fait appel à candidature.

Avant de procéder aux opérations de vote, je vous demande votre approbation sur les orientations présentées et je vous en remercie.

Martine Grigaut

Reprographié par  
**S.A.R.L ABON'COPIES**  
127, Bd SAINT MICHEL-75005 PARIS  
Tél : **01.43.25.98.18**  
[contact@aboncopies.com](mailto:contact@aboncopies.com)  
Dépôt légal Mars 2012



Dauphin qui surmontait la fontaine de la place de l'église,  
donnée par Colbert aux habitants de Sceaux.  
Fonte XIX<sup>e</sup> siècle  
Collection M.ID.F. fonds Atget. Photo Pascal Lemaître (détails)